Comptes annuels consolidés

Les comptes annuels consolidés comprennent toutes les sociétés du groupe Poste. Ils sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et répondent aux exigences de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP).

Compte de résultat consolidé	62
Etat du résultat global consolidé	63
Bilan consolidé	64
Variation consolidée des fonds propres	65
Tableau de financement consolidé	66
Annexe	67
1 I Activités	67
2 I Normes de présentation des comptes	67
3 I Principes de présentation et de consolidation des comptes	70
4 I Incertitudes d'estimation et appréciation du management	77
5 I Informations sectorielles	78
6 I Résultat des services financiers	82
7 I Autres produits d'exploitation	82
8 I Charges de personnel	83
9 I Prévoyance en faveur du personnel	83
10 I Charges des biens commercialisés et prestations de services	88
11 I Autres charges d'exploitation	89
12 I Produits financiers	89
13 I Charges financières	89
14 I Impôts sur le bénéfice	90
15 I Créances	93
16 I Transferts d'actifs financiers	95
17 I Stocks	96
18 I Immobilisations financières	96
19 I Immobilisations financières évaluées à la valeur de marché (juste valeur)	97
20 I Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance	98
21 I Immobilisations financières disponibles à la vente	100
22 I Instruments financiers dérivés	101
23 I Prêts	103
24 I Compensations potentielles d'actifs et de passifs financiers	104
25 I Participations dans des sociétés associées et coentreprises	105
26 I Immobilisations corporelles	106
27 I Immeubles de placement	108
28 I Immobilisations incorporelles et goodwill	110
29 I Engagements financiers	112
30 I Provisions	113
31 I Fonds propres	115
32 I Leasing d'exploitation	117
33 I Engagements conditionnels	117
34 I Transactions avec des parties liées	118
35 I Gestion des risques	119
36 I Périmètre de consolidation	128
37 I Modifications du périmètre de consolidation	130
38 I Actifs non courants détenus en vue de la vente	134
39 I Principaux cours de conversion des monnaies étrangères	134
40 I Evénements postérieurs à la date de clôture	134
Rapport de l'organe de révision	135

Compte de résultat consolidé

Groupe | Compte de résultat

En millions de CHF	Note	2013	2012[1]
Chiffre d'affaires net des prestations logistiques		5 412	5 512
Chiffre d'affaires net des biens commercialisés		548	550
Produits des services financiers	6	2 307	2 342
Autres produits d'exploitation	7	203	172
Total des produits d'exploitation	5	**8 470**	**8 576**
Charges de personnel	8, 9	–3 701	–4 161
Charges des biens commercialisés et prestations de services	10	–1 561	–1 556
Charges des services financiers	6	–492	–580
Amortissements et dépréciations	26–28	–333	–312
Autres charges d'exploitation	11	–1 142	–1 107
Total des charges d'exploitation		**–7 229**	**–7 716**
Résultat d'exploitation	5	**1 241**	**860**
Produits financiers	12	14	22
Charges financières	13	–93	–82
Résultat des sociétés associées et coentreprises	25	7	10
Bénéfice consolidé avant impôts		**1 169**	**810**
Impôts sur le bénéfice	14	582	–38
Bénéfice consolidé		**1 751**	**772**
Répartition du bénéfice consolidé			
Part de la Confédération suisse (propriétaire)		1 751	772
Part des participations ne donnant pas le contrôle		0	0

1 Valeurs ajustées (voir aussi l'annexe, note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Etat du résultat global consolidé

Groupe | Etat du résultat global

En millions de CHF	Note	2013	2012[1]
Bénéfice consolidé		**1 751**	**772**
Autres éléments du résultat global			
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel		416	–455
Variation évaluation par mise en équivalence sans effet sur le résultat		–1	0
Variation des impôts différés sur le bénéfice		–107	10
Postes non reclassables en résultat, après impôts	31	**308**	**–445**
Variation des réserves issues de la conversion des monnaies		1	8
Variation évaluation par mise en équivalence sans effet sur le résultat		0	0
Variation de plus-values latentes sur immobilisations financières disponibles à la vente		138	108
(Profits)/Pertes sur immobilisations financières disponibles à la vente transférés dans le compte de résultat		–20	–21
Variation des réserves de couverture provenant des couvertures du cash-flow		–37	–54
(Profits)/Pertes provenant des couvertures du cash-flow transférés dans le compte de résultat		35	48
Variation des impôts différés sur le bénéfice		–23	–1
Postes reclassables en résultat, après impôts	31	**94**	**88**
Total des autres éléments du résultat global		**402**	**–357**
Résultat global		**2 153**	**415**
Répartition du résultat global			
Part de la Confédération suisse (propriétaire)		2 153	415
Part des participations ne donnant pas le contrôle		0	0

1 Valeurs ajustées (voir aussi l'annexe, note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

Bilan consolidé

Groupe | Bilan
En millions de CHF

	Note	31.12.2013	31.12.2012[1]	01.01.2012[1]
Actifs				
Avoirs en caisse		2 058	2 146	2 067
Créances sur établissements financiers	15	44 528	45 358	31 534
Créances rémunérées sur clients	15	542	93	81
Créances résultant de livraisons et prestations	15	1 032	1 045	927
Autres créances	15	943	956	1 071
Stocks	17	85	87	77
Actifs non courants détenus en vue de la vente	38	0	1	1
Immobilisations financières	18–23	66 847	67 357	69 629
Participations dans des sociétés associées et coentreprises	25	97	99	53
Immobilisations corporelles	26	2 470	2 461	2 421
Immeubles de placement	27	116	68	49
Immobilisations incorporelles	28	351	300	296
Actifs d'impôts courants sur le bénéfice		1	–	–
Actifs d'impôts différés sur le bénéfice	14	1 313	98	89
Total des actifs		**120 383**	**120 069**	**108 295**
Passifs				
Fonds des clients (PostFinance)	29	109 086	110 531	100 707
Autres engagements financiers	29	1 340	1 372	22
Engagements résultant de livraisons et prestations		776	725	651
Autres engagements		897	828	874
Provisions	30	472	456	425
Engagements de prévoyance en faveur du personnel	9	2 042	2 998	2 673
Passifs d'impôts courants sur le bénéfice		3	1	2
Passifs d'impôts différés sur le bénéfice	14	130	13	8
Total des fonds de tiers		**114 746**	**116 924**	**105 362**
Capital-actions ou de dotation		1 300	1 300	1 300
Réserves issues du capital		2 419	2 332	2 231
Réserves issues de bénéfices		1 922	–81	–548
Bénéfices et pertes imputés directement sur les autres éléments du résultat global		–5	–407	–50
Fonds propres revenant au propriétaire		**5 636**	**3 144**	**2 933**
Part des participations ne donnant pas le contrôle		1	1	0
Total des fonds propres		**5 637**	**3 145**	**2 933**
Total des passifs		**120 383**	**120 069**	**108 295**

1 Valeurs ajustées (voir aussi l'annexe, note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Variation consolidée des fonds propres

Groupe | Mouvement des fonds propres

En millions de CHF	Note	Capital-actions ou de dotation	Réserves issues du capital	Réserves issues de bénéfices [1]	Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global	Fonds propres revenant au propriétaire [1]	Part des participations ne donnant pas le contrôle	**Total** [1]
Etat au 01.01.2012		**1 300**	**2 231**	**1 398**	**–50**	**4 879**	**0**	**4 879**
Modifications de la présentation des comptes	2			–1 946		–1 946		–1 946
Etat au 01.01.2012, ajusté		**1 300**	**2 231**	**–548**	**–50**	**2 933**	**0**	**2 933**
Bénéfice consolidé, ajusté				772		772	0	772
Autres éléments du résultat global, ajustés	31				–357	–357	0	–357
Résultat global, ajusté				**772**	**–357**	**415**	**0**	**415**
Répartition du bénéfice	31			–300		–300	0	–300
Apport en capital	9		100			100		100
Variation des participations ne donnant pas le contrôle	37		1	–3	0	–2	1	–1
Autres effets				–2		–2		–2
Etat au 31.12.2012, ajusté		**1 300**	**2 332**	**–81**	**–407**	**3 144**	**1**	**3 145**
Etat au 01.01.2013, ajusté		**1 300**	**2 332**	**–81**	**–407**	**3 144**	**1**	**3 145**
Bénéfice consolidé				1 751		1 751	0	1 751
Autres éléments du résultat global	31				402	402	0	402
Résultat global				**1 751**	**402**	**2 153**	**0**	**2 153**
Répartition du bénéfice	31			–300		–300	0	–300
Apport en capital	9		100			100		100
Droit de timbre d'émission sur la transformation en société anonyme			–13			–13		–13
Total transactions avec le propriétaire			**87**	**–300**		**–213**	**0**	**–213**
Première détermination des impôts différés sur les engagements de prévoyance en faveur du personnel				552		552		552
Etat au 31.12.2013		**1 300**	**2 419**	**1 922**	**–5**	**5 636**	**1**	**5 637**

1 Valeurs ajustées (voir aussi l'annexe, note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

Tableau de financement consolidé

Groupe | Tableau de financement En millions de CHF	Note	2013	2012 [1]
Bénéfice consolidé avant impôts		1 169	810
Charges/(Produits) d'intérêts (y c. dividendes)		–1 007	–1 048
Amortissements et dépréciations	26–28	342	324
Résultat des sociétés associées et coentreprises		–7	–9
Bénéfices sur vente d'immobilisations corporelles, net	7, 11	–47	–19
(Diminution) provisions, net		–412	–33
Autres charges/(produits) sans effet de trésorerie		–8	28
Variation de l'actif circulant net:			
(Augmentation) créances, stocks et autres actifs		–3	–115
Augmentation/(Diminution) des engagements et autres passifs		–11	83
Variation de postes des services financiers:			
(Augmentation)/Diminution des créances sur établissements financiers (durée dès 3 mois)		–72	119
Diminution des immobilisations financières		446	2 172
Variation des fonds des clients (PostFinance)/des créances rémunérées sur clients		–1 894	9 812
Variation d'autres créances/engagements résultant des services financiers		–31	65
Intérêts et dividendes perçus (PostFinance)		1 423	1 572
Intérêts payés (PostFinance)		–224	–326
Impôts sur le bénéfice payés		–31	–11
Flux de trésorerie des activités opérationnelles		**–367**	**13 424**
Acquisition d'immobilisations corporelles	26	–315	–353
Acquisition d'immeubles de placement	27	–48	–19
Acquisition d'immobilisations incorporelles (sans goodwill)	28	–49	–37
Acquisition de sociétés affiliées, nette de trésorerie reprise	37	–41	–25
Acquisition de sociétés associées et coentreprises	25, 37	–	–9
Vente d'immobilisations corporelles	26	55	55
Vente de sociétés affiliées, nette de trésorerie cédée	37	–	–27
Vente/(Acquisition) d'autres immobilisations financières, net		68	4
Intérêts et dividendes perçus (hors services financiers)		21	28
Flux de trésorerie des activités d'investissement		**–309**	**–383**
Augmentation des engagements financiers		–	1 288
Augmentation/(Diminution) des autres engagements financiers		0	–6
Intérêts perçus/(payés)		–13	1
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	37	–	–2
Apport à la Caisse de pensions Poste provenant de la répartition du bénéfice	9	–100	–100
Distribution du bénéfice au propriétaire		–200	–200
Flux de trésorerie des activités de financement		**–313**	**981**
Gains/(Pertes) de change sur liquidités		0	0
Variation des liquidités		**–989**	**14 022**
Liquidités en début d'exercice		47 461	33 439
Liquidités en fin d'exercice		**46 472**	**47 461**
Les liquidités comprennent les:			
Avoirs en caisse		2 058	2 146
Créances sur établissements financiers d'une durée initiale inférieure à 3 mois	15	44 414	45 315

1 Valeurs ajustées (voir aussi l'annexe, note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Annexe

1 | Activités

La Poste Suisse SA est une société anonyme de droit public ayant son siège à Berne et appartenant à 100% à la Confédération suisse. La Poste Suisse SA et les sociétés du groupe (appelées ci-après conjointement la Poste) fournissent des prestations logistiques et financières en Suisse et à l'étranger (voir la note 5, Informations sectorielles).

2 | Normes de présentation des comptes

Les comptes annuels consolidés comprennent les comptes annuels de La Poste Suisse SA et de ses sociétés du groupe. Ils sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards (normes IFRS) et correspondent aux dispositions de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP).

Les comptes annuels consolidés sont établis selon le principe de la valeur d'acquisition. Les exceptions à cette règle sont décrites dans les principes de présentation des comptes ci-après. En particulier, les instruments financiers dérivés ainsi que les immobilisations financières détenues à des fins de négoce, désignées comme devant être comptabilisées à la valeur de marché (juste valeur) et classées comme disponibles à la vente sont portés au bilan à la juste valeur.

Afin de tenir compte de la particularité des services financiers et de leur importance pour la Poste, leur résultat est présenté séparément à la note 6, Résultat des services financiers. En outre, le bilan est structuré non pas en postes à court et à long terme, mais par ordre de liquidité décroissant. Les charges et les produits financiers des services financiers ainsi que les flux de liquidités y relatifs sont présentés comme charges, produits et flux de liquidités opérationnels. Les charges et les produits financiers des autres unités du groupe figurent dans le résultat financier non opérationnel (sans les services financiers), les flux de liquidités associés étant présentés comme transactions d'investissement ou de financement.

International Financial Reporting Standards (IFRS) révisés et nouveaux

Depuis le 1er janvier 2013, la Poste applique diverses modifications des normes IFRS existantes ou nouvelles:

Norme	Titre	Valable dès
IFRS 10	Etats financiers consolidés	01.01.2013
IFRS 11	Partenariats	01.01.2013
IFRS 12	Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	01.01.2013
IFRS 13	Evaluation de la juste valeur	01.01.2013
IFRIC 20	Frais de découverture engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert	01.01.2013
Amendements à IFRS 10	Etats financiers consolidés	01.01.2013
Amendements à IFRS 11	Partenariats	01.01.2013
Amendements à IFRS 12	Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	01.01.2013
Amendements à IAS 1	Présentation des états financiers	01.01.2013
Amendements à IAS 19	Avantages du personnel	01.01.2013
Amendements à IAS 27	Etats financiers individuels	01.01.2013
Amendements à IAS 28	Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	01.01.2013
Amendements à IAS 36	Dépréciation d'actifs	01.01.2013
Amendements à IFRS 7	Informations à fournir – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers	01.01.2013
Divers	Modifications normes IFRS 2009–2011	

A l'exception de celles de la norme IAS 19, ces modifications n'ont pas d'incidences significatives sur le résultat ou la situation financière du groupe. Les effets des modifications de la norme IAS 19 sont présentés ci-après sous le titre Adaptation de la présentation des comptes.

Plusieurs nouvelles normes IFRS ou compléments de normes IFRS sont entrés en vigueur le 1er janvier 2014 ou prendront effet ultérieurement.

Norme	Titre	Valable dès
Amendements à IAS 19	Régimes à prestations définies: contributions des membres du personnel	01.07.2014
Amendements à IAS 27	Etats financiers individuels: entités d'investissements	01.01.2014
Amendements à IAS 32	Instruments financiers: présentation – Compensation des actifs financiers et des passifs financiers	01.01.2014
Amendements à IAS 39	Instruments financiers: comptabilisation et évaluation – Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture	01.01.2014
IFRIC 21	Taxes prélevées par une autorité publique	01.01.2014
IFRS 9	Instruments financiers: classification et évaluation – Comptabilité de couverture	Date de première application ouverte
Amendements à IFRS 10	Etats financiers consolidés: entités d'investissements	01.01.2014
Amendements à IFRS 12	Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités: entités d'investissements	01.01.2014
Divers	Modifications normes IFRS 2010–2012	01.07.2014
Divers	Modifications normes IFRS 2011–2013	01.07.2014

La Poste avait décidé de ne pas appliquer les normes ci-dessus à l'avance. Elles n'ont donc pas eu d'effets sur les présents états financiers consolidés. Les dispositions nouvelles ou amendées entrées en vigueur le 1er janvier 2014 ne devraient pas avoir d'incidence financière significative. Quant à l'impact des modifications de la norme IFRS 9, il ne pourra être évalué que lorsque le projet de révision de la norme sera entièrement achevé.

Adaptation de la présentation des comptes

Engagements de prévoyance en faveur du personnel

La norme comptable IAS 19 révisée est en vigueur depuis le 1er janvier 2013 et les valeurs de l'exercice précédent ont été ajustées en conséquence.

– La norme IAS 19 révisée supprime la possibilité d'appliquer la méthode du «corridor», pratiquée jusqu'ici par la Poste. Toutes les variations de la valeur actuelle des engagements pour plans de prévoyance à prestations définies (primauté des prestations) ainsi que de la juste valeur de la fortune du plan sont comptabilisées immédiatement, autrement dit dans la période durant laquelle elles se produisent. Les résultats des réévaluations des engagements de prévoyance en faveur du personnel sont immédiatement mis en compte dans les «autres éléments du résultat global (OCI)». Le solde des pertes actuarielles, des bénéfices sur modifications de plans et du partage de risques non encore comptabilisés au 31 décembre 2011, qui s'élevait à 1,987 milliard de francs, a été mis en compte dans les fonds propres au bilan (réserves issues de bénéfices) dans le cadre de l'application rétroactive de la norme IAS 19 révisée (retraitement).

– Les charges d'intérêts sur la valeur actuelle des engagements pour plans de prévoyance à primauté des prestations et le revenu attendu des actifs de prévoyance comptabilisés jusqu'ici sont remplacés, conformément à la norme IAS 19 révisée, par les charges d'intérêts nets. Celles-ci sont calculées sur la base du taux d'actualisation ainsi que des engagements et actifs nets de prévoyance et sont désormais présentées dans le résultat financier (2012: 59 millions de francs).

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Les effets de ces ajustements rétroactifs sur les bilans consolidés arrêtés au 1er janvier et au 31 décembre 2012 et sur le compte de résultat consolidé 2012 sont les suivants:

Bilan au 1er janvier 2012 En millions de CHF	Présenté	Ajustement	Ajusté
Engagements de prévoyance en faveur du personnel	686	1 987	2 673
Actifs d'impôts différés sur le bénéfice	48	41	89
Fonds propres	4 879	–1 946	2 933

Bilan au 31 décembre 2012 En millions de CHF	Présenté	Ajustement	Ajusté
Engagements de prévoyance en faveur du personnel	465	2 533	2 998
Actifs d'impôts différés sur le bénéfice	45	53	98
Fonds propres	5 625	–2 480	3 145

Compte de résultat de l'exercice 2012 En millions de CHF	Présenté	Ajustement	Ajusté
Produits d'exploitation	8 576	–	8 576
Charges d'exploitation	–7 686	–30	–7 716
Résultat d'exploitation (EBIT)	890	–30	860
Bénéfice consolidé avant impôts	899	–89	810
Bénéfice consolidé	859	–87	772
Résultat global	947	–534	413

Les charges de prévoyance ajustées de l'exercice 2012 ont augmenté de 89 millions de francs, dont 30 millions relevant des charges d'exploitation et 59 millions grevant le résultat financier. Etant donné que Poste CH SA n'est pleinement imposable que depuis le 1er janvier 2013, les effets fiscaux sont peu importants.

Impôts différés

En raison de sa transformation d'établissement de droit public en société anonyme de droit public, la Poste est pleinement imposable depuis le 1er janvier 2013. Cela signifie que les bénéfices réalisés dans le domaine du monopole, qui étaient auparavant exonérés de l'impôt, y sont désormais assujettis. Il a donc été nécessaire d'effectuer une comptabilisation initiale des impôts différés actifs et passifs pour le domaine d'activités précédemment exonéré de l'établissement de droit public. Cette première pleine imposition de la Poste s'est traduite par une augmentation des impôts courants sur le bénéfice, qui ont atteint 94 millions de francs (2012: 34 millions).

La comptabilisation initiale des impôts différés au 1er janvier 2013 a débouché principalement sur des actifs d'impôts différés et, par conséquent, sur des produits d'impôts différés sur le bénéfice, qui se sont répercutés sur le bénéfice consolidé. A l'exception des provisions pour autres prestations à long terme échues, l'augmentation des actifs d'impôts différés résulte des revalorisations ci-après, opérées lors du passage à un bilan conforme au droit commercial.

Impôts différés initiaux			1er janvier 2013
En millions de CHF	Différence temporelle due aux revalorisations	Impôts différés actifs	Effet de la comptabilisation initiale des impôts différés sur le compte de résultat
Immobilisations corporelles (immeubles)	1 300	286	286
Immobilisations incorporelles (marques et goodwill)	3 000	520	520
Immobilisations financières (détenues jusqu'à l'échéance)	300	66	66
Provisions pour autres prestations à long terme échues	n. d.	64	64
Impôts différés résultant de différences temporelles dues aux revalorisations			**936**

On a dû en outre constituer des actifs d'impôts différés sur les différences temporelles relatives aux engagements de prévoyance en faveur du personnel et aux provisions enregistrées jusqu'ici dans le domaine exonéré. Ces actifs sont comptabilisés principalement dans les fonds propres.

Autres
Les normes et modifications ci-dessous n'ont d'incidences que sur les indications de l'annexe, à l'exclusion de toute influence significative sur le résultat ou la situation financière de la Poste.

– IFRS 13: Evaluation de la juste valeur
– Amendements à IFRS 7: Informations à fournir – Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers
– Amendements à IAS 1: Présentation des postes des autres éléments du résultat global (OCI)
– IFRS 12: Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

Les pertes des services de paiement, qui étaient comptabilisées jusqu'ici avec les charges des services financiers, sont désormais présentées comme poste de déduction dans les produits des services financiers.

La Poste gère désormais ses segments sur la base du résultat opérationnel avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets. Les valeurs de l'exercice précédent ont donc été ajustées en conséquence, conformément à la norme IFRS 8.

Depuis le 1er janvier 2013, la Poste suit l'approche de la double présentation de l'information, avec un état du résultat global en deux parties.

De plus, les écarts de change sont désormais présentés dans le bilan et dans l'état de variation des fonds propres avec les bénéfices et les pertes directement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

La présentation du tableau de financement consolidé, y compris les valeurs de l'exercice précédent, a été ajustée au 1er janvier 2013. Quelques reclassements ont permis d'en améliorer la valeur informative.

3 | Principes de présentation et de consolidation des comptes

Les comptes annuels consolidés de la Poste comprennent La Poste Suisse SA et toutes les sociétés que celle-ci contrôle directement ou indirectement. Par «contrôler», on entend le fait qu'en raison de son engagement dans une société, la Poste est exposée à des résultats économiques variables, ou qu'elle a le droit et la possibilité d'influer sur ces résultats économiques en exerçant son pouvoir de décision au sein de la société. La Poste dispose d'un pouvoir de décision lorsqu'en vertu des droits qui lui reviennent, elle a la possibilité de déterminer les activités principales de la société, autrement dit les activités ayant une influence significative sur les résultats économiques de cette dernière. C'est habituellement le cas lorsque la Poste détient, soit directement, soit indirectement, plus de 50% des droits de vote ou des droits de vote susceptibles d'être exercés dans la société. Ces sociétés sont intégralement consolidées. La consolidation se fonde sur les comptes de La Poste Suisse SA et de chacune des sociétés du groupe, arrêtés selon des principes uniformes et à la même date.

La consolidation a pour effet d'éliminer la totalité des créances et engagements internes au groupe, des charges et produits découlant de transactions internes ainsi que des bénéfices intermédiaires non réalisés. Les parts des participations ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires) aux fonds propres de sociétés consolidées sont présentées avec les fonds propres, sous un poste séparé. Les parts du résultat revenant aux participations ne donnant pas le contrôle sont indiquées dans le compte de résultat/l'état du résultat global consolidé.

Les participations dans des sociétés associées avec droits de vote compris entre 20 et 50% et/ou dans des sociétés associées sur lesquelles la Poste exerce une influence prépondérante, mais qu'elle ne contrôle pas, sont non pas consolidées, mais comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence (equity method) et enregistrées comme participations dans des sociétés associées. Les coentreprises (joint ventures) assorties de 50% de droits de vote, que la Poste contrôle conjointement avec une tierce partie, sont enregistrées et présentées selon la même méthode. Celle-ci consiste à calculer la valeur

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

de la participation à partir de la valeur d'acquisition, adaptée par la suite en fonction des éventuelles variations de la part de la Poste aux actifs nets de la société. Les transactions et les montants importants concernant ces sociétés sont présentés séparément comme postes relatifs aux sociétés associées et coentreprises. Les participations inférieures à 20% sont saisies et présentées en tant qu'immobilisations financières de la catégorie «disponible à la vente».

Les sociétés acquises au cours de la période sous revue sont intégrées dans les comptes annuels consolidés à compter de la date de la prise de contrôle effective. Les sociétés vendues sont prises en compte jusqu'à la date de la cession de leur contrôle, qui correspond généralement à celle de la vente.

Une vue d'ensemble des sociétés du groupe ainsi que des sociétés associées et des coentreprises est présentée à la note 36, Périmètre de consolidation.

Conversion de monnaies étrangères

Les comptes annuels consolidés de la Poste sont présentés en francs suisses (CHF).

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction. A la date de clôture du bilan, les actifs et engagements monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours du jour. Les placements non monétaires classés dans la catégorie des immobilisations financières disponibles à la vente sont évalués à la valeur de marché et le résultat de change non réalisé est comptabilisé directement dans les fonds propres.

L'actif et le passif des bilans établis en monnaie étrangère de sociétés entièrement consolidées sont convertis en francs suisses au cours du jour de clôture du bilan. Le compte de résultat, le tableau de financement et les autres états de variation sont convertis au cours moyen de la période sous revue. Les écarts résultant de la conversion du bilan annuel et de l'état du résultat global des sociétés étrangères du groupe sont comptabilisés directement dans les fonds propres consolidés.

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il est établi que les avantages économiques découlant de la transaction reviennent à la Poste et que ceux-ci peuvent être calculés de façon fiable.

Les produits des services logistiques sont portés en compte à la date de fourniture des services, après déduction des réductions sur recettes. Les revenus de la vente de produits sont portés au compte de résultat lorsque les risques et les avantages liés à la propriété du produit ont été transférés à l'acheteur. La Poste reçoit des indemnités de la Confédération pour ses prestations relevant du transport public de voyageurs ainsi que pour les coûts non couverts du transport de journaux. Ces indemnités sont mises en compte avec effet sur le résultat par période.

Les produits des commissions et des services provenant des services financiers sont comptabilisés par période. Les produits d'intérêts résultant des immobilisations financières et les charges d'intérêts des fonds des clients sont délimités par période. Les produits d'intérêts sur placements financiers à revenu fixe des catégories «détenu jusqu'à l'échéance» et «disponible à la vente» sont enregistrés selon la méthode des taux effectifs.

Avoirs en caisse

Les avoirs en caisse comprennent le stock de numéraire en francs suisses et en monnaies étrangères ainsi que les fonds en instance de comptabilisation (versements en espèces aux offices de poste qui n'ont pas encore été inscrits au crédit du compte de PostFinance [SIC] auprès de la BNS). L'évaluation des avoirs en caisse a lieu à la valeur nominale.

Créances financières

Les créances sur établissements financiers et celles rémunérées sur les clients (découverts techniques des comptes postaux) sont évaluées en appliquant la méthode des taux d'intérêt effectifs, sur la base du coût d'acquisition amorti qui, en règle générale, correspond à la valeur nominale. En cas de doute sur la solvabilité d'un créancier, des correctifs de valeur appropriés sont constitués (impairment). Les

correctifs de valeur individuels sont imputés sur un compte ad hoc distinct. La radiation définitive de la créance intervient lorsque des indices sûrs montrent qu'elle ne pourra plus être recouvrée. Outre les correctifs de valeur individuels appliqués à des risques de défaillance spécifiques et connus, des correctifs de valeur de portefeuille sont constitués sur la base de données statistiques relatives au risque de défaillance historique.

Créances résultant de livraisons et prestations et autres créances

Les créances résultant de livraisons et prestations et les autres créances sont comptabilisées au coût d'acquisition amorti, qui correspond généralement à leur valeur nominale, déduction faite d'un correctif de valeur (ducroire) pour d'éventuelles défaillances. Les correctifs de valeur individuels sont imputés sur un compte ad hoc distinct. La radiation définitive de la créance intervient lorsque des indices sûrs montrent qu'elle ne pourra plus être recouvrée. Outre les correctifs de valeur individuels appliqués à des risques de défaillance spécifiques et connus, des correctifs de valeur de portefeuille sont constitués sur la base de données statistiques relatives au risque de défaillance historique.

Stocks

Les stocks englobent les biens commercialisés, les produits finis et semi-finis, les carburants, le matériel d'exploitation, les matériaux et le matériel de production. Ils sont évalués à leur coût d'acquisition ou de revient ou à leur valeur réalisable nette si celle-ci est plus basse. Les coûts d'acquisition ou de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. Pour les stocks non courants, des correctifs de valeur correspondants sont constitués.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières acquises principalement dans le but de réaliser des bénéfices à court terme en exploitant de façon ciblée les fluctuations de cours du marché sont évaluées à leur valeur de marché (juste valeur). Elles sont classées dans la catégorie «à la juste valeur par le biais du résultat, négoce ou désignation». Dans cette catégorie, la variation de la valeur de marché est comptabilisée dans le compte de résultat. Les produits d'intérêts et de dividendes résultant d'immobilisations financières de la catégorie «à la juste valeur par le biais du résultat, négoce ou désignation» sont présentés dans l'annexe sous un poste séparé.

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que la Poste a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont classées comme détenues jusqu'à l'échéance et comptabilisées au coût d'acquisition amorti selon la méthode des taux d'intérêt effectifs. Cette méthode prévoit la répartition de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (agio/disagio) sur la durée du placement concerné à l'aide de la méthode de la valeur actuelle, de sorte qu'une rémunération constante est garantie jusqu'à l'échéance.

Les autres immobilisations financières dont la durée de détention n'est pas définie et qui peuvent être vendues à tout moment pour obtenir des liquidités ou en réaction aux fluctuations du marché sont considérées comme étant disponibles à la vente et comptabilisées à leur valeur de marché. Les plus-values et moins-values non réalisées sont saisies dans les fonds propres sous le poste «plus-values latentes sur immobilisations financières», sans effet sur le résultat; elles ne sont portées au compte de résultat qu'au moment de la vente de l'immobilisation financière ou de l'apparition d'une dépréciation (impairment). Les écarts de change se rapportant aux immobilisations financières monétaires disponibles à la vente sont mis en compte avec effet sur le résultat.

Les prêts accordés par la Poste sont portés au bilan au coût d'acquisition amorti. La mise en compte des immobilisations financières dans le bilan a lieu à la date de conclusion.

La Poste vérifie régulièrement les immobilisations financières quant à des indications de dépréciation. Elle se fonde à cet effet principalement sur l'évolution des valeurs de marché et sur l'abaissement de la notation de crédit des immobilisations par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées. En présence de telles indications, elle détermine la valeur recouvrable des immobilisations. La valeur recouvrable des immobilisations et des prêts rémunérés correspond à la valeur actuelle des flux de liquidités attendus provenant du paiement des intérêts et de remboursements. La valeur actuelle des immobilisations et des prêts détenus jusqu'à l'échéance est calculée sur la base du taux d'intérêt

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

effectif initial des immobilisations financières concernées. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable d'une immobilisation financière, la différence est inscrite comme dépréciation avec effet sur le résultat. Si une immobilisation financière disponible à la vente doit faire l'objet d'une dépréciation, la perte nette cumulée de cette immobilisation est extraite des fonds propres, puis comptabilisée avec effet sur le résultat. Si la valeur de marché d'un placement rémunéré, par exemple un emprunt obligataire, est inférieure à sa valeur comptable simplement en raison d'un changement des taux du marché, la dépréciation n'est pas comptabilisée, pour autant que la solvabilité de l'émetteur puisse être considérée comme bonne. Le cas échéant, la variation de la valeur de marché d'immobilisations financières disponibles à la vente est comptabilisée directement dans les fonds propres. Des dépréciations sont opérées sur les instruments de fonds propres de la catégorie «disponible à la vente» lorsqu'une diminution significative (recul de 20% par rapport au prix d'achat) ou durable (9 mois) de la valeur de marché est constatée. Jusqu'à la réalisation des titres, aucune reprise de dépréciation n'est comptabilisée avec effet sur le résultat, les variations de valeur positives étant imputées directement sur les fonds propres. Les correctifs de valeur individuels d'immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance et de prêts sont imputés sur un compte ad hoc distinct. La radiation définitive de l'immobilisation financière intervient lorsque des indices sûrs montrent qu'elle ne pourra plus être recouvrée. Outre les correctifs de valeur individuels appliqués à des risques de défaillance spécifiques et connus, des correctifs de valeur de portefeuille sont constitués pour les immobilisations détenues jusqu'à l'échéance et les prêts, sur la base de relevés relatifs au risque de défaillance historique.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés essentiellement pour couvrir les risques de change et de taux d'intérêt et, dans une moindre mesure, pour le négoce.

Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de marché ou du flux de liquidités des transactions couvertes. L'efficacité des opérations de couverture est vérifiée semestriellement.

Les couvertures de juste valeur sont utilisées pour couvrir la valeur de marché d'un actif ou d'un passif. Les variations de valeur aussi bien de l'instrument de couverture que de l'instrument sous-jacent sont portées au compte de résultat, avec effet sur le résultat.

Les couvertures de cash-flow servent à couvrir les transactions futures attendues. La partie efficace de la variation est imputée aux autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace est comptabilisée avec effet sur le résultat.

Les dérivés qui ne sont pas mis en compte selon les règles de la comptabilité de couverture ou qui n'en remplissent pas les conditions sont traités comme des instruments de négoce.

Les instruments financiers dérivés achetés à des fins de négoce sont inscrits au bilan à leur valeur de marché, lors de la conclusion de la transaction. Par la suite, ils sont également évalués à leur valeur de marché. Les variations de valeur de marché des instruments de négoce sont comptabilisées avec effet sur le résultat.

Valeur de marché (juste valeur)

La valeur de marché, ou juste valeur, est le prix que l'on obtiendrait pour la vente d'un actif le jour de référence de son évaluation dans le cadre d'une transaction ordinaire entre acteurs du marché, ou que l'on devrait payer en cas de transfert d'un passif. On part du principe que la transaction est réalisée sur le marché principal ou, s'il n'en existe pas, sur le marché le plus avantageux. La valeur de marché d'un engagement reflète le risque de non-respect de l'engagement.

La détermination de la valeur de marché d'instruments financiers se fait sur la base des cotations boursières et de modèles d'évaluation (méthode de la valeur actuelle, etc.). Dans le cas des instruments financiers cotés, la valeur de marché correspond à la valeur boursière. Pour les instruments financiers monétaires non cotés, la valeur de marché est calculée sur la base de l'actualisation du cash-flow en utilisant le taux d'intérêt actuel s'appliquant à des instruments comparables de même échéance.

Opérations de mise en pension et de prise en pension et opérations de prêt de titres

Les liquidités qui résultent des opérations de prise en pension (reverse repurchase) sont présentées en tant que créances sur établissements financiers. Les placements financiers obtenus à titre de sûretés lors de l'opération ne sont pas mis en compte. L'inscription au bilan se fait au jour d'exécution. Les produits d'intérêts issus des opérations de prise en pension sont régularisés par période.

Les placements financiers transférés en tant que sûretés lors des opérations de mise en pension (repurchase) continuent à être inscrits au bilan en tant qu'immobilisations financières. L'apport de liquidités est enregistré dans les autres engagements financiers. Les charges d'intérêts résultant des opérations de mise en pension sont délimitées par période.

En ce qui concerne les opérations de prêts/emprunts de titres, la Poste n'a recours qu'au prêt de titres (securities lending). Les instruments financiers prêtés continuent à être portés au bilan en tant qu'immobilisations financières.

La couverture des titres des opérations de mise en pension et de prise en pension et des opérations de prêt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché.

Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un terrain et/ou un bâtiment ou une partie de bâtiment détenu par le propriétaire ou par un preneur de leasing dans le cadre d'un contrat de location-financement pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital. En font aussi partie les immobilisations en construction destinées à être utilisées en tant qu'immeubles de placement.

Les immeubles de placement doivent être évalués initialement à leur coût d'acquisition ou de construction. Les coûts de transaction doivent être inclus dans l'évaluation initiale.

Après leur comptabilisation initiale, les immeubles de placement du groupe Poste doivent être évalués et portés au bilan à leur coût d'acquisition ou de construction, déduction faite des amortissements et dépréciations cumulés.

Les immeubles de placement sont amortis linéairement en fonction de leur durée d'utilité estimée (indéterminée pour les terrains et de 20 à 60 ans pour les immeubles d'exploitation). Les immobilisations en construction ne sont pas amorties.

Les dépenses de remplacement, de modernisation ou de rénovation d'un immeuble de placement ou de l'un de ses éléments sont comptabilisées à l'actif comme investissements de remplacement. Les coûts d'entretien sont non pas portés à l'actif, mais immédiatement saisis dans le compte de résultat.

S'il y a changement d'utilisation d'un immeuble, il y a lieu de procéder au transfert correspondant au sein ou hors de la catégorie des immeubles de placement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les amortissements sont effectués de façon linéaire sur les durées d'utilité estimées ci-après.

Durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles	
Terrains	indéterminée
Immeubles d'exploitation	20 à 60 ans
Installations d'exploitation	3 à 20 ans
Machines	3 à 15 ans
Equipements informatiques	3 à 10 ans
Mobilier	3 à 20 ans
Véhicules ferroviaires	10 à 30 ans
Autres véhicules	3 à 15 ans

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Les aménagements réalisés par le locataire et les installations situées dans des locaux loués inscrits à l'actif sont amortis sur la durée d'utilité estimée ou sur la durée du bail si elle est plus courte. Les composantes d'une immobilisation corporelle ayant des durées de vie différentes sont saisies et amorties séparément les unes des autres. La durée d'utilité des immobilisations corporelles est vérifiée annuellement.

Les rénovations importantes et autres coûts augmentant la valeur des bâtiments sont activés et amortis sur la durée de vie économique estimée. Les frais ordinaires de réparation ou d'entretien sont comptabilisés en charges. Les coûts de financement liés à des immobilisations en construction sont inscrits à l'actif.

Leasing

Les contrats de leasing (crédit-bail) d'immeubles, d'équipements, d'autres immobilisations corporelles et de véhicules pour lesquels la Poste supporte la totalité des risques et des avantages liés à la propriété sont considérés comme des leasings financiers. Au début du contrat de leasing, l'actif et les engagements résultant du leasing financier sont mis en compte à la juste valeur de l'objet du leasing ou, si elle est moins élevée, à la valeur actuelle des paiements minimaux effectués à titre de leasing. Tout paiement à titre de leasing est subdivisé en amortissement et charges d'intérêts. La part d'amortissement est déduite des engagements de leasing capitalisés.

Les autres contrats de leasing, dans lesquels la Poste est preneur ou donneur de leasing, sont comptabilisés en tant que leasing d'exploitation (operating leasing). Les paiements à titre de leasing sont comptabilisés sur toute la durée du contrat dans le compte de résultat.

Les terrains et les bâtiments loués à long terme sont comptabilisés séparément. Sous certaines conditions, les bâtiments figurent au bilan comme leasing financier.

Immobilisations incorporelles

Lors de regroupements d'entreprises, les actifs et les engagements identifiables ainsi que les éventuelles parts ne donnant pas le contrôle sont comptabilisés et évalués à la juste valeur en appliquant la méthode de l'acquisition. L'éventuelle différence positive par rapport au prix d'achat est inscrite à l'actif au coût d'acquisition en tant que goodwill, sous déduction de la dépréciation (impairment).

Les entrées d'actifs incorporels non acquis par regroupement d'entreprises sont comptabilisées à la valeur d'acquisition et amorties linéairement sur leur durée de vie économique estimée. Les durées de vie économique estimées d'actifs incorporels sont régulièrement vérifiées. Elles sont généralement inférieures à dix ans.

Dépréciations (immobilisations corporelles et incorporelles)

Les immobilisations corporelles et incorporelles (sans goodwill) sont régulièrement vérifiées quant à la présence d'indices de dépréciation. Le cas échéant, leur valeur comptable est comparée à leur valeur recouvrable (valeur la plus élevée entre, d'une part, la juste valeur moins les frais de vente et, d'autre part, la valeur d'utilité). Si la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation correspondant à l'écart entre les deux valeurs est comptabilisée avec effet sur le résultat. Un test de dépréciation du goodwill est effectué au moins une fois par an.

Fonds des clients (PostFinance)

Les fonds des clients déposés auprès de PostFinance sur des comptes postaux, des comptes d'épargne et des comptes de placement ainsi que les obligations de caisse sont évalués au coût d'acquisition amorti, qui correspond généralement à leur valeur nominale.

Autres engagements financiers

Les autres engagements financiers se composent d'engagements envers des établissements financiers, évalués au coût d'acquisition amorti, d'instruments financiers dérivés, évalués à leur valeur de marché, d'engagements de leasing financier ainsi que d'opérations de mise en pension (repurchase).

Provisions

Des provisions sont constituées si, au moment de l'inscription au bilan, un événement passé se traduit par une obligation actuelle et qu'une sortie de fonds dont le montant peut être calculé de manière fiable est probable.

Les provisions pour restructuration ne sont constituées qu'après présentation et communication d'un plan détaillé.

La Poste assume elle-même divers risques par une autoassurance. Les charges attendues pour des sinistres survenus et non assurés auprès de tiers sont provisionnées.

Prévoyance en faveur du personnel

La majorité du personnel est assurée auprès de la Caisse de pensions Poste selon un plan de prévoyance à primauté des prestations. Ce plan couvre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès, conformément aux dispositions légales. Les coûts des services et les engagements résultant du plan de prévoyance sont calculés annuellement selon la méthode dite des unités de crédit projetées. Celle-ci se fonde sur le nombre d'années de service accomplies par les collaborateurs au moment de la clôture du bilan et, entre autres, sur des hypothèses quant à l'évolution des salaires. Le montant à porter au bilan en tant qu'engagements ou avoirs correspond à la valeur actuelle des engagements de prévoyance à primauté des prestations (capital de couverture selon la norme IAS 19 pour les assurés actifs et les bénéficiaires de rente calculé selon la méthode des unités de crédit projetées), sous déduction des actifs de prévoyance à la valeur de marché (actifs de la CP Poste répartis sur la base du capital de couverture des assurés actifs et des bénéficiaires de rente).

Les droits aux prestations acquis en sus (coût des services rendus au cours de la période), le coût des services passés, les bénéfices et les pertes résultant des liquidations de plans (settlements) et le résultat net des intérêts sont immédiatement portés au compte de résultat. Les profits et les pertes actuariels résultant des engagements de prévoyance en faveur du personnel, les produits des actifs des plans (sans les produits d'intérêts) et la variation de l'effet du plafonnement des actifs (sans le résultat des intérêts) sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les autres plans de prévoyance, les contributions versées par l'employeur grèvent le compte de résultat, conformément aux règles applicables aux plans à primauté des cotisations.

Les provisions pour les autres prestations à long terme versées aux collaborateurs (primes de fidélité) et pour les bons pour le personnel remis aux retraités sont également déterminées selon la méthode des unités de crédit projetées, de même que les provisions pour congés sabbatiques des cadres supérieurs et des cadres dirigeants. Les coûts des services, le résultat net des intérêts et les réévaluations sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat.

Impôts sur le bénéfice

En matière d'imposition, La Poste Suisse SA est assimilée aux sociétés de capitaux privées, conformément à l'article 10 LOP. Les sociétés du groupe en Suisse et à l'étranger sont soumises aux impôts ordinaires sur les bénéfices perçus dans leur pays.

Pour la Poste et pour les sociétés du groupe, les impôts différés sur le bénéfice sont calculés sur la base des taux d'imposition actuels ou attendus dans le pays concerné. Ils tiennent compte des effets en matière d'impôts sur le bénéfice des écarts temporaires (différences temporelles) entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, selon l'approche bilan de la méthode du report variable (balance sheet liability method). Les reports de pertes fiscales ne sont pris en compte dans le calcul des impôts différés que dans la mesure où une compensation avec des bénéfices imposables futurs est probable.

Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants (immobilisations corporelles et incorporelles) ou les groupes à céder (p. ex. des parties entières d'entreprise) sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

doit être réalisée majoritairement par leur vente et non par la poursuite de leur utilisation et que l'intention est effectivement de les vendre. Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont évalués à la plus faible des valeurs entre la valeur comptable et la juste valeur, déduction faite des frais de vente, et ne sont plus amortis.

4 | Incertitudes d'estimation et appréciation du management

L'établissement des comptes consolidés repose sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Bien que la Direction du groupe Poste fasse ces estimations et hypothèses le plus scrupuleusement possible, compte tenu des informations les plus récentes sur les événements en cours ainsi que des mesures prévues au niveau du groupe, les résultats effectifs peuvent différer des prévisions. Les estimations et les hypothèses qui, si elles ne s'avèrent pas, présentent un risque marqué d'ajustement majeur de la valeur comptable d'un actif ou d'un engagement au cours du prochain exercice sont présentées ci-après.

Sont également commentées les méthodes d'établissement du bilan et d'évaluation qui, selon l'appréciation de la Direction du groupe, peuvent avoir une influence importante sur les comptes annuels consolidés.

Incertitudes d'estimation quant à l'application des méthodes d'établissement du bilan et d'évaluation

Durées d'utilité des immobilisations corporelles
La durée d'utilité des immobilisations corporelles (valeur comptable au 31 décembre 2013: 2,470 milliards de francs) est établie compte tenu de l'état de la technique et des enseignements tirés du passé. La durée d'utilité effective peut toutefois différer des estimations en raison des progrès technologiques et de l'évolution des conditions du marché. Le cas échéant, la durée d'utilité est ajustée à la nouvelle situation et, si une avancée technologique rend les immobilisations corporelles obsolètes, celles-ci sont amorties plus rapidement ou vendues.

Engagements de prévoyance en faveur du personnel
Les charges et les engagements de prévoyance en faveur du personnel (valeur comptable au 31 décembre 2013: 2,042 milliards de francs) sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées. Les calculs se fondent sur différentes hypothèses actuarielles, par exemple sur l'évolution attendue des salaires et des rentes et sur le taux d'actualisation des engagements de prévoyance.

Valeur de marché des instruments financiers
La valeur de marché des immobilisations financières (valeur comptable au 31 décembre 2013: 66,847 milliards de francs) non cotées en bourse repose sur des méthodes d'estimation reconnues. Les hypothèses adoptées s'appuient en particulier sur des informations tirées du marché. Pour la détermination de la valeur de marché de quelques immobilisations financières non cotées en bourse et disponibles à la vente, on a utilisé la méthode de l'actualisation du cash-flow. Le calcul de la valeur actualisée du cash-flow repose sur les courbes d'intérêts de Bloomberg, compte tenu des paramètres pertinents (notation, durée, etc.).

Goodwill
La dépréciation des postes de goodwill (valeur comptable au 31 décembre 2013: 225 millions de francs) est vérifiée annuellement, également au moyen de la méthode de l'actualisation du cash-flow. Les paramètres appliqués reposent sur des hypothèses spécifiques au pays et à l'unité génératrice de trésorerie concernés. Les flux financiers utilisés dans les calculs tiennent compte de la planification financière stratégique à trois ans et d'une valeur résiduelle, qui ne contient aucune composante de croissance.

Appréciation du management quant à l'application des méthodes d'établissement du bilan et d'évaluation

Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance
Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que la Poste a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont classées comme détenues jusqu'à l'échéance. Si la Poste ne pouvait finalement pas conserver ces immobilisations financières jusqu'à leur échéance, celles-ci seraient

reclassées dans la catégorie «disponible à la vente», avec pour conséquence qu'elles devraient être évaluées non plus au coût d'acquisition amorti, mais à leur valeur de marché.

Dépréciations sur des immobilisations financières disponibles à la vente et détenues jusqu'à l'échéance et sur des prêts
Pour déterminer une dépréciation (impairment) non temporaire, la Poste applique les dispositions de la norme IAS 39 «Instruments financiers: comptabilisation et évaluation». Le management prend donc plusieurs facteurs en considération, tels que la durée, la branche, les perspectives d'avenir, le contexte technologique, etc.

5 | Informations sectorielles

Principes

La délimitation des segments opérationnels se fonde sur les unités d'organisation pour lesquelles des comptes sont rendus au management du groupe. Il n'y a pas de regroupement de segments opérationnels. Les relations entre les segments se fondent sur un catalogue de prestations et un concept de prix de transfert. Ces prix sont déterminés sur la base de critères relevant de l'économie d'entreprise. La composition de l'actif des segments est présentée séparément dans le paragraphe «Composition de l'actif et du passif des segments».

La répartition des unités de Poste CH SA et des sociétés du groupe figurant au bilan entre les différents segments est présentée à la note 36, Périmètre de consolidation.

Segmentation

Segmentation	Description
Marché de la communication	
PostMail	Services dans les domaines du courrier adressé, des journaux et des envois non adressés (Suisse, import et export)
Swiss Post Solutions	Gestion de documents et solutions Business Process Outsourcing relevant du domaine postal, en Suisse et à l'étranger
Réseau postal et vente	Canal de distribution de services postaux et, à titre complémentaire, de produits de tiers pour la clientèle privée ainsi que pour les PME
Marché de la logistique	
PostLogistics	Colis, exprès et solutions logistiques en Suisse et à l'international
Marché des services financiers grand public	
PostFinance	Paiements, épargne, placements, prévoyance, financement en Suisse et trafic des paiements international
Marché du transport de voyageurs	
CarPostal	Lignes régionales, locales et dans les agglomérations, gestion de systèmes en Suisse et, ponctuellement, à l'étranger
Autres	Unités non attribuables aux autres segments, telles que les unités de services (Immobilier et Technologies de l'information) et les unités de gestion (notamment Personnel, Finances et Communication)
Consolidation	Effets des éliminations internes au groupe

Informations géographiques

Les informations géographiques sont présentées comme suit: d'une part, en fonction de la localisation des sociétés du groupe générant le chiffre d'affaires (Europe, Amérique, Asie) et, d'autre part, selon que le chiffre d'affaires est réalisé dans les secteurs «Suisse» ou «Etranger et transfrontalier» (voir pages 80 et 81). Le secteur «Etranger et transfrontalier» comprend le chiffre d'affaires des sociétés étrangères du groupe.

Mandats de prestations légaux

Ses mandats de prestations légaux obligent la Poste à assurer le service universel relevant des services postaux et des services de paiement. La Poste n'est pas libre de fixer les prix comme elle l'entend. Dans

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

le domaine des services réservés (monopole), le Conseil fédéral fixe un plafond de prix. De plus, en raison de la position de marché dominante de la Poste, le Surveillant des prix peut examiner à tout moment les prix de la plupart des produits et services relevant ou non du service universel. Les services réservés, qui sont assurés par le segment PostMail, comprennent les lettres adressées du service intérieur et les lettres en provenance de l'étranger jusqu'à 50 grammes.

En vertu de la loi sur la poste, la Poste fournit des services réservés et non réservés ainsi que des services libres. Les services réservés (monopole) comprennent le courrier adressé en Suisse et le courrier international entrant jusqu'à 50 grammes; ils relèvent des segments PostMail ainsi que Réseau postal et vente.

La limite du monopole a été abaissée à 100 grammes le 1er avril 2006, puis à 50 grammes le 1er juillet 2009. Grâce à ce monopole résiduel, la Poste est en mesure de continuer à assurer un service universel de qualité à des prix abordables, contribuant ainsi à renforcer le service public en Suisse.

Indemnisation par l'Etat

La Poste a perçu de la Confédération suisse pour la fourniture de prestations fixées par la loi les indemnités ci-après, incluses dans le chiffre d'affaires net des services logistiques.

– Segment CarPostal: 175 millions de francs pour le transport de voyageurs effectué au titre des transports publics (2012: 169 millions).

– Segment PostMail: depuis le 1er janvier 2013, les subventions de la Confédération à la presse (50 millions de francs) sont non plus portées au crédit du compte des journaux de la Poste, mais intégralement distribuées aux titres ayants droit sous la forme d'une réduction de prix. La Poste tient à cet effet, dans le bilan du segment PostMail, un compte de passage duquel les subventions à la presse sont progressivement débitées pour être portées au crédit des éditeurs concernés, réduisant ainsi leur facture. En 2012, les indemnités perçues par le segment PostMail pour les coûts non couverts du transport des journaux – comptabilisées dans le chiffre d'affaires net des services logistiques – s'élevaient à 50 millions de francs.

Composition de l'actif et du passif des segments

Les actifs et les passifs résultant des activités d'exploitation d'un segment lui sont si possible attribués. Comme le résultat du segment PostFinance est constitué de produits et de charges d'exploitation de nature financière, les avoirs rémunérés et les engagements correspondants sont portés respectivement à l'actif et au passif du segment.

L'actif et le passif du segment Autres contiennent principalement:

– la valeur comptable des immeubles de Poste CH SA et de Poste Immobilier SA gérés de manière centralisée;
– les engagements de prévoyance en faveur du personnel.

Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs et des dettes (surtout des prêts, p. ex. aux entrepreneurs CarPostal) qui sont de nature essentiellement financière et ne sont donc pas comptabilisés avec les actifs et les passifs des segments.

Modifications des actifs et des passifs des segments

En raison de la transformation de la Poste en une société anonyme de droit public et de PostFinance en une société anonyme soumise à la FINMA, certains actifs et passifs du segment Autres ont été transférés au segment PostFinance.

Informations complémentaires

Les charges et les produits sans incidence sur les liquidités comprennent surtout la constitution de provisions et leur dissolution sans effet sur les flux de liquidités.

Résultats par segment et par région

Résultats par segment 2013 En millions de CHF	Note	PostMail	Swiss Post Solutions	Réseau postal et vente	Post-Logistics	Post-Finance[2]	CarPostal[3]	Autres[4]	Consoli-dation	Groupe
Produits d'exploitation										
avec clients		2 557	538	945	1 176	2 336	807	111		8 470
avec autres segments		402	78	647	405	41	5	786	–2 364	–
Total des produits d'exploitation[1]		**2 959**	**616**	**1 592**	**1 581**	**2 377**	**812**	**897**	**–2 364**	**8 470**
Résultat d'exploitation[1]		**491**	**15**	**–110**	**189**	**588**	**65**	**3**		**1 241**
Résultat financier	12, 13									–79
Résultat des sociétés associées et coentreprises	25	1	–2	–	5	6	0	–3		7
Impôts sur le bénéfice	14									582
Bénéfice consolidé										**1 751**
Actifs du segment		692	384	536	557	114 607	435	2 365	–754	118 822
Sociétés associées et coentreprises		55	0	–	12	26	2	2		97
Actifs non attribués[5]										1 464
Total des actifs										**120 383**
Engagements du segment		678	146	528	508	110 120	301	1 794	–754	113 321
Passifs non attribués[5]										1 425
Total des fonds de tiers										**114 746**
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement	26–28	19	16	11	112	112	50	92		412
Amortissements	26–28	47	21	13	64	30	39	103		317
Dépréciations	18, 26–28	4	23	–	5	6	–	–		38
Reprises de dépréciations	18, 26–28	–	–	–	–	64	–	–		64
Autres (charges)/produits sans incidence sur les liquidités		1	–17	–3	4	–5	1	–63		–82
Effectif[6]		17 212	6 798	6 591	5 426	3 439	2 487	2 152		44 105

1 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont désormais présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets. Les valeurs de l'exercice précédent ont été ajustées en conséquence.
2 Depuis le 1er janvier 2013, PostFinance SA observe également les Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes (DEC), qui relèvent du droit bancaire. Les comptes établis selon les DEC et selon les normes IFRS présentent des différences.
3 Le segment CarPostal est soumis à la loi sur le transport de voyageurs, qui dispose que la comptabilité des entreprises concessionnaires est réglée séparément par voie d'ordonnance (OCEC). Les comptes établis selon l'OCEC et selon les normes IFRS présentent des différences.
4 Comprend les unités de services (Immobilier et Technologies de l'information) et les unités de gestion (notamment Personnel, Finances et Communication).
5 Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs et des dettes contribuant surtout au résultat financier et non au résultat d'exploitation et ne sont donc pas comptabilisés avec les actifs et les passifs des segments. Les actifs et les passifs non attribués sont désormais éliminés à la faveur de transactions intragroupe. Les valeurs de l'exercice précédent ont été ajustées en conséquence.
6 Effectif moyen converti en postes à plein temps (sans apprentis).

Résultats par région 2013 En millions de CHF	Note	Europe	Amérique	Asie	Consoli-dation	Groupe	Suisse	Etranger et trans-frontalier	Consoli-dation	Groupe
Produits d'exploitation avec clients		8 403	66	1	–	8 470	7 439	1 031	–	8 470
Résultat d'exploitation[1]		1 238	2	1	–	1 241	1 194	47	–	1 241
Actifs du segment		118 777	45	3	–3	118 822	118 106	742	–26	118 822
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement	26–28	412	0	0	–	412	383	29	–	412

1 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont désormais présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets. Les valeurs de l'exercice précédent ont été ajustées en conséquence.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Résultats par segment

2012 En millions de CHF	Note	PostMail	Swiss Post Solutions	Réseau postal et vente	Post-Logistics	Post-Finance	CarPostal[3]	Autres[4]	Consolidation	Groupe
Produits d'exploitation										
avec clients		2 715	483	1 053	1 098	2 345	774	108		8 576
avec autres segments		387	66	456	437	11	4	829	–2 190	–
Total des produits d'exploitation[1]		**3 102**	**549**	**1 509**	**1 535**	**2 356**	**778**	**937**	**–2 190**	**8 576**
Résultat d'exploitation[1, 2]		**346**	**3**	**–307**	**149**	**623**	**35**	**7**	**4**	**860**
Résultat financier[2]	12, 13									–60
Résultat des sociétés associées et coentreprises	25	–1	–3	–	8	5	0	1		10
Impôts sur le bénéfice[2]	14									–38
Bénéfice consolidé[2]										**772**
Actifs du segment[2]		782	311	490	546	114 712	379	5 836	–3 406	119 650
Sociétés associées et coentreprises		53	2	–	15	22	2	5		99
Actifs non attribués[2, 5]										320
Total des actifs[2]										**120 069**
Engagements du segment[2]		832	138	629	500	113 532	356	3 040	–3 406	115 621
Passifs non attribués[2, 5]										1 303
Total des fonds de tiers[2]										**116 924**
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement	26–28	45	18	10	78	22	42	194		409
Amortissements	26–28	50	18	9	63	8	38	121		307
Dépréciations	18, 26–28	6	–	–	5	7	–	–		18
Reprises de dépréciations	18, 26–28	–	–	–	–	33	–	–		33
Autres (charges)/produits sans incidence sur les liquidités		–25	–7	–1	–18	0	–24	–271		–346
Effectif[6]		17 912	6 502	6 724	5 520	3 479	2 307	2 161		44 605

1 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont désormais présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets. Les valeurs ont été ajustées en conséquence.
2 Valeurs ajustées (voir aussi la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).
3 Le segment CarPostal est soumis à la loi sur le transport de voyageurs, qui dispose que la comptabilité des entreprises concessionnaires est réglée séparément par voie d'ordonnance (OCEC). Les comptes établis selon l'OCEC et selon les normes IFRS présentent des différences.
4 Comprend les unités de services (Immobilier et Technologies de l'information) et les unités de gestion (notamment Personnel, Finances et Communication).
5 Les actifs et les passifs non attribués comprennent des avoirs et des dettes contribuant surtout au résultat financier et non au résultat d'exploitation et ne sont donc pas comptabilisés avec les actifs et les passifs des segments. Les actifs et les passifs non attribués ont été éliminés à la faveur de transactions intragroupe. Les valeurs ont été ajustées en conséquence.
6 Effectif moyen converti en postes à plein temps (sans apprentis).

Résultats par région

2012 En millions de CHF	Note	Europe	Amérique	Asie	Consolidation	Groupe	Suisse	Etranger et transfrontalier	Consolidation	Groupe
Produits d'exploitation avec clients		8 476	81	19	–	8 576	7 551	1 025	–	8 576
Résultat d'exploitation[1, 2]		855	3	2	–	860	825	35	–	860
Actifs du segment[2]		119 604	46	3	–3	119 650	118 951	767	–68	119 650
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placement	26–28	408	1	0	–	409	378	31	–	409

1 Les produits et le résultat d'exploitation des segments sont désormais présentés avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets. Les valeurs ont été ajustées en conséquence.
2 Valeurs ajustées (voir aussi la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

6 | Résultat des services financiers

La présentation ci-dessous tient compte des caractéristiques propres aux opérations des services financiers. Sa structure est conforme à celle en usage dans les banques.

Résultat des services financiers En millions de CHF	2013	2012
Produits d'intérêts		
Produits d'intérêts des créances sur établissements financiers	0	1
Produits d'intérêts des opérations de prêt de titres et de prise en pension	3	11
Produit d'intérêts des créances rémunérées sur clients	9	9
Produits d'intérêts des immobilisations financières	1 273	1 406
Produits de dividendes des immobilisations financières	17	8
Charges d'intérêts		
Charges d'intérêts des fonds des clients (PostFinance)	–292	–398
Charges d'intérêts des engagements envers des établissements financiers	0	0
Charges d'intérêts des opérations de mise en pension	0	0
Résultat des opérations d'intérêts	**1 010**	**1 037**
Reprises de dépréciations sur immobilisations financières	59	25
Résultat des opérations d'intérêts après reprises de dépréciations	**1 069**	**1 062**
Produits des commissions des opérations de crédit	89	87
Produits des commissions des opérations sur titres et placements	35	29
Produits des commissions sur les autres prestations de services	63	53
Charges des commissions	–130	–117
Résultat des prestations de services	506	493
Résultat des opérations de commissions et de prestations de services	**563**	**545**
Résultat des opérations de négoce	160	147
Résultat selon l'option FVTPL[1]: désignation	2	0
Résultat de la vente d'immobilisations financières disponibles à la vente	24	23
Pertes des services de paiement	–7	–6
Autre résultat financier	4	–9
Résultat des services financiers	**1 815**	**1 762**
Présentation dans le compte de résultat consolidé sous:		
Produits des services financiers	2 307	2 342
Charges des services financiers	–492	–580

1 FVTPL: fair value through profit or loss (à la juste valeur par le biais du résultat, désignation).

7 | Autres produits d'exploitation

Autres produits d'exploitation En millions de CHF	2013	2012
Revenus locatifs	70	68
Bénéfices sur ventes d'immobilisations corporelles	38	21
Autres produits	95	83
Total des autres produits d'exploitation	**203**	**172**

Les autres produits comprennent essentiellement des indemnités pour prestations de gestion dans le domaine des transports publics, la commercialisation de surfaces publicitaires, la poste de campagne ainsi que les indemnités pour l'encaissement de taxes sur la valeur ajoutée et de taxes douanières.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

8 | Charges de personnel

Composition

Composition des charges de personnel En millions de CHF	Note	2013	2012
Salaires et rémunérations		3 298	3 347
Prestations sociales		352	361
Charges/(Produits) de prévoyance	9	–44	335[1]
Autres charges de personnel		95	118
Total des charges de personnel		**3 701**	**4 161**

1 Valeur ajustée (voir aussi la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

Effectif

Effectif Unités de personnel[1]	2013	2012
Effectif du groupe Poste (sans apprentis)	44 105	44 605
Apprentis du groupe Poste	2 058	2 056

1 Effectif moyen converti en postes à plein temps.

9 | Prévoyance en faveur du personnel

En Suisse, la Poste dispose de divers plans de prévoyance en faveur de ses collaborateurs. Les actifs de ces plans sont gérés séparément dans des fondations autonomes ou collectives. Les conseils de fondation des institutions autonomes se composent à parts égales de représentants des employés et de l'employeur (organes paritaires). Tant la loi que les règlements de prévoyance obligent les conseils de fondation à agir exclusivement dans l'intérêt de la fondation et des destinataires des prestations (assurés actifs et bénéficiaires de rente). L'employeur ne peut donc pas décider seul des prestations ni de leur financement, toute décision devant être prise de façon paritaire. Il incombe aux conseils de fondation de définir la stratégie de placement, de décider des modifications des règlements de prévoyance (en particulier des prestations assurées) et de déterminer les modalités de financement des prestations.

Les prestations de prévoyance dépendent du salaire assuré et de l'avoir de vieillesse. Au moment de la retraite, les assurés ont le choix entre une rente viagère, incluant une future rente de viduité, ou la perception d'un capital. Outre les prestations de vieillesse, les prestations de prévoyance incluent des rentes d'invalide et de survivant, calculées en pour cent du salaire assuré. Les assurés peuvent en outre améliorer leur situation de prévoyance en effectuant des rachats jusqu'à concurrence du montant réglementaire maximal, ou retirer des fonds de manière anticipée en vue de l'acquisition d'un logement à usage propre.

Lors de la fixation des prestations, il y a lieu d'observer les prescriptions minimales de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) et de ses dispositions d'exécution. La LPP fixe en particulier un salaire assuré et des bonifications de vieillesse minimaux. De plus, le taux d'intérêt minimal applicable à l'avoir de vieillesse est déterminé au moins tous les deux ans par le Conseil fédéral. En 2014, il est de 1,75% (2013: 1,5%).

En raison de la conception des plans de prévoyance et des dispositions de la LPP, l'employeur est exposé à des risques actuariels. Les plus importants sont le risque de placement, le risque d'inflation – s'il en résulte des augmentations de salaire –, le risque de taux d'intérêt, le risque d'invalidité et le risque de longévité. Les contributions des employés (cotisations) et celles de l'employeur sont fixées par les conseils de fondation, l'employeur devant prendre à sa charge au moins 50% de leur montant total. En cas de découvert, tant l'employeur que les employés peuvent être appelés à verser des contributions d'assainissement destinées à le combler.

En Allemagne, les sociétés (groupe SPS) disposent d'une prévoyance vieillesse d'entreprise reposant sur différentes réglementations et conventions d'entreprise. S'y ajoutent des solutions de prévoyance individuelle pour cadres dirigeants. Les cas de prévoyance couverts, autrement dit donnant droit aux prestations, sont en règle générale la vieillesse, l'invalidité et le décès. En fonction du règlement de prévoyance déterminant, les prestations prévues sont des rentes viagères ou éventuellement des prestations en capital. Le financement des prestations de prévoyance est en majeure partie à la charge de l'employeur. Si l'employé quitte l'entreprise avant l'échéance d'une prestation de prévoyance, celle-ci lui reste acquise conformément aux dispositions légales applicables.

En raison de la conception des plans de prévoyance et des dispositions légales en vigueur en Allemagne (Betriebsrentengesetz), l'employeur est exposé à des risques actuariels. Les plus importants sont le risque de longévité, le risque d'augmentation des salaires et le risque d'adaptation des rentes au renchérissement.

Hypothèses actuarielles

Les paramètres utilisés aux fins des calculs sont les suivants (moyenne pondérée):

Hypothèses actuarielles du calcul des charges de l'exercice En pour cent	2013	2012
Taux d'actualisation	2,00	2,50

Hypothèses actuarielles au 31 décembre En pour cent	2013	2012
Taux d'actualisation	2,25	2,00
Evolution attendue des salaires	2,00	2,00
Indexation des rentes	0,00	0,00
Fluctuation	3,87	3,87
Espérance de vie moyenne actuelle à l'âge de 65 ans	23 ans	19 ans

Les prestations à long terme versées aux collaborateurs sont présentées et décrites à la note 30, Provisions.

Charges de prévoyance en faveur du personnel

Charges de prévoyance En millions de CHF	2013	2012[1]
Coût des services rendus au cours de la période	597	517
Coût des services passés	–445	–1
(Bénéfices)/Pertes résultant de liquidations de plans	–8	0
Contributions des employés	–206	–188
Coûts administratifs	11	11
Paiements de rentes par l'employeur	0	0
Autres plans, reclassements	7	–4
Total des charges/(produits) de prévoyance saisis dans les charges de personnel	**–44**	**335**
Charges d'intérêts des engagements de prévoyance	350	402
Produits d'intérêts des actifs	–291	–344
Résultat des intérêts sur l'effet du plafond des actifs	0	0
Autres plans, reclassements	–2	1
Total des charges d'intérêts nettes saisies dans les charges financières	**57**	**59**
Total des charges de prévoyance saisies dans le compte de résultat	**13**	**394**

1 Valeurs ajustées (voir aussi la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Composantes de réévaluation saisies dans l'état du résultat global En millions de CHF	2013	2012[1]
Pertes actuarielles		
dues à l'adaptation d'hypothèses démographiques	727	116
dues à l'adaptation d'hypothèses économiques	–637	1 037
dues à des écarts empiriques	37	–176
Produits des actifs des plans (sans produits d'intérêts)	–545	–521
Variation de l'effet du plafond des actifs (sans résultat des intérêts)	0	–
Autres	2	0
Total des résultats des réévaluations saisis dans les autres éléments du résultat global (OCI)	**–416**	**456**
Total des charges de prévoyance en faveur du personnel	**–403**	**850**

1 Valeurs ajustées (voir aussi la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

Plusieurs modifications du plan de prévoyance de la Poste ont été décidées en 2013. L'une des plus importantes était la réduction du taux de conversion à compter du mois d'août 2013, avec pour effet une diminution de 445 millions de francs des engagements de prévoyance. Conformément à la norme IAS 19 révisée appliquée depuis le 1er janvier 2013, cet effet positif a dû être immédiatement – c'est-à-dire dès que la décision a été prise – et entièrement comptabilisé en tant que bénéfice sur modifications de plans avec effet sur le résultat.

Le montant peu élevé (44 millions de francs) des charges de prévoyance avec incidence sur le résultat d'exploitation comptabilisé en 2013 s'explique principalement par les modifications de plans ci-dessus.

Les échanges de prestations entre la Fondation Caisse de pensions Poste et la Poste ont lieu aux conditions usuelles du marché.

Etat de la couverture

Présentation des engagements de prévoyance portés au bilan découlant des plans à primauté des prestations significatifs. Il s'agit principalement de plans de la Fondation Caisse de pensions Poste en Suisse et du groupe SPS en Allemagne.

Récapitulation de l'état de la couverture En millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012[1]
Valeur actuelle des engagements de prévoyance avec actifs séparés	17 347	17 578
Actifs de prévoyance à la valeur de marché	–15 315	–14 587
Découvert	**2 032**	**2 991**
Engagements de prévoyance sans actifs séparés	7	7
Valeur actuelle des contributions d'assainissement des employés	0	–12
Effet du plafond des actifs	0	–
Total des engagements de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations	**2 039**	**2 986**
Engagements de prévoyance résultant d'autres plans de prévoyance	3	12
Total des engagements de prévoyance portés au bilan	**2 042**	**2 998**

1 Valeurs ajustées (voir aussi la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

Evolution des engagements de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations

Evolution des engagements de prévoyance portés au bilan pour plans à primauté des prestations (sans les autres plans) En millions de CHF	2013	2012[1]
Etat au 1er janvier	**2 986**	**2 672**
Charges de prévoyance des plans à primauté des prestations	9	397
Résultats des réévaluations saisis dans les autres éléments du résultat global	–416	456
Contributions de l'employeur	–445[2]	–439[2]
Répartition du bénéfice[3]	–100	–100
Paiements de rentes par l'employeur	0	–1
Ecarts de conversion	0	0
Achats d'entreprises, ventes ou transferts	5	1
Etat au 31 décembre	**2 039**	**2 986**
dont:		
à court terme (paiements échéant dans les douze prochains mois)	316	270
à long terme	1 723	2 716

1 Valeurs ajustées (voir aussi la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).
2 En 2013, 129 millions de francs ont été affectés à la Caisse de pensions Poste en tant que réserve de contributions de l'employeur (2012: 150 millions).
3 Dans le cadre de la répartition du bénéfice 2012, une somme de 100 millions de francs a été affectée à la Caisse de pensions Poste en tant que réserve de contributions de l'employeur, conformément à la décision du Conseil fédéral (2011: 100 millions). Ce versement s'est traduit par une augmentation du même montant des réserves issues du capital.

Evolution des engagements de prévoyance

Evolution des engagements de prévoyance En millions de CHF	2013	2012[1]
Etat au 1er janvier	**17 585**	**16 485**
Coût des services rendus au cours de la période	597	517
Charges d'intérêts des engagements de prévoyance	350	402
(Profits)/Pertes actuariels	127	977
Liquidations de plans	–21	–1
Achats d'entreprises, ventes ou transferts	16	2
Restructurations	0	–1
Prestations payées provenant des actifs de prévoyance	–855	–794
Paiements de rentes par l'employeur	0	–1
Modifications de plans[2]	–445	–1
Ecarts de conversion	0	0
Etat au 31 décembre	**17 354**	**17 585**
Engagements de prévoyance avec actifs séparés	17 347	17 578
Engagements de prévoyance sans actifs séparés	7	7
Total des engagements de prévoyance	**17 354**	**17 585**

1 Valeurs ajustées (voir aussi la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).
2 Modifications de plans opérées en 2013 (voir Charges de prévoyance en faveur du personnel).

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Evolution des actifs de prévoyance

Evolution des actifs de prévoyance (valeur de marché) En millions de CHF	2013	2012 [1]
Etat au 1er janvier	**14 587**	**13 780**
Produits d'intérêts des actifs	291	344
Produits des actifs des plans (sans les produits d'intérêts)	545	521
Contributions des employés	206	188
Contributions de l'employeur	545 [2]	539 [2]
Liquidations de plans	–13	–2
Prestations payées provenant des actifs de prévoyance	–855	–794
Coûts administratifs	–11	–11
Achats d'entreprises, ventes ou transferts	10	1
Contributions d'assainissement des employés	10	21
Ecarts de conversion	0	–0
Etat au 31 décembre	**15 315**	**14 587**

1 Valeurs ajustées (voir aussi la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).
2 En 2013, 129 millions de francs ont été affectés à la Caisse de pensions Poste en tant que réserve de contributions de l'employeur (2012: 150 millions).
Dans le cadre de la répartition du bénéfice 2012, une somme de 100 millions de francs a été affectée à la Caisse de pensions Poste en tant que réserve de contributions de l'employeur, conformément à la décision du Conseil fédéral (2011: 100 millions). Ce versement s'est traduit par une augmentation du même montant des réserves issues du capital.

Catégories de placements

Répartition des actifs	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
En millions de CHF	Coté	Non coté	Total	Coté	Non coté	Total
Obligations	4 563	0	4 563	4 180	0	4 180
Actions	5 619	1 585	7 204	5 771	1 628	7 399
Immobilier	0	1 396	1 396	0	1 263	1 263
Placements alternatifs	268	899	1 167	307	989	1 296
Titres d'assurances qualifiés	0	28	28	0	9	9
Autres placements financiers	0	13	13	0	10	10
Liquidités	0	944	944	0	430	430
Total	**10 450**	**4 865**	**15 315**	**10 258**	**4 329**	**14 587**

Aux fins du placement du patrimoine de prévoyance, le Conseil de fondation de l'institution de prévoyance édicte des directives de placement, qui définissent la tactique d'allocation des actifs et contiennent également des valeurs de référence (benchmark) permettant de comparer les résultats avec ceux d'un univers de placement général. Le Conseil de fondation a également mis sur pied un comité de placement, chargé de mettre en œuvre la stratégie de placement. Il incombe également à ce comité de désigner les gérants de fortune ainsi que le conservateur mondial (global custodian). Les actifs des plans de prévoyance sont bien diversifiés. Soulignons qu'en matière de diversification et de sécurité, ces actifs sont soumis aux prescriptions de la LPP. Les biens immobiliers ne sont pas détenus directement.

Le Conseil de fondation vérifie régulièrement que la stratégie de placement adoptée est propre à garantir la fourniture des prestations de prévoyance et que le budget de risque correspond à la structure démographique. De plus, le respect des directives de placement et les résultats des conseillers en placement sont aussi régulièrement contrôlés par les collaborateurs responsables de la Caisse de pensions Poste ainsi que par un contrôleur des investissements externe. Enfin, un cabinet de conseil externe vérifie périodiquement l'efficacité et l'adéquation de la stratégie de placement.

Les actifs de la Caisse de pensions Poste ne contiennent aucune immobilisation de la Poste ni aucun immeuble pris à bail par la Poste.

Sensibilité

Les effets sur la valeur actuelle des engagements de prévoyance au 31 décembre 2013 d'une augmentation ou d'une diminution d'un quart de point de pourcentage des principales hypothèses actuarielles ci-dessous seraient les suivants:

Sensibilité des engagements de prévoyance aux variations des hypothèses actuarielles Au 31.12.2013, en millions de CHF	Variation hypothèse	Variation résultant de la valeur actuelle	Variation hypothèse	Variation résultant de la valeur actuelle
Taux d'actualisation	+0,25 pt pourcentage	–542	–0,25 pt pourcentage	580
Evolution attendue des salaires	+0,25 pt pourcentage	49	–0,25 pt pourcentage	–48
Rémunération des avoirs de vieillesse	+0,25 pt pourcentage	83	–0,25 pt pourcentage	–80
Indexation des rentes	+0,25 pt pourcentage	457	–0,25 pt pourcentage	–15
Espérance de vie à l'âge de 65 ans	+1 an	476	–1 an	–485

Profil des échéances des engagements de prévoyance en primauté des prestations

Au 31 décembre 2013, la durée moyenne pondérée des engagements de prévoyance en primauté des prestations était de 15 ans (2012: 16,2 ans).

Autres informations concernant la répartition dans le temps des paiements de prestations nominaux:

Echéances des engagements de prévoyance en primauté des prestations En millions de CHF	Paiements de prestations nominaux
Contributions	
2014 (estimation)	277
Prestations futures attendues	
2014	977
2015	915
2016	899
2017	885
2018	870
2019–2023	4 081

10 | Charges des biens commercialisés et prestations de services

Charges des biens commercialisés et prestations de services En millions de CHF	2013	2012
Charges des matériaux et des produits finis et semi-finis	39	31
Charges des biens commercialisés	459	463
Charges des prestations de services	147	128
Indemnités versées aux entrepreneurs CarPostal	306	312
Indemnités versées aux entreprises de transport	337	338
Indemnités versées au service postal international	158	179
Collaborateurs temporaires	115	105
Total des charges des biens commercialisés et prestations de services	**1 561**	**1 556**

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

11 | Autres charges d'exploitation

Autres charges d'exploitation En millions de CHF	2013	2012
Coûts des locaux	220	232
Entretien et réparation d'immobilisations corporelles	206	227
Energie et carburants	66	69
Matériel d'exploitation	81	61
Frais de bureau et d'administration	184	203
Marketing et communication	92	94
Pertes sur ventes d'immobilisations corporelles	2	2
Autres charges	291	219
Total des autres charges d'exploitation	**1 142**	**1 107**

12 | Produits financiers

Produits financiers En millions de CHF	Note	2013	2012
Produits d'intérêts d'autres prêts		11	10
Bénéfices sur ventes d'immobilisations financières	25	–	9
Gains de change		1	1
Autres produits financiers		2	2
Total des produits financiers		**14**	**22**

Les produits des opérations sur services financiers de PostFinance sont comptabilisés avec les produits des services financiers.

13 | Charges financières

Charges financières En millions de CHF	Note	2013	2012
Charges d'intérêts d'autres engagements financiers		12	0
Pertes sur ventes d'immobilisations financières		0	13
Ajustements de la valeur actuelle de provisions		0	0
Charges d'intérêts des engagements de prévoyance en faveur du personnel	9	57	59[1]
Charges d'intérêts des leasings financiers	29	1	0
Pertes de change		2	2
Autres charges financières		21	8
Total des charges financières		**93**	**82**

1 Valeur ajustée (voir aussi la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

Les pertes sur ventes d'immobilisations financières subies en 2012 résultent principalement de la déconsolidation des sociétés du groupe intégrées dans la coentreprise Asendia et des sorties de sociétés associées (Direct Mail Company AG, Direct Mail Logistik AG).

Les charges des opérations sur services financiers de PostFinance sont comptabilisées avec les charges des services financiers.

14 | Impôts sur le bénéfice

Impôts sur le bénéfice En millions de CHF	2013	2012
Produits (Charges) d'impôts courants sur le bénéfice	–94	–34
Produits (Charges) d'impôts différés sur le bénéfice	676	–4[1]
Total des produits (charges) d'impôts sur le bénéfice saisis dans le compte de résultat	**582**	**–38**

1 Valeur ajustée (voir aussi la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).

Sont comptabilisés en sus dans les autres éléments du résultat global des impôts sur le bénéfice dont la composition est la suivante:

Impôts sur le bénéfice En millions de CHF	2013	2012
Profits et pertes actuariels	–107	10
Plus-values latentes	–24	–
Réserves de couverture	0	–
Autres bénéfices et pertes saisis directement dans les fonds propres	1	–1
Total des impôts sur le bénéfice saisis dans les autres éléments du résultat global	**–130**	**9**

En raison de sa transformation d'établissement de droit public en société anonyme de droit public, la Poste est pleinement imposable depuis le 1er janvier 2013. Cela signifie que les bénéfices réalisés dans le domaine du monopole, qui étaient auparavant exonérés de l'impôt, y sont désormais assujettis. Il a donc été nécessaire d'effectuer une comptabilisation initiale des impôts différés actifs et passifs pour le domaine d'activités précédemment exonéré de l'établissement de droit public. Cette première pleine imposition de la Poste s'est traduite par une augmentation des impôts courants sur le bénéfice, qui ont atteint 94 millions de francs (2012: 34 millions).

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Impôts différés sur postes du bilan

Impôts différés sur postes du bilan	31 décembre 2013			31 décembre 2012[1]		
En millions de CHF	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Avoirs/ (Engagements), net	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Avoirs/ (Engagements), net
Immobilisations financières	47	–28	19	0	0	0
Participations dans des sociétés associées, sociétés du groupe et coentreprises	1	–82	–81	0	0	0
Immobilisations corporelles	273	–2	271	0	–2	–2
Immobilisations incorporelles	485	–4	481	8	–4	4
Autres engagements financiers	1	–	1	1	0	1
Autres engagements	0	–2	–2	0	–2	–2
Provisions	0	–11	–11	0	–3	–3
Engagements de prévoyance en faveur du personnel	490	–1	489	75	0	75
Autres postes du bilan	1	0	1	1	–2	–1
Impôts différés résultant de différences temporaires	**1 298**	**–130**	**1 168**	**85**	**–13**	**72**
Actifs d'impôts résultant de reports de pertes	15		15	13		13
Impôts différés actifs/passifs, brut	**1 313**	**–130**	**1 183**	**98**	**–13**	**85**
Impôts différés actifs/passifs de l'exercice précédent	–98	13	–85	–89	8	–81
Modification du périmètre de consolidation	1	–1	0	–3	4	1
Impôts différés comptabilisés dans les autres éléments du résultat	107	23	130	–10	1	–9
Impôts différés comptabilisés dans les réserves issues de bénéfices	–552	–	–552	–	–	–
Ecarts de conversion	0	0	0	0	0	0
Impôts différés saisis dans le compte de résultat	**771**	**–95**	**676**	**–4**	**0**	**–4**

Les impôts différés actifs de 1,313 milliard de francs (2012: 98 millions) comprennent essentiellement des écarts temporaires (différences temporelles) sur des immobilisations financières et des immobilisations corporelles et incorporelles, des provisions pour engagements de prévoyance conformes à la norme IAS 19 non acceptées sur le plan fiscal ainsi que des reports de pertes fiscales. Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles déductibles et de reports de pertes fiscales ne sont comptabilisés que si la réalisation des produits d'impôts concernés est vraisemblable.

Les impôts différés passifs de 130 millions de francs (2012: 13 millions) sont dus principalement à des écarts d'évaluation temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'immobilisations financières et de participations ainsi qu'à des écarts temporaires sur des provisions.

Reports de pertes déductibles fiscalement

Reports de pertes déductibles fiscalement	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
En millions de CHF	Activés	Non activés	Total	Activés	Non activés	Total
1 an	6	0	6	2	5	7
2 à 6 ans	27	7	34	31	23	54
Plus de 6 ans	45	0	45	15	6	21
Total des reports de pertes déductibles fiscalement	**78**	**7**	**85**	**48**	**34**	**82**

Les reports de pertes fiscales de 7 millions de francs (2012: 34 millions) n'ont pas été portés à l'actif du groupe, car leur réalisation future paraît incertaine.

Analyse des charges d'impôts sur le bénéfice

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation du bénéfice imposable et des charges d'impôts comptabilisées. Le taux d'imposition moyen pondéré applicable s'élève à 16,5% (2012: 16,9%). Le taux d'imposition du groupe a donc diminué de 0,4%. Cette légère baisse s'explique principalement par le changement de structure de la Poste intervenu courant 2013.

Réconciliation du bénéfice imposable et des charges d'impôts comptabilisées En millions de CHF	2013	2012[1]
Bénéfice avant impôts	1 169	810
Bénéfice de la maison mère exonéré de l'impôt jusqu'au 31.12.2012	–	606
Bénéfice imposable	**1 169**	**204**
Taux d'imposition moyen pondéré	16,5%	16,9%
Charges d'impôts selon le taux d'imposition moyen pondéré	**193**	**34**
Réconciliation avec les charges d'impôts sur le bénéfice présentées:		
Effet résultant du changement de statut fiscal	–984	–
Effet résultant de la dépréciation du goodwill/différences temporelles sur participations	230[2]	1
Effet résultant des compléments et remboursements d'impôts des exercices précédents	–2	–1
Effet résultant des variations des correctifs de valeur d'actifs d'impôts différés sur le bénéfice	1	–2
Effet résultant de produits/charges sans incidence fiscale	–2	–
Effet résultant des reports de pertes	–8	–14
Autres effets	–10[3]	20[3]
Charges (produits) d'impôts sur le bénéfice	**–582**	**38**

1 Valeurs ajustées (voir aussi la note 2, Normes de présentation des comptes, Adaptation de la présentation des comptes).
2 Pour l'essentiel, adaptation de la valeur des participations en raison de dividendes de substance, d'où réduction des différences temporelles.
3 Pour l'essentiel, variations de différences temporelles.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

15 | Créances

Créances par catégorie	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
En millions de CHF	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net
Créances sur établissements financiers [1]	44 625	97	44 528	45 455	97	45 358
Créances rémunérées sur clients [1]	544	2	542	96	3	93
Créances résultant de livraisons et prestations	1 044	12	1 032	1 055	10	1 045
Autres créances	944	1	943	958	2	956
Total des créances	**47 157**	**112**	**47 045**	**47 564**	**112**	**47 452**
[1] dont créances résultant d'opérations de prise en pension			7 150			1 611
et couvertes par des titres dont la valeur de marché est de			7 150			1 611

Les créances sur établissements financiers sont constituées d'avoirs en compte courant, de placements sur le marché monétaire et d'opérations de prise en pension. Les comptes courants sont ouverts principalement en relation avec les services de paiement internationaux de la Poste. Les placements sur le marché monétaire et les opérations de prise en pension interviennent dans le cadre de la gestion des fonds des clients. La couverture des titres des opérations de prise en pension est effectuée chaque jour aux valeurs de marché. Les créances sur établissements financiers incluent toujours d'importantes réserves de liquidités, déposées en grande partie auprès de la BNS.

Les créances rémunérées sur clients consistent en des découverts techniques de titulaires de comptes postaux ainsi qu'en des créances sur des assurances résultant d'opérations de prise en pension (31 décembre 2013: 300 millions de francs; 2012: aucune).

Toute opération de prise en pension entraîne la comptabilisation d'une créance correspondante, qui reflète le droit de la Poste de récupérer le dépôt d'espèces effectué. Les titres obtenus lors d'opérations de prise en pension ne sont inscrits au bilan que lorsque les risques et les avantages qui leur sont associés ont été transférés. Leur valeur de marché est surveillée, afin, si nécessaire, de fournir ou d'exiger des sûretés supplémentaires. Voir aussi la note 16, Transferts d'actifs financiers.

Il n'y a pas de biens patrimoniaux gagés (sûretés) en relation avec des créances.

Echéances des créances

Créances selon l'échéance	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
En millions de CHF	Total	Echéances jusqu'à 3 mois	Echéances de plus de 3 mois	Total	Echéances jusqu'à 3 mois	Echéances de plus de 3 mois
Créances sur établissements financiers	44 528	44 414	114	45 358	45 315	43
Créances rémunérées sur clients	542	542	–	93	93	–
Créances résultant de livraisons et prestations	1 032	847	185	1 045	683	362
Autres créances	943	553	390	956	111	845
Total des créances	**47 045**	**46 356**	**689**	**47 452**	**46 202**	**1 250**

En 2013, les produits d'intérêts déterminés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs n'ont pas atteint le million de francs (2012: 1 million) pour les créances détenues sur des établissements financiers et se sont élevés à 9 millions (2012: 9 millions) pour les créances rémunérées sur clients.

N'étant détenues qu'à court terme, les créances résultant de livraisons et prestations et les autres créances ne sont pas actualisées.

Créances sans correctif de valeur individuel et échues

Lorsqu'elle s'attend à ce qu'une créance génère une perte parce que le débiteur n'est vraisemblablement pas à même de remplir ses obligations contractuelles, la Poste corrige la valeur de la créance en question. Les créances échues pour lesquelles il existe un indice clair de dépréciation sont reportées sur une liste d'observation et surveillées.

Créances sans correctif de valeur individuel et échues	31 décembre 2013				31 décembre 2012			
En millions de CHF	1 à 90 jours	91 à 180 jours	181 à 365 jours	> 1 an	1 à 90 jours	91 à 180 jours	181 à 365 jours	> 1 an
Créances sur établissements financiers	1	–	–	–	6	–	–	–
Créances rémunérées sur clients	229	4	6	4	84	4	4	4
Créances résultant de livraisons et prestations	93	62	3	95	72	12	7	7
Autres créances	1	0	0	1	3	0	1	7
Total des créances échues	**324**	**66**	**9**	**100**	**165**	**16**	**12**	**18**

Créances avec correctif de valeur

Les créances ouvertes sont régulièrement examinées dans le cadre d'une procédure d'analyse des risques prescrite par le groupe. Les correctifs de valeur individuels sont déterminés compte tenu de la différence entre la valeur nominale de la créance et le montant net jugé recouvrable.

Les postes ne faisant pas l'objet de correctifs de valeur individuels sont soumis à un correctif de valeur de portefeuille fixé sur la base de relevés statistiques portant sur les exercices précédents.

Créances avec correctif de valeur	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
En millions de CHF	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net
Correctifs de valeur individuels						
Créances sur établissements financiers	100	–97	3	101	–97	4
Créances rémunérées sur clients	0	0	0	–	–	–
Créances résultant de livraisons et prestations	11	–7	4	19	–6	13
Autres créances	1	–1	0	4	–2	2
Total des créances avec correctif de valeur individuel	**112**	**–105**	**7**	**124**	**–105**	**19**
Correctifs de valeur de portefeuille						
Créances rémunérées sur clients	2	–2	0	97	–3	94
Créances résultant de livraisons et prestations	64	–5	59	934	–4	930
Autres créances	2	0	2	1	0	1
Total des créances avec correctif de valeur de portefeuille	**68**	**–7**	**61**	**1 032**	**–7**	**1 025**

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Variation des correctifs de valeur des créances

Variation des correctifs de valeur des créances	Créances sur établissements financiers		Créances rémunérées sur clients		Créances résultant de livraisons et prestations		Autres créances	
En millions de CHF	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille
Etat au 01.01.2013	**97**	**–**	**–**	**3**	**6**	**4**	**2**	**0**
Dépréciations	0	–	0	–	1	1	0	–
Reprises de dépréciations	–	–	–	–1	0	–	–1	0
Reclassements	–	–	–	–	–	–	–	–
Sorties	–	–	–	–	0	–	–	–
Ecarts de conversion	–	–	–	–	0	0	–	–
Etat au 31.12.2013	**97**	**–**	**0**	**2**	**7**	**5**	**1**	**0**
Etat au 01.01.2012	**97**	**–**	**0**	**3**	**7**	**4**	**2**	**0**
Dépréciations	–	–	–	0	1	2	–	–
Reprises de dépréciations	0	–	0	–	0	0	0	0
Reclassements	–	–	–	–	1	–1	–	–
Sorties	–	–	–	–	–3	–1	0	–
Ecarts de conversion	–	–	–	–	0	0	0	–
Etat au 31.12.2012	**97**	**–**	**–**	**3**	**6**	**4**	**2**	**0**

16 | Transferts d'actifs financiers

Les titres obtenus lors d'opérations de prise en pension ne sont inscrits au bilan que lorsque les risques et les avantages qui leur sont associés ont été transférés. Les titres transférés en tant que sûretés lors d'opérations de mise en pension continuent à être inscrits au bilan en tant qu'immobilisations financières. Les instruments financiers prêtés lors d'opérations de prêt de titres continuent aussi à être portés au bilan en tant qu'immobilisations financières.

Des immobilisations financières sont gagées en relation avec des opérations de prise en pension, de mise en pension et de prêt de titres à hauteur des montants suivants:

Opérations de prise en pension, de mise en pension et de prêt de titres En millions de CHF	Note	31.12.2013	31.12.2012
Créances			
Créances pour dépôts en espèces dans opérations de prise en pension	15	7 150	1 611
dont saisies en créances sur établissements financiers	15	6 850	1 611
dont saisies en créances rémunérées sur clients	15	300	–
Engagements			
Engagements pour dépôts en espèces dans opérations de prêt de titres		–	0
dont saisis en engagements/autres engagements financiers		–	0
Engagements pour dépôts en espèces dans opérations de mise en pension	29	–	30
dont saisis en engagements/autres engagements financiers	29	–	30
Couverture des titres			
Propres titres prêtés ou titres mis à disposition comme sûretés pour des titres empruntés lors d'opérations de mise en pension	18	–	8 513
dont titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restrictions		–	8 513
dont saisis en immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance		–	7 783
dont saisis en immobilisations financières disponibles à la vente		–	730
Titres empruntés ou titres obtenus comme sûretés pour des titres prêtés lors d'opérations de prêt de titres et de prise en pension		–	0
dont titres de nouveau mis en gage ou vendus		–	0

17 | Stocks

Stocks En millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012
Biens commercialisés	52	55
Carburants et matériel d'exploitation	21	23
Matériaux et matériel de production	8	8
Produits finis et semi-finis	4	2
Correctifs de valeur sur stocks non courants	0	–1
Total des stocks	**85**	**87**

18 | Immobilisations financières

Immobilisations financières En millions de CHF	Détenu jusqu'à l'échéance	Disponible à la vente	Instruments financiers dérivés	Prêts	Total
Note	20	21	22	23	
Etat au 01.01.2013	**52 367**	**3 313**	**94**	**11 583**	**67 357**
Entrées	5 163	797	–	38 008	43 968
Variation de valeur avec effet sur le résultat	–63	–20	–	–43	–126
Variation de valeur sans effet sur le résultat	–	99	–	–	99
Variation de valeur des dérivés	–	–	1	–	1
Dépréciations/reprises de dépréciations, net	64	–1	–	–21	42
Sorties	–7 133	–309	–	–37 052	–44 494
Etat au 31.12.2013	**50 398**	**3 879**	**95**	**12 475**	**66 847**
Etat au 01.01.2012	**56 234**	**1 115**	**127**	**12 153**	**69 629**
Entrées	2 397	2 609	–	2 649	7 655
Variation de valeur avec effet sur le résultat	–148	8	–	21	–119
Variation de valeur sans effet sur le résultat	–	70	–	–	70
Variation de valeur des dérivés	–	–	–33	–	–33
Dépréciations/reprises de dépréciations, net	33	–6	–	–7	20
Sorties	–6 149	–483	–	–3 233	–9 865
Etat au 31.12.2012	**52 367**	**3 313**	**94**	**11 583**	**67 357**

Les valeurs présentées dans la catégorie «disponible à la vente» ainsi que celles des instruments financiers dérivés correspondent aux valeurs de marché, dans la mesure où celles-ci résultent directement du mécanisme de formation des prix sur des marchés publics organisés ou des marchés standardisés. Les postes pour lesquels aucun prix formé «officiellement» n'est disponible sont évalués à l'aide de courbes de taux d'intérêt, de primes de risque et de notations d'instruments dérivés (credit default swaps).

Les immobilisations financières des catégories «détenu jusqu'à l'échéance» et «prêts» sont évaluées selon la méthode du coût d'acquisition amorti.

L'écart entre la valeur comptable et la valeur de marché des postes de la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance» – calculée comme pour la catégorie «disponible à la vente» – est présenté à la note 20, Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Sur le total des valeurs de remplacement positives, 90 millions de francs (2012: 80 millions) sont gérés selon les prescriptions de la comptabilité de couverture (voir la note 22, Instruments financiers dérivés).

La valeur des obligations est systématiquement vérifiée quant à son maintien. Les placements présentant une des caractéristiques ci-après sont examinés de plus près.

– Leur notation a chuté (hors investment grade: < BBB–).
– Leur prix sur le marché est tombé à moins de 60%.
– Il n'est plus possible d'en déterminer un prix fiable.
– Il en a déjà été question précédemment en relation avec une dépréciation (impairment).

Cet examen a eu lieu lors de la clôture des comptes annuels.

En 2013, on a procédé à la dissolution (nette) de correctifs de valeur d'immobilisations financières pour un total de 42 millions de francs (2012: 20 millions). S'agissant des placements à taux fixe de la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance», les dissolutions de correctifs de valeur individuels d'obligations se sont élevées à 8 millions de francs (2012: aucune) et celles de correctifs de valeur de portefeuille à 56 millions (2012: 33 millions). Ces dissolutions s'expliquent principalement par la diminution des primes de risque de crédit (spreads de crédit). Les portefeuilles d'actions ont quant à eux fait l'objet de dépréciations de valeur à hauteur de 1 million de francs (2012: 6 millions), en raison de l'évolution négative des cours. Enfin, ont également été constitués des correctifs de valeur de portefeuille à hauteur de 5 millions de francs (2012: 1 million) sur les prêts accordés à des collectivités de droit public en Suisse, ainsi que des correctifs de valeur individuels totalisant 16 millions (2012: 6 millions) sur les autres prêts (hors PostFinance).

19 | Immobilisations financières évaluées à la valeur de marché (juste valeur)

En fin d'exercice, les instruments financiers évalués à la valeur de marché (juste valeur) sont classés à l'un des trois niveaux hiérarchiques de juste valeur ci-dessous. Le critère de classification décisif est le niveau le plus bas permettant de déterminer la valeur de marché de l'instrument financier dans son ensemble.

Niveau 1 L'évaluation a lieu sur la base de la cotation du titre sur le marché actif de l'instrument financier concerné. Il est impératif d'appliquer le cours boursier du jour de clôture des comptes; ce cours ne doit pas être ajusté.

Niveau 2 Les postes qui ne sont pas négociés sur un marché actif doivent être classés au niveau 2. La méthode d'évaluation appliquée à ce niveau repose sur l'utilisation de procédures d'évaluation reconnues ainsi que d'un maximum de données du marché, en tant que paramètres de modélisation. En outre, les évaluations doivent être régulièrement contrôlées a posteriori. Des exemples de justes valeurs du niveau 2 sont donnés par des transactions de marché relevant des mêmes postes et ayant eu lieu récemment, ou relevant de postes similaires et ayant eu lieu dans des conditions de marché normales. Les justes valeurs déterminées à l'aide de la méthode des cash-flows actualisés ou de modèles de valorisation des options, et dont les intrants de modélisation reposent sur des données du marché (intrants observables), sont également classées au niveau 2. Pour les postes de niveau 2, la juste valeur doit être ajustée si les conditions du marché ont changé de façon significative depuis que la dernière transaction a eu lieu. La valeur d'inventaire nette des fonds d'obligations est déterminée sur la base de prix indicatifs. Enfin, la valeur de marché des prêts est calculée au moyen d'une courbe de taux risqués.

Niveau 3 L'évaluation a lieu à l'aide de modèles reposant sur des paramètres d'entrée (intrants) significatifs spécifiques à l'entreprise et non observables sur le marché.

Les valeurs de marché ont été déterminées comme suit:

Valeur de marché des immobilisations financières En millions de CHF	31 décembre 2013				31 décembre 2012			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Valeurs de remplacement positives	95	–	95	–	94	–	94	–
Détenues jusqu'à l'échéance [1]	52 647	41 391	11 256	–	55 578	42 405	13 173	–
Disponibles à la vente								
Obligations	2 980	501	2 479	–	2 527	363	2 164	–
Actions	654	654	–	–	542	540	1	1
Fonds	245	47	198	–	244	53	191	–
Prêts [2]	12 733	–	12 733	–	12 110	–	12 110	–
Valeurs de remplacement négatives	20	–	20	–	42	–	42	–

1 Les immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance sont portées au bilan au coût d'acquisition amorti, moyennant l'application de la méthode des taux d'intérêt effectifs.
2 Les prêts sont évalués au coût d'acquisition amorti. La valeur de marché présentée se rapporte à des prêts octroyés à des entreprises publiques, des cantons, des villes, des communes, des établissements financiers et «Autres» (469 millions de francs). En ce qui concerne les prêts aux entrepreneurs CarPostal et «Autres» (12 millions de francs), leur valeur de marché à la date de clôture du bilan correspond approximativement à la valeur inscrite au bilan.

Cinq participations d'une valeur totale d'environ 1 million de francs, non significatives pour la Poste, sont évaluées à leur coût d'acquisition dans les immobilisations financières disponibles à la vente. Au 31 décembre 2013, ces titres n'étaient plus classés à aucun des trois niveaux (31 décembre 2012: niveau 3).

En 2013, des immobilisations financières disponibles à la vente totalisant 14 millions de francs ont été reclassées du niveau 1 au niveau 2. Pour qu'un titre puisse être classé au niveau 1, il doit avoir un prix payé per ultimo. Ne remplissant pas cette condition, ces immobilisations financières ont dû être reclassées. Il n'y avait pas eu de reclassements d'immobilisations financières entre ces deux niveaux en 2012.

Pour la détermination de la valeur de marché des immeubles de placement, voir la note 27 et pour celle des actifs non courants détenus en vue de la vente, la note 38.

20 | Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance

Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance En millions de CHF		Echéance		
	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
31 décembre 2013				
Obligations	50 398	6 836	28 809	14 753
Total détenu jusqu'à l'échéance	**50 398**	**6 836**	**28 809**	**14 753**
Evaluées à la valeur de marché	52 647			
31 décembre 2012				
Obligations	52 367	6 393	27 718	18 256
Total détenu jusqu'à l'échéance	**52 367**	**6 393**	**27 718**	**18 256**
Evaluées à la valeur de marché	55 578			

En 2013, les produits d'intérêts calculés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs se sont élevés à 1,056 milliard de francs (2012: 1,155 milliard).

Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance sans correctif de valeur individuel et échues

Au 31 décembre 2013, comme au 31 décembre 2012, aucune immobilisation financière détenue jusqu'à l'échéance sans correctif de valeur individuel et échue n'était comptabilisée.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur

Les indicateurs d'une dépréciation sont notamment l'évolution des valeurs de marché et la rétrogradation de la notation des immobilisations. Des correctifs de valeur individuels sont constitués lorsque l'émetteur est notoirement en proie à des difficultés financières importantes ou que les intérêts et l'amortissement ne sont plus payés comme stipulé dans le contrat.

En l'absence d'indications objectives quant à la dépréciation d'un instrument financier particulier, la Poste procède à une évaluation du portefeuille. Les instruments financiers présentant des risques de défaillance comparables sont regroupés et soumis en sus à un correctif de valeur de portefeuille déterminé sur la base de relevés statistiques.

Immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur En millions de CHF	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net
Correctifs de valeur individuels						
Obligations	–	–	–	16	–8	8
Total des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur individuel	**–**	**–**	**–**	**16**	**–8**	**8**
Correctifs de valeur de portefeuille						
Obligations	50 473	–75	50 398	52 490	–131	52 359
Total des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur de portefeuille	**50 473**	**–75**	**50 398**	**52 490**	**–131**	**52 359**
Total des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance	**50 473**	**–75**	**50 398**	**52 506**	**–139**	**52 367**

Variation des correctifs de valeur des immobilisations financières de la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance»

Variation des correctifs de valeur des immobilisations financières de la catégorie «détenu jusqu'à l'échéance» En millions de CHF	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille	Total
Etat au 01.01.2013	**8**	**131**	**139**
Reprises de dépréciations	–8	–56	–64
Etat au 31.12.2013	**–**	**75**	**75**
Etat au 01.01.2012	**8**	**164**	**172**
Reprises de dépréciations	–	–33	–33
Etat au 31.12.2012	**8**	**131**	**139**

En 2013, les produits d'intérêts des immobilisations financières détenues jusqu'à l'échéance avec correctif de valeur se sont élevés à 0,2 million de francs (2012: 0,3 million).

21 | Immobilisations financières disponibles à la vente

Immobilisations financières disponibles à la vente En millions de CHF	Total	Echéance Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans
31 décembre 2013					
Obligations	2 980	127	2 192	661	–
Actions	654	–	–	–	654
Autres	245	0	0	0	245
Total disponible à la vente	**3 879**	**127**	**2 192**	**661**	**899**
31 décembre 2012					
Obligations	2 527	146	1 627	754	–
Actions	542	–	–	–	542
Autres	244	0	0	–	244
Total disponible à la vente	**3 313**	**146**	**1 627**	**754**	**786**

Les profits et les pertes réalisés sur les ventes et sur les remboursements anticipés d'immobilisations financières disponibles à la vente sont présentés comme résultat de la vente de ces immobilisations (produits des services financiers). Durant la période sous revue, ces opérations se sont soldées par un profit de 24 millions de francs (2012: 23 millions). Voir aussi la note 6, Résultat des services financiers.

En 2013, les produits d'intérêts calculés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs se sont élevés à 8 millions de francs (2012: 13 millions). Quant aux produits des dividendes, ils se montent à 17 millions de francs (2012: 8 millions).

Immobilisations financières disponibles à la vente sans correctif de valeur individuel et échues

Au 31 décembre 2013, comme au 31 décembre 2012, aucune immobilisation financière disponible à la vente sans correctif de valeur individuel et échue n'était comptabilisée.

Immobilisations financières disponibles à la vente avec correctif de valeur

Les indicateurs d'une dépréciation des placements financiers à taux fixe sont notamment l'évolution des valeurs de marché et la rétrogradation de la notation des immobilisations. Des correctifs de valeur individuels sont constitués lorsque l'émetteur est notoirement en proie à des difficultés financières importantes ou que les intérêts et l'amortissement ne sont plus payés comme stipulé dans le contrat.

Des dépréciations sont opérées sur les instruments de fonds propres de la catégorie «disponible à la vente» lorsqu'une diminution significative (recul de 20% par rapport au prix d'achat) ou durable (9 mois) de la valeur de marché est constatée.

Les pertes comptabilisées dans les fonds propres sans effet sur le résultat, au poste des plus-values latentes, sont passées au compte de résultat dès que la dépréciation (impairment) intervient.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

22 | Instruments financiers dérivés

Instruments financiers dérivés	31 décembre 2013				31 décembre 2012			
En millions de CHF	Valeur de remplacement positive	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement positive	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent
Note	18		29		18		29	
Couvertures du cash-flow								
Monnaie	31	145	–	–	69	241	–	–
Intérêts	0	64	–	–	0	168	–	–
Couvertures de la juste valeur								
Monnaie	11	400	0	51	3	196	0	21
Intérêts	48	2 862	16	995	8	766	40	2 099
Autres								
Monnaie	5	455	4	332	14	521	2	240
Intérêts	–	–	–	–	–	–	0	5
Total des instruments financiers dérivés	**95**	**3 926**	**20**	**1 378**	**94**	**1 892**	**42**	**2 365**

Les bénéfices et les pertes avec effet sur le résultat réalisés sur les ventes et sur l'évaluation de la valeur de marché d'instruments financiers dérivés sont présentés dans le résultat des opérations de négoce. En 2013, ces opérations se sont soldées par un bénéfice net de 2 millions de francs (2012: inférieur à 1 million).

Echéances des dérivés

Echéances des instruments financiers dérivés	31 décembre 2013				31 décembre 2012			
En millions de CHF	Valeur de remplacement positive	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement positive	Montant du sous-jacent	Valeur de remplacement négative	Montant du sous-jacent
Note	18		29		18		29	
Couvertures du cash-flow								
Moins de 1 an	31	209	–	–	36	292	–	–
De 1 à 5 ans	–	–	–	–	33	117	–	–
Plus de 5 ans	–	–	–	–	–	–	–	–
Couvertures de la juste valeur								
Moins de 1 an	11	400	0	51	3	196	2	71
De 1 à 5 ans	17	1 536	15	795	8	716	26	920
Plus de 5 ans	31	1 326	1	200	0	50	12	1 129
Autres								
Moins de 1 an	5	455	4	332	14	511	2	230
De 1 à 5 ans	–	–	–	–	0	10	0	15
Plus de 5 ans	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des instruments financiers dérivés	**95**	**3 926**	**20**	**1 378**	**94**	**1 892**	**42**	**2 365**

Valeur de remplacement

La valeur de remplacement d'un instrument financier dérivé correspond à sa valeur de marché, autrement dit au prix que l'on devrait payer pour conclure une affaire de remplacement en cas de défaillance de la contrepartie. La valeur de remplacement positive est exposée au risque de crédit et représente la perte comptable maximale que la banque subirait à la date du bilan en cas de défaillance de la

contrepartie. La valeur de remplacement négative apparaît lorsqu'il serait possible de conclure une affaire de remplacement à des conditions plus avantageuses.

Montant du sous-jacent

Le montant du sous-jacent correspond à la part créancière de la valeur de base ou valeur nominale (underlying value) sur laquelle reposent les instruments financiers dérivés.

La Poste acquiert des instruments financiers dérivés essentiellement à des fins de couverture. Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de remplacement ou du flux de liquidités des transactions couvertes. Les dérivés auxquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée sont traités comme des instruments de négoce.

Couvertures du cash-flow

La Poste est exposée à des risques aussi bien de fluctuation des cours que de variation des taux d'intérêt. Le risque de change découlant des placements en obligations en devises étrangères est couvert contre les fluctuations de cours au moyen de swaps de devises. Quant aux variations des flux d'intérêts sur immobilisations financières, elles sont couvertes par des swaps de taux d'intérêt de différentes durées. Les réserves de couverture sont portées au compte de résultat au moment où la transaction sous-jacente se réalise.

Au 31 décembre 2013, les réserves de couverture s'élevaient à environ 1 million de francs (2012: 3 millions). Toutes les variations de valeur de marché des instruments de couverture sont comptabilisées dans les réserves de couverture sans effet sur le résultat. Les intérêts nets échus et ceux payés/perçus (moins de 1 million de francs; 2012: 1 million) ainsi que la part en devises étrangères (35 millions; 2012: 47 millions) sont ensuite transférés au compte de résultat (ce recyclage est opéré dans le résultat des opérations de négoce, voir aussi la note 6, Résultat des services financiers). Ainsi, seule la variation de valeur de marché résiduelle des instruments de couverture reste imputée dans les réserves de couverture du cash-flow.

Les flux de fonds vont probablement se répercuter sur le compte de résultat ces prochains exercices:

Flux de fonds (non actualisés)			Echéance
En millions de CHF	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
31 décembre 2013			
Entrées de fonds	4 784	–	–
Sorties de fonds	–1 962	–	–
31 décembre 2012			
Entrées de fonds	9 210	4 784	–
Sorties de fonds	–6 097	–1 978	–

Couvertures de la juste valeur

Les fluctuations de valeur de marché résultant de variations des taux du marché (LIBOR) sont partiellement couvertes par des swaps de taux d'intérêt, tandis que le risque de change découlant des placements variables en obligations libellées en devises étrangères est couvert contre les fluctuations de cours par des swaps de devises. En 2013, comme en 2012, la valeur avec effet sur le résultat était inférieure à 1 million de francs.

Voir aussi la note 35, Gestion des risques, Gestion des risques chez PostFinance, Risques financiers: catégories et mesure.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

23 | Prêts

Prêts					Echéance
En millions de CHF	Total	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans
31 décembre 2013					
Entreprises publiques	635	35	400	200	–
Cantons, villes et communes [1]	8 198	2 039	3 067	3 092	–
Etablissements financiers	3 025	71	1 514	1 440	–
Entrepreneurs CarPostal	136	24	75	37	–
Autres [2]	481	24	181	276	0
Total des prêts	**12 475**	**2 193**	**5 237**	**5 045**	**0**
31 décembre 2012					
Cantons, villes et communes [1]	7 801	1 971	3 621	2 209	–
Etablissements financiers	2 960	744	1 491	725	–
Entrepreneurs CarPostal	184	30	96	58	–
Autres [2]	638	146	313	179	0
Total des prêts	**11 583**	**2 891**	**5 521**	**3 171**	**0**

1 Prêts aux cantons, aux villes et aux communes ainsi que titres de créance sur des collectivités de droit public (CDP).
2 Prêts et titres de créance sur «Autres établissements» ainsi que hypothèques (1 million de francs; 2012: 1 million) accordées à l'origine par la Caisse de pensions Poste et reprises par PostFinance.

En 2013, les produits d'intérêts calculés selon la méthode des taux d'intérêt effectifs se sont élevés à 210 millions de francs (2012: 239 millions).

Prêts échus sans correctif de valeur individuel

Lorsqu'elle s'attend à ce qu'un prêt génère une perte parce que le débiteur n'est vraisemblablement pas à même de remplir ses obligations contractuelles, la Poste corrige la valeur du prêt en question.

Au 31 décembre 2013, comme au 31 décembre 2012, aucun prêt échu et sans correctif de valeur individuel n'était comptabilisé.

Prêts avec correctif de valeur

Correctifs de valeur sur prêts aux cantons, villes, communes, établissements financiers et Autres	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
En millions de CHF	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net	Montant brut	Correctifs de valeur	Montant net
Correctifs de valeur individuels						
Prêts Autres	12	–12	–	14	–7	7
Total des prêts avec correctif de valeur individuel	**12**	**–12**	**–**	**14**	**–7**	**7**
Correctifs de valeur de portefeuille						
Prêts aux cantons, villes, communes, établissements financiers et Autres	8 211	–14	8 197	10 769	–9	10 760
Total des prêts avec correctif de valeur de portefeuille	**8 211**	**–14**	**8 197**	**10 769**	**–9**	**10 760**

Il est procédé à des correctifs de valeur individuels lorsque le débiteur est notoirement en proie à des difficultés financières importantes ou que les intérêts et l'amortissement ne sont plus payés comme stipulé dans le contrat.

En l'absence d'indications objectives quant à la dépréciation d'un prêt particulier, la Poste procède à une évaluation groupée. Les prêts présentant des risques de défaillance comparables sont regroupés et soumis en sus à un correctif de valeur de portefeuille déterminé sur la base de relevés statistiques.

Variation des correctifs de valeur des prêts

Variation des correctifs de valeur sur prêts aux cantons, villes, communes, établissements financiers et Autres En millions de CHF	Correctifs de valeur individuels	Correctifs de valeur de portefeuille	Total
Etat au 01.01.2013	**7**	**9**	**16**
Dépréciations	16	5	21
Sorties	–11	–	–11
Etat au 31.12.2013	**12**	**14**	**26**
Etat au 01.01.2012	**1**	**8**	**9**
Dépréciations	6	1	7
Reprises de dépréciations	0	–	0
Etat au 31.12.2012	**7**	**9**	**16**

24 | Compensations potentielles d'actifs et de passifs financiers

Il n'y a pas eu de compensations en 2013. Le tableau ci-dessous présente les actifs et les passifs financiers qui, au 31 décembre 2013, étaient soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables.

Actifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables	Actifs financiers avec accord de compensation			Possibilités de compensation non exercées		
31.12.2013, en millions de CHF	Actifs financiers avant compensation (brut)	Compensations avec passifs financiers	Actifs financiers après compensation (net)	Passifs financiers	Sûretés obtenues	Actifs financiers compte tenu des possibilités de compensation
Poste du bilan						
Valeur de remplacement positive	95	–	95	–28	–	67
Opérations de prise en pension	7 150	–	7 150	–	–7 150	–

Passifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables	Passifs financiers avec accord de compensation			Possibilités de compensation non exercées		
31.12.2013, en millions de CHF	Passifs financiers avant compensation (brut)	Compensations avec passifs financiers	Passifs financiers après compensation (net)	Actifs financiers	Sûretés fournies	Passifs financiers compte tenu des possibilités de compensation
Poste du bilan						
Valeur de remplacement négative	20	–	20	–5	–	15

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Il n'y avait pas non plus eu de compensations en 2012. Le tableau ci-dessous présente les actifs et les passifs financiers qui, au 31 décembre 2012, étaient soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou à d'autres accords comparables.

Actifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables 31.12.2012, en millions de CHF	Actifs financiers avec accord de compensation			Possibilités de compensation non exercées		
	Actifs financiers avant compensation (brut)	Compensations avec passifs financiers	Actifs financiers après compensation (net)	Passifs financiers	Sûretés obtenues	Actifs financiers compte tenu des possibilités de compensation
Poste du bilan						
Valeur de remplacement positive	94	–	94	–6	–	88
Opérations de prise en pension	1 611	–	1 611	–	–1 611	–

Passifs financiers soumis à des accords de compensation, des accords de compensation globale ou autres accords comparables 31.12.2012, en millions de CHF	Passifs financiers avec accord de compensation			Possibilités de compensation non exercées		
	Passifs financiers avant compensation (brut)	Compensations avec actifs financiers	Passifs financiers après compensation (net)	Actifs financiers	Sûretés fournies	Passifs financiers compte tenu des possibilités de compensation
Poste du bilan						
Valeur de remplacement négative	42	–	42	–33	–	9
Opérations de mise en pension	30	–	30	–	–30	–
Prêts de titres et accords similaires	8 513	–	8 513	–	–8 513	–

25 | Participations dans des sociétés associées et coentreprises

Il n'y a pas de participations importantes dans des sociétés associées et coentreprises. De plus, en 2013, il n'y a pas eu de transactions significatives entre le groupe et ses sociétés associées et coentreprises (voir la note 34, Transactions avec des parties liées). D'autres informations sur les sociétés associées et coentreprises sont présentées à la note 37, Modifications du périmètre de consolidation.

Participations dans des sociétés associées et coentreprises En millions de CHF	2013	2012
Etat au 1er janvier	**99**	**53**
Entrées de sociétés associées et coentreprises	–	53
Sorties de sociétés associées et coentreprises	0	–2
Dividendes perçus	–9	–15
Part au résultat net (après impôts) saisie dans le compte de résultat	7	10
Part au résultat net (après impôts) saisie dans les autres éléments du résultat global	–1	0
Ecarts de change	1	0
Etat au 31 décembre	**97**	**99**

Résultat global des sociétés associées et coentreprises

Résultat des sociétés associées et coentreprises En millions de CHF	2013	2012
Part au résultat net (après impôts) saisie dans le compte de résultat	7	10
Total du résultat des sociétés associées et coentreprises saisi dans le compte de résultat	**7**	**10**
Part au résultat net (après impôts) saisie dans les autres éléments du résultat global	–1	0
Total du résultat des sociétés associées et coentreprises saisi dans les autres éléments du résultat global	**–1**	**0**
Résultat global des sociétés associées et coentreprises	**6**	**10**

Mutations enregistrées dans les sociétés associées et coentreprises

2013
Le 4 juin 2013, le capital de base de Swiss Euro Clearing Bank GmbH a été augmenté de 10 millions d'euros (part de la Poste: 25%).

Les parts détenues dans la Société des Auto-transports du Pied du Jura Vaudois S.A.P.J.V. ont été vendues en date du 16 décembre 2013.

2012
Le 6 janvier 2012, la Poste a acquis l'intégralité des parts de Direct Mail Company AG et de Direct Mail Logistik AG, dans lesquelles elle détenait déjà une participation de 50%. L'autre moitié des parts appartenaient à Intermail AG. En les lui rachetant, la Poste est devenue actionnaire unique des deux sociétés. Depuis janvier 2012, celles-ci sont donc non plus saisies selon la méthode de la mise en équivalence, mais entièrement consolidées. La réévaluation de participations existantes à leur juste valeur après une reprise d'entreprise s'est traduite par un gain de 9 millions de francs, qui a été comptabilisé dans l'état du résultat global, au poste «Produits financiers».

Le 6 juillet 2012, La Poste française et La Poste Suisse, deux des principaux opérateurs postaux européens, ont réuni leurs activités respectives dans le domaine du courrier transfrontalier, afin de consolider leur position et de se développer sur le marché international. Asendia Holding SA, la coentreprise créée à cette occasion, est détenue à parts égales par La Poste française et La Poste Suisse et figure parmi les principaux acteurs du secteur. Elle est présente sur plus de 25 sites en Europe, en Asie et en Amérique du Nord, par l'intermédiaire de sociétés du groupe et d'agences commerciales. Comptant quelque 1000 collaborateurs dans quinze pays, elle devait réaliser initialement un chiffre d'affaires annuel de plus de 400 millions d'euros. Une offre commune de produits et de services orientés clientèle a été lancée en 2013. Pour la Poste, sur le plan comptable, ce nouveau partenariat implique que, depuis juillet 2012, les 23 sociétés intégrées dans la coentreprise Asendia sont non plus entièrement consolidées, mais saisies selon la méthode de la mise en équivalence.

Pour de plus amples informations, voir aussi la note 37, Modifications du périmètre de consolidation.

26 | Immobilisations corporelles

A la clôture de l'exercice, les engagements d'investissements en immobilisations corporelles s'élevaient à 78 millions de francs (2012: 39 millions).

Au 31 décembre 2013, comme à la fin de l'exercice précédent, il n'y avait pas d'immobilisations corporelles gagées en relation avec des hypothèques.

En 2013, il n'y a pas eu de coûts d'emprunt portés à l'actif (2012: 3 millions).

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Immobilisations corporelles

2013 En millions de CHF	Immeubles d'exploitation	En construction: immeubles d'exploitation	Installations, machines et équipements informatiques	Mobilier, véhicules et autres installations	En construction: autres immobilisations	Total
Coûts d'acquisition						
Etat au 01.01.2013	**5 186**	**146**	**1 047**	**726**	**7**	**7 112**
Inclusion dans le périmètre de consolidation	0	–	5	1	–	6
Entrées	1	114	49	114	38	316
Sorties	–97	–7	–45	–24	0	–173
Reclassements	162	–158	10	3	–19	–2
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	–	–	0	–52	–	–52
Ecarts de change	0	–	1	0	0	1
Etat au 31.12.2013	**5 252**	**95**	**1 067**	**768**	**26**	**7 208**
Amortissements cumulés						
Etat au 01.01.2013	**3 737**	**–**	**558**	**356**	**–**	**4 651**
Amortissements	106	–	95	82	–	283
Dépréciations	3	–	–	–	0	3
Sorties	–93	–	–40	–22	–	–155
Reclassements	3	–	–5	0	–	–2
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	–	–	0	–42	–	–42
Ecarts de change	0	–	0	0	0	0
Etat au 31.12.2013	**3 756**	**–**	**608**	**374**	**0**	**4 738**
Valeur comptable au 01.01.2013	**1 449**	**146**	**489**	**370**	**7**	**2 461**
Valeur comptable au 31.12.2013	**1 496**	**95**	**459**	**394**	**26**	**2 470**
dont installations en leasing	0	0	0	0	0	0

Immobilisations corporelles

2012 En millions de CHF	Immeubles d'exploitation	En construction: immeubles d'exploitation	Installations, machines et équipements informatiques	Mobilier, véhicules et autres installations	En construction: autres immobilisations	Total
Coûts d'acquisition						
Etat au 01.01.2012	**5 108**	**159**	**1 015**	**680**	**27**	**6 989**
Inclusion dans le périmètre de consolidation	5	–	3	10	–	18
Entrées	2	160	68	88	28	346
Sorties	–88	–11	–72	–31	0	–202
Reclassements	162	–162	33	14	–48	-1
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	–3	–	–	–35	–	–38
Ecarts de change	0	0	0	0	0	0
Etat au 31.12.2012	**5 186**	**146**	**1 047**	**726**	**7**	**7 112**
Amortissements cumulés						
Etat au 01.01.2012	**3 716**	**–**	**524**	**328**	**–**	**4 568**
Amortissements	103	–	92	80	–	275
Dépréciations	–	–	–	–	–	–
Sorties	–80	–	–58	–22	–	–160
Reclassements	0	–	0	0	–	0
Sorties résultant de reclassements selon IFRS 5	–2	–	–	–30	–	–32
Ecarts de change	0	–	0	0	–	0
Etat au 31.12.2012	**3 737**	**–**	**558**	**356**	**–**	**4 651**
Valeur comptable au 01.01.2012	**1 392**	**159**	**491**	**352**	**27**	**2 421**
Valeur comptable au 31.12.2012	**1 449**	**146**	**489**	**370**	**7**	**2 461**
dont installations en leasing	0	0	0	0	0	0

27 | Immeubles de placement

Immeubles de placement	2013			2012		
En millions de CHF	Immeubles de placement	Immeubles de placement en construction	Total	Immeubles de placement	Immeubles de placement en construction	Total
Coûts d'acquisition						
Etat au 1er janvier	**8**	**60**	**68**	**8**	**41**	**49**
Entrées	–	48	48	–	19	19
Sorties	0	0	0	–	0	0
Reclassements	0	0	0	–	–	–
Etat au 31 décembre	**8**	**108**	**116**	**8**	**60**	**68**
Amortissements cumulés						
Etat au 1er janvier	**0**	**–**	**0**	**0**	**–**	**0**
Amortissements	0	–	0	0	–	0
Sorties	0	–	0	–	–	–
Reclassements	0	–	0	–	–	–
Etat au 31 décembre	**0**	**–**	**0**	**0**	**–**	**0**
Valeur comptable au 1er janvier	**8**	**60**	**68**	**8**	**41**	**49**
Valeur comptable au 31 décembre	**8**	**108**	**116**	**8**	**60**	**68**

Les engagements pour investissements dans des immeubles de placement s'élèvent à 198 millions de francs (2012: 209 millions).

Les estimations de la valeur vénale des immeubles de placement au 31 décembre 2013 et 2012 ont été entièrement réalisées par des experts indépendants disposant des compétences nécessaires. A l'avenir, les immeubles de placement seront estimés à intervalles réguliers.

– Méthode d'évaluation: immeuble de placement en construction (PostParc)
  L'évaluation au 31 décembre 2013 repose sur la méthode de la valeur de rendement dynamique et sur celle du cash-flow actualisé. La valeur de marché de l'immeuble au jour de référence de l'estimation est donnée par la somme des flux de paiements futurs actualisés au jour de référence (y compris les investissements non encore opérés), compte non tenu des éventuels droits de mutation, impôts sur les gains immobiliers et taxes sur la valeur ajoutée. Selon ce modèle d'évaluation, les coûts ou commissions découlant de l'éventuelle vente de l'immeuble ne sont pas non plus pris en considération dans la valeur de marché.

  L'estimation de la valeur vénale repose sur les hypothèses ou éléments suivants:

  – la mise à bail de l'immeuble a lieu aux conditions du marché;
  – les coûts d'exploitation et d'entretien pris en compte reposent sur des valeurs comparatives tirées de la base de données de l'estimateur;
  – l'actualisation se fonde sur un taux d'intérêt réel adapté au risque de 4,7%, compte tenu également de la base de données de l'estimateur.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

– Méthode d'évaluation: immeuble de placement (Bellinzona Autorimessa)
  L'évaluation au 31 décembre 2013 repose sur la méthode de la valeur de rendement. Le revenu locatif a été capitalisé sur la base d'un taux de capitalisation et les rendements ont été actualisés. Le taux d'intérêt de capitalisation appliqué tient compte des coûts attendus d'exploitation, de maintenance et de remise en état. Les provisions constituées ont été déduites de la valeur de rendement calculée.

  L'estimation de la valeur vénale repose sur les hypothèses ou éléments suivants:

  – la mise à bail de l'immeuble a lieu aux conditions du marché;
  – taux de capitalisation moyen de 7,23%.

Au 31 décembre 2013, la valeur vénale de l'immeuble en construction (PostParc) était d'environ 142 millions de francs et celle de l'immeuble de placement (Bellinzona Autorimessa) d'environ 8 millions.

Détermination de la valeur vénale des immeubles de placement En millions de CHF	31 décembre 2013				31 décembre 2012			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Immeubles de placement	8	–	8	–	8	–	8	–
Immeubles de placement en construction	142	–	142	–	107	–	107	–

Niveau 1 L'évaluation a lieu sur la base des prix directement observables sur le marché actif pour des objets identiques.

Niveau 2 L'évaluation a lieu sur la base du prix du marché pour des objets similaires ou à l'aide de modèles d'évaluation reposant sur des paramètres d'entrée observables sur le marché.

Niveau 3 L'évaluation a lieu à l'aide de modèles d'évaluation reposant sur des paramètres d'entrée significatifs non observables sur le marché.

Les montants relatifs aux immeubles de placement pris en compte dans le résultat sont les suivants:

– revenus locatifs: 0,5 million de francs (2012: 1,2 million);
– charges d'exploitation (y compris les amortissements): 1,9 million de francs (2012: 1,5 million).

Au 31 décembre 2013, on ne relevait aucune restriction relative à la possibilité de vendre les immeubles de placement ou au virement de leurs produits ou des produits de leur vente. L'immeuble en construction fait l'objet de contrats créditeurs de droits de superficie pour un montant de 30 000 francs par mois. Il n'y a pas d'autres engagements contractuels.

28 | Immobilisations incorporelles et goodwill

Immobilisations incorporelles et goodwill	2013				2012			
En millions de CHF	Goodwill [1]	Autres immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles en construction	Total	Goodwill [1]	Autres immobilisations incorporelles	Autres immobilisations incorporelles en construction	Total
Coûts d'acquisition								
Etat au 1er janvier	**230**	**189**	**23**	**442**	**260**	**164**	**4**	**428**
Inclusion dans le périmètre de consolidation	28	21	–	49	18	19	–	37
Exclusion du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–49	–11	–	–60
Entrées	–	11	37	48	–	14	30	44
Sorties	–5	–16	–	–21	–	–8	0	–8
Adaptation ultérieure des coûts d'acquisition	–	–	–	–	0	0	–	0
Reclassements	–	23	–17	6	–	11	–11	0
Ecarts de change	0	1	0	1	1	0	0	1
Etat au 31 décembre	**253**	**229**	**43**	**525**	**230**	**189**	**23**	**442**
Amortissements cumulés								
Etat au 1er janvier	**26**	**116**	**–**	**142**	**32**	**100**	**–**	**132**
Amortissements	–	34	–	34	–	32	–	32
Dissolution de badwill	–	–	–	–	0	–	–	0
Dépréciations	7 [2]	6	–	13	5	–	–	5
Sorties	–5	–15	–	–20	–	–7	–	–7
Exclusion du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–11	–9	–	–20
Reclassements	–	5	–	5	–	–	–	–
Ecarts de change	0	0	–	0	0	0	–	0
Etat au 31 décembre	**28**	**146**	**–**	**174**	**26**	**116**	**–**	**142**
Valeur comptable au 1er janvier	**204**	**73**	**23**	**300**	**228**	**64**	**4**	**296**
Valeur comptable au 31 décembre	**225**	**83**	**43**	**351**	**204**	**73**	**23**	**300**

1 Goodwill de sociétés entièrement consolidées. Le goodwill résultant de l'acquisition de participations dans des sociétés associées et coentreprises est compris dans la valeur de la participation mise en compte (voir la note 25, Participations dans des sociétés associées et coentreprises).
2 Voir les indications ci-après sous «Vérification de la valeur du goodwill».

Les autres immobilisations incorporelles consistent principalement en des logiciels standard achetés.

A la clôture de l'exercice, les engagements d'investissements en immobilisations incorporelles s'élevaient à 10 millions de francs (2012: 10 millions).

Vérification de la valeur du goodwill

Lors de nouvelles acquisitions, le goodwill est réparti sur différentes unités identifiables, dites unités génératrices de trésorerie (UGT), et soumis annuellement à un test de dépréciation. En règle générale, une société correspond à une UGT.

La valeur recouvrable nette d'une UGT est déterminée sur la base d'un calcul de valeur d'utilité intégrant les données de la planification financière stratégique du groupe. La valeur d'utilité tient compte des flux de liquidités des trois prochaines années, avec actualisation du taux pondéré de coût du capital, ainsi que d'une valeur résiduelle estimée, qui ne contient aucune composante de croissance.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Le goodwill se rapporte aux segments ou sociétés du groupe ci-après:

Goodwill par segment	31 décembre 2013					31 décembre 2012				
En millions de CHF	Goodwill total	PostMail	Post-Logistics	Swiss Post Solutions	CarPostal	Goodwill total	PostMail	Post-Logistics	Swiss Post Solutions	CarPostal
Groupe SPS	34	–	–	34	–	33	–	–	33	–
Swiss Post Solutions SA [1]	29	–	–	29	–	9	–	–	9	–
Swiss Post Solutions Inc.	32	–	–	32	–	33	–	–	33	–
Swiss Post Solutions Ltd	25	–	–	25	–	25	–	–	25	–
Groupe Swiss Post Solutions SAS	1	–	–	1	–	1	–	–	1	–
Swiss Post Solutions Ireland Limited [2]	–	–	–	–	–	2	–	–	2	–
Presto Presse-Vertriebs AG	41	41	–	–	–	41	41	–	–	–
Direct Mail Company AG	16	16	–	–	–	16	16	–	–	–
Prisma Medienservice AG	8	8	–	–	–	–	–	–	–	–
PostLogistics SA [2]	27	–	27	–	–	28	–	28	–	–
Swiss Post International Logistics SA [2]	–	–	–	–	–	4	–	4	–	–
Swiss Post SAT Holding SA	9	–	9	–	–	9	–	9	–	–
Autres	3	–	1	–	2	3	–	1	–	2
Total	**225**	**65**	**37**	**121**	**2**	**204**	**57**	**42**	**103**	**2**

1 Reprise de goodwill résultant de l'acquisition de Scalaris AG et de sa fusion au sein de Swiss Post Solutions SA.
2 Le goodwill d'environ 7 millions de francs a fait l'objet d'un correctif de valeur.

Pour déterminer la valeur du goodwill des sociétés du groupe au 31 décembre 2013 à l'aide de la méthode d'actualisation des cash-flows futurs, on a appliqué les paramètres nationaux indiqués ci-dessous. On a également tenu compte d'une prime de risque du marché d'environ 5% (Suisse et étranger) et, en fonction de l'estimation des risques, d'une prime de petite capitalisation (small cap) comprise entre 0 et 4% et d'un supplément de fonds de tiers variant de 2 à 6%.

Paramètres nationaux de détermination de la valeur du goodwill	2013			2012
%	Taux d'intérêt [1]	Taux d'imposition [2]	WACC [3]	WACC [3]
Suisse	1,0	20,3–25,0	5,0–13,0	3,3–6,0
Royaume-Uni	2,7	23,0	6,7	5,2
Allemagne	1,8	29,0	5,7	4,9
Etats-Unis	2,7	45,0	7,7	5,9
France	2,3	32,8–33,9	5,9–9,4	6,3–7,0
Irlande	4,2	12,5	8,2	8,4

1 Rendement des emprunts d'Etat à dix ans dans le pays concerné.
2 Taux d'imposition appliqué dans le pays de la société reprise.
3 Taux moyen pondéré de coût du capital (weighted average cost of capital) avant impôts.

29 | Engagements financiers

Engagements financiers En millions de CHF	A vue	Résiliables[1]	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
31 décembre 2013						
Comptes postaux	66 338	–	–	–	–	66 338
Comptes Deposito et comptes de placement	–	42 585	–	–	–	42 585
Obligations de caisse pour clients	–	–	65	74	21	160
Placements sur le marché monétaire pour clients	–	–	3	–	–	3
Total des fonds des clients (PostFinance)	**66 338**	**42 585**	**68**	**74**	**21**	**109 086**
Engagements envers des établissements financiers	29	–	1	–	–	30
Instruments financiers dérivés	–	–	4	15	1	20
Autres engagements financiers						
Leasing financier	1	–	0	0	2	3
Opérations de mise en pension	–	–	–	–	–	–
Autres	4	–	1	1	1 281	1 287
Total des autres engagements financiers	**34**	**–**	**6**	**16**	**1 284**	**1 340**
Total des engagements financiers	**66 372**	**42 585**	**74**	**90**	**1 305**	**110 426**
31 décembre 2012						
Comptes postaux	73 501	–	–	–	–	73 501
Comptes Deposito et comptes de placement	–	36 834	–	–	–	36 834
Obligations de caisse pour clients	–	–	40	127	28	195
Placements sur le marché monétaire pour clients	–	0	1	–	–	1
Total des fonds des clients (PostFinance)	**73 501**	**36 834**	**41**	**127**	**28**	**110 531**
Engagements envers des établissements financiers	5	0	5	0	–	10
Instruments financiers dérivés	–	–	3	27	12	42
Autres engagements financiers						
Leasing financier	–	–	2	2	0	4
Opérations de mise en pension	–	–	30	–	–	30
Autres	1	–	0	1	1 284	1 286
Total des autres engagements financiers	**6**	**0**	**40**	**30**	**1 296**	**1 372**
Total des engagements financiers	**73 507**	**36 834**	**81**	**157**	**1 324**	**111 903**

1 Fonds sans échéance fixe non résiliés, remboursables en respectant un délai de résiliation contractuel.

Au quatrième trimestre 2012, des fonds à hauteur de 1,28 milliard de francs ont été levés à long terme sur le marché des capitaux – par placement privé – auprès de grands investisseurs privés et institutionnels, suisses pour la plupart. Répartis en plusieurs tranches présentant une duration moyenne d'environ onze ans, ces fonds sont rémunérés à un taux d'intérêt moyen de 0,83%.

Les opérations de mise en pension sont soumises à des fluctuations. En cas de demande de fonds importante, le besoin de refinancement à court terme est couvert par de telles opérations. Des sûretés sont en principe constituées pour la totalité de ces opérations.

Sur le total des instruments financiers dérivés (valeurs de remplacement négatives), 16 millions de francs (2012: 40 millions) sont gérés conformément aux prescriptions de la comptabilité de couverture.

En 2013, les charges d'intérêts des fonds des clients (PostFinance) se sont élevées à 292 millions de francs (2012: 398 millions).

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Valeur actuelle des engagements de leasing financier

Valeur actuelle des engagements de leasing financier En millions de CHF	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Valeur nominale	Actua-lisation	Valeur actuelle	Valeur nominale	Actua-lisation	Valeur actuelle
Echéance de moins de 1 an	2	–1	1	2	0	2
Echéance de 1 à 5 ans	2	0	2	2	0	2
Echéance de plus de 5 ans	0	0	0	0	–	0
Total	**4**	**–1**	**3**	**4**	**0**	**4**

30 | Provisions

Provisions En millions de CHF	Autres prestations à long terme pour collaborateurs	Restructuration	Sinistres survenus	Risques de procès [1]	Autres	Total
Etat au 01.01.2013	**348**	**16**	**36**	**10**	**46**	**456**
Inclusion dans le périmètre de consolidation	0	–	–	–	5	5
Constitution	22	5	12	12	58	109
Ajustement à la valeur actuelle	6	0	–	–	–	6
Utilisation	–24	–13	–8	–4	–4	–53
Dissolution	–2	–1	–6	–6	–12	–27
Adaptation ultérieure des coûts d'acquisition	–	–	–	–	–5	–5
Transferts	0	–	–	–	–19	–19
Ecarts de change	0	0	–	0	0	0
Etat au 31.12.2013	**350**	**7**	**34**	**12**	**69**	**472**
dont à court terme	26	4	1	0	20	32
Etat au 01.01.2012	**335**	**5**	**37**	**20**	**28**	**425**
Inclusion dans le périmètre de consolidation	1	–	–	–	0	1
Constitution	31	15	11	3	36	96
Ajustement à la valeur actuelle	7	–	–	1	0	8
Utilisation	–26	–3	–8	–2	–16	–55
Dissolution	–	–1	–4	–12	–2	–19
Adaptation ultérieure des coûts d'acquisition	–	–	–	–	0	0
Transferts	–	–	–	0	0	0
Ecarts de change	0	0	–	0	0	0
Etat au 31.12.2012	**348**	**16**	**36**	**10**	**46**	**456**
dont à court terme	26	13	8	1	40	73

1 Y compris la constitution d'une provision de 2,5 millions de francs pour les frais de procédure dans le programme fiscal américain (PostFinance).

Aucune provision n'a été constituée pour une éventuelle amende résultant du programme fiscal américain. Cette appréciation se fonde notamment sur la réserve concernant un passage ultérieur de la catégorie 2 à la catégorie 3, adressée par écrit à l'autorité judiciaire américaine.

Autres prestations à long terme pour collaborateurs

Les autres prestations à long terme pour collaborateurs comprennent, pour l'essentiel, les primes de fidélité à l'entreprise (y compris les congés sabbatiques accordés aux cadres) et les bons pour le personnel (délivrés principalement aux retraités). Leur évolution ressort des tableaux récapitulatifs ci-après.

Les paramètres appliqués sont les suivants:

	Primes de fidélité		Bons pour le personnel	
Hypothèses de calcul au	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
Taux d'intérêt technique	2,00%	1,75%	2,25%	2,00%
Evolution annuelle des salaires	2,00%	2,00%	–	–
Taux d'utilisation des bons pour le personnel	–	–	95,00%	95,00%
Part de vacances	55,80%	55,80%	–	–
Fluctuation volontaire	8,16%	7,46%	3,93%	3,93%
Durée d'activité moyenne résiduelle, en années	9,14	9,33	10,47	10,35

Evolution des autres prestations à long terme pour collaborateurs

Autres prestations à long terme pour collaborateurs En millions de CHF	Primes de fidélité		Bons pour le personnel	
	2013	2012	2013	2012
Etat au 1er janvier	**223**	**220**	**125**	**115**
Droits acquis	13	12	3	3
Prestations payées	–20	–21	–6	–5
Rémunération des engagements	4	5	2	3
Charges des modifications de plans	0	1	0	0
Pertes résultant de l'adaptation des hypothèses	0	7	4	9
(Profits) actuariels	–3	–1	–1	0
Etat au 31 décembre	**217**	**223**	**127**	**125**

Outre les primes de fidélité, les congés sabbatiques et les bons pour le personnel, les provisions pour autres prestations à long terme pour collaborateurs incluent d'autres prestations pour un montant de 6 millions de francs.

Charges comptabilisées dans les charges de personnel

Charges comptabilisées dans les charges de personnel En millions de CHF	Primes de fidélité		Bons pour le personnel	
	2013	2012	2013	2012
Droits acquis	13	12	3	3
Rémunération des engagements	4	5	2	3
Charges des modifications de plans	0	1	0	0
(Profits)/Pertes actuariels	–3	6	3	9
Total des charges des autres prestations à long terme pour collaborateurs	**14**	**24**	**8**	**15**

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

31 | Fonds propres

Capital-actions

Au 1er janvier 1998, la Confédération suisse a doté la Poste d'un capital sans intérêts de 1,3 milliard de francs. Le 26 juin 2013, la Poste a été transformée – avec effet rétroactif au 1er janvier 2013 – d'établissement de droit public en société anonyme de droit public conforme à la loi sur l'organisation de la Poste, dotée d'un capital-actions de 1,3 milliard de francs et ayant toujours la Confédération pour seul propriétaire.

Le capital-actions se compose de 1,3 million d'actions nominatives, d'une valeur nominale de 1000 francs chacune. Toutes les actions sont entièrement libérées.

Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global

Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel
L'évolution en cours d'exercice des résultats de la réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel conformément à la norme IAS 19, qui est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global (OCI) comme élément des fonds propres, est présentée dans le tableau ci-après. Les résultats de la réévaluation sont dus aux variations des hypothèses (valeurs estimées) et aux écarts se manifestant entre les hypothèses adoptées (valeurs estimées) et les valeurs effectives que présentent ensuite les paramètres concernés dans la réalité.

Plus-values latentes
Les plus-values latentes résultent des fluctuations de la valeur des immobilisations financières disponibles à la vente, découlant elles-mêmes principalement des variations des taux d'intérêt sur le marché des capitaux. Lors de la vente d'immobilisations financières, les plus-values latentes correspondantes sont réalisées et comptabilisées dans le compte de résultat.

Réserves de couverture
Les réserves de couverture (hedging reserve) incluent les plus-values et moins-values nettes résultant des variations de la valeur de marché de la partie efficace des instruments de couverture des cash-flows futurs (cash flow hedges). Si la transaction couverte se réalise, la réserve de couverture est dissoute avec effet sur le résultat.

Réserves issues de la conversion de monnaies
Les réserves issues de la conversion de monnaies incluent les écarts cumulés résultant de la conversion en francs suisses de la monnaie fonctionnelle des comptes des sociétés du groupe, des sociétés associées et des coentreprises à l'étranger.

Autres bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global
Ces réserves comprennent d'autres bénéfices et pertes comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global, provenant par exemple de sociétés associées.

Répartition du bénéfice

Dans le cadre de la répartition du bénéfice 2012, une somme de 300 millions de francs au total a été distribuée, conformément à la décision du Conseil fédéral, dont 100 millions affectés à la Caisse de pensions Poste en tant que réserve de contributions de l'employeur et 200 millions versés au propriétaire.

Les autres éléments du résultat global se présentent comme suit:

Groupe | Bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global En millions de CHF	Note	Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel	Plus-values latentes	Réserves de couverture	Réserves issues de la conversion de monnaies	Autres bénéfices et pertes saisis directement dans les autres éléments du résultat global	Part revenant au propriétaire	Part des participations ne donnant pas le contrôle	Total
Etat au 01.01.2013		**–445**	**80**	**3**	**–50**	**5**	**–407**	**0**	**–407**
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel	9	416	–	–	–	–	416	–	416
Variation évaluation par mise en équivalence sans effet sur le résultat	25	–	–	–	–	–1	–1	–	–1
Variation des impôts différés sur le bénéfice	14	–107	–	–	–	–	–107	–	–107
Postes non reclassables en résultat, après impôts		**309**	**–**	**–**	**–**	**–1**	**308**	**–**	**308**
Variation des écarts de change		–	–	–	1	–	1	0	1
Variation évaluation par mise en équivalence sans effet sur le résultat	25	–	–	–	–	0	0	–	0
Variation de plus-values latentes sur immobilisations financières disponibles à la vente	21	–	138	–	–	–	138	–	138
(Profits)/Pertes sur immobilisations financières disponibles à la vente transférés dans le compte de résultat	21	–	–20	–	–	–	–20	–	–20
Variation des réserves de couverture provenant des couvertures du cash-flow	22	–	–	–37	–	–	–37	–	–37
(Profits)/Pertes provenant des couvertures du cash-flow transférés dans le compte de résultat	22	–	–	35	–	–	35	–	35
Variation des impôts différés sur le bénéfice	14	–	–24	0	–	1	–23	–	–23
Postes reclassables en résultat, après impôts		**–**	**94**	**–2**	**1**	**1**	**94**	**0**	**94**
Autres éléments du résultat global		**309**	**94**	**–2**	**1**	**0**	**402**	**0**	**402**
Etat au 31.12.2013		**–136**	**174**	**1**	**–49**	**5**	**–5**	**0**	**–5**
Etat au 01.01.2012		**–**	**–7**	**9**	**–58**	**6**	**–50**	**0**	**–50**
Réévaluation des engagements de prévoyance en faveur du personnel	9	–455	–	–	–	–	–455	–	–455
Variation des impôts différés sur le bénéfice	14	10	–	–	–	–	10	–	10
Postes non reclassables en résultat, après impôts		**–445**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–445**	**–**	**–445**
Variation des écarts de change		–	–	–	8	–	8	0	8
Variation évaluation par mise en équivalence sans effet sur le résultat	25	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation de plus-values latentes sur immobilisations financières disponibles à la vente	21	–	108	–	–	–	108	–	108
(Profits)/Pertes sur immobilisations financières disponibles à la vente transférés dans le compte de résultat	21	–	–21	–	–	–	–21	–	–21
Variation des réserves de couverture provenant des couvertures du cash-flow	22	–	–	–54	–	–	–54	–	–54
(Profits)/Pertes provenant des couvertures du cash-flow transférés dans le compte de résultat	22	–	–	48	–	–	48	–	48
Variation des impôts différés sur le bénéfice	14	–	–	–	–	–1	–1	–	–1
Postes reclassables en résultat, après impôts		**–**	**87**	**–6**	**8**	**–1**	**88**	**0**	**88**
Autres éléments du résultat global		**–445**	**87**	**–6**	**8**	**–1**	**–357**	**0**	**–357**
Etat au 31.12.2012		**–445**	**80**	**3**	**–50**	**5**	**–407**	**0**	**–407**

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

32 | Leasing d'exploitation

La Poste en tant que preneur de leasing

Les engagements minimaux découlant de contrats de leasing ou de location non résiliables se composent comme suit:

Engagements de leasing d'exploitation En millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012
Engagements futurs de leasing d'exploitation, échéance		
Moins de 1 an	83	85
De 1 à 5 ans	175	177
Plus de 5 ans	54	60
Obligations de paiement futures pour leasing d'exploitation	**312**	**322**
Paiements de leasing minimaux	91	144
Paiements de leasing conditionnels	6	9
Charges de leasing de la période	**97**	**153**
Produits de sous-location durant l'exercice sous revue	2	20
Produits de sous-location futurs	1	31

Les paiements découlant de contrats de leasing d'exploitation concernent principalement des loyers d'immeubles du réseau postal d'une durée résiduelle moyenne de deux ans, ainsi que des loyers de bâtiments d'exploitation et des droits de superficie auprès de l'unité Immobilier. Les revenus provenant de sous-locations concernent des immeubles du réseau postal loués à des tiers jusqu'à l'expiration du bail, à des fins d'optimisation.

Les paiements de leasing conditionnels concernent des baux à loyer indexés.

La Poste en tant que donneur de leasing

En 2013, les produits provenant de la location de parties de propres immeubles à des tiers se sont élevés à 16 millions de francs (2012: 44 millions). A la clôture du bilan, il n'y a pas d'autres contrats de leasing significatifs conclus à titre de donneur de leasing.

Produits des contrats de leasing En millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012
Futurs paiements contractuels minimaux de leasing, échéance		
Moins de 1 an	33	79
De 1 à 5 ans	77	209
Plus de 5 ans	27	62
Total	**137**	**350**

33 | Engagements conditionnels

Au 31 décembre 2013, les engagements conditionnels étaient les suivants:

Cautionnements et engagements de garantie

Il n'y avait pas de cautionnements ni d'engagements de garantie à la fin de 2013 (2012: 5 millions de francs).

Litiges

La Direction du groupe part du principe que les prétentions ou litiges pour lesquels aucune provision n'a été constituée sont soit sans fondement, soit sans influence significative sur la situation financière ou sur le résultat d'exploitation du groupe. En 2013, les engagements conditionnels résultant de litiges s'élevaient à 8 millions de francs (2012: 5 millions).

Pour ce qui est des provisions en relation avec le programme fiscal américain, voir la note de pied de tableau, note 30 Provisions.

34 | Transactions avec des parties liées

Le groupe Poste entretient des relations avec des parties liées – entreprises ou personnes – au sens des normes IFRS (sociétés du groupe, sociétés associées, coentreprises). En tant que propriétaire de la Poste, la Confédération suisse est aussi considérée comme partie liée.

Toutes les transactions entre la Poste et les entreprises ou les personnes réputées parties liées ont lieu aux conditions du marché. En 2013, la Confédération suisse, en tant que propriétaire de la Poste, a versé à cette dernière des indemnités pour le transport de voyageurs à hauteur de 175 millions de francs (2012: 169 millions).

Les opérations commerciales entre la Poste et les sociétés du groupe sont éliminées par la consolidation et ne figurent plus dans les informations de la présente annexe.

La Poste et les sociétés du groupe ont effectué les transactions ci-après avec des entreprises ou des personnes ne faisant pas partie du groupe, mais néanmoins réputées parties liées.

Transactions avec des entreprises ou des personnes réputées parties liées	Vente de biens et de services		Achat de biens et de services		Créances et prêts vis-à-vis d'entreprises liées		Engagements envers des entreprises liées	
En millions de CHF	2013	2012	2013	2012	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
Entreprises gérées en commun ou soumises à une influence prépondérante	**418**	**415**	**140**	**121**	**648**	**591**	**761**	**2 439**
Confédération suisse	205	248	6	21	61	3	404	1 527
Swisscom	146	107	60	33	357	356	19	69
Chemins de fer fédéraux CFF	63	54	74	67	30	32	335	839
RUAG	1	2	0	0	0	0	3	4
SKYGUIDE	3	4	0	0	200	200	0	0
Transactions avec des actionnaires minoritaires de sociétés du groupe	**12**	**14**	**–**	**0**	**1**	**1**	**–**	**0**
Sociétés associées et coentreprises	**134**	**79**	**42**	**22**	**43**	**39**	**13**	**5**
Autres entreprises et personnes liées	**1**	**1**	**2**	**4**	**0**	**0**	**143** [1]	**667** [1]

1 Pour l'essentiel, fonds de la Caisse de pensions Poste déposés auprès de PostFinance.

Indemnités versées aux membres du management

Pendant la période sous revue, les indemnités versées aux membres du management (Conseil d'administration et Direction du groupe), prestations annexes incluses, se sont élevées à 5,6 millions de francs (2012: 6,8 millions). S'y ajoutent environ 0,71 million de francs (2012: environ 0,86 million) de prestations de prévoyance. Par ailleurs, fixée d'après le degré de réalisation des objectifs atteint en 2011 et 2012, la part de la rémunération liée à la prestation versée aux membres de la Direction du groupe en 2013 s'est élevée à environ 1,2 million de francs au total (2012: environ 1,19 million). Il n'y a pas de contrats de prêt en cours avec des membres du Conseil d'administration ou de la Direction du groupe.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

35 | Gestion des risques

Gestion des risques (Corporate Risk Management)

Organisation

La Poste dispose d'un système complet de gestion des risques intégrant l'ensemble des unités et des sociétés du groupe. La définition de la politique de risque incombe à la Direction du groupe et au Conseil d'administration, tandis que la gestion des risques proprement dite est placée sous la responsabilité de la hiérarchie.

Chaque unité de la Poste (CarPostal, PostFinance, PostMail, PostLogistics, Swiss Post Solutions, Réseau postal et vente) et chaque société du groupe possède un gestionnaire de risques attitré.

Les gestionnaires de risques du groupe dirigent le processus, développent une méthode de gestion des risques à l'échelle du groupe et établissent les rapports destinés à la Direction du groupe et au Conseil d'administration. Quant aux gestionnaires de risques des unités, ils appliquent les directives de gestion des risques, coordonnent les contrôles indépendants des risques par les propriétaires de ces derniers et établissent les rapports destinés à leur propre direction et aux gestionnaires de risques du groupe. Il incombe également aux gestionnaires de risques de surveiller les contrôles et les limites nécessaires ainsi que l'exposition aux risques. La gestion des risques veille à ce que les risques prévisibles soient tous identifiés et enregistrés dans les systèmes d'analyse et de reporting des risques.

Les thématiques prises en considération sont les suivantes: stratégie et environnement, clientèle et marché, politique des prix, fourniture des prestations, projets et prestations externes, reporting et controlling, sécurité, dommages à la charge de l'entreprise et dommages couverts par la responsabilité civile, gestion du personnel, technologies de l'information, finances, gouvernance d'entreprise, communication et réputation ainsi qu'aspects juridiques.

La gestion des risques collabore avec les unités responsables du controlling et de la présentation des comptes, de la stratégie, de la gestion des crises et de la continuité des activités ainsi que de l'audit de groupe. Les processus sont exécutés et les rapports établis en étroite coordination.

Etat des risques

L'analyse de l'état des risques de la Poste à la fin de l'exercice sous revue montre que les fonds propres économiques suffisent à couvrir les pertes non prévues. La capacité de risque du groupe est donc garantie. De plus, les pertes prévues de la plupart des unités d'entreprise ne dépassent pas leur résultat d'exploitation planifié, ce qui signifie que la propension au risque est en majeure partie couverte. Selon les derniers calculs en date (simulation de Monte-Carlo), le potentiel de pertes prévu dans l'ensemble du groupe pour les douze prochains mois s'élève à environ 60 millions de francs. On a également calculé un potentiel de pertes non prévu (VàR 95%) de 445 millions de francs. L'état des risques du groupe se répartit entre PostFinance (12%), CarPostal (4%) et les autres unités du groupe (84%). La part de PostFinance comprend uniquement le risque de résultat et le risque de versement supplémentaire du point de vue du groupe, relevé selon l'approche du risque de résultat. L'état des risques du point de vue de PostFinance – selon l'approche du risque de valeur – est décrit dans le chapitre Gestion des risques relatif à PostFinance.

Risques

Sont décrits ci-après les risques actuellement susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les résultats, la situation financière et le patrimoine du groupe. La gestion des risques distingue en l'occurrence des risques exogènes et endogènes. L'identification des risques ne comprend toutefois jamais tous les risques auxquels le groupe est exposé. D'autres influences actuellement non identifiables pourraient avoir un impact sur les activités commerciales de la Poste.

Risques exogènes

Les principaux risques exogènes susceptibles de mettre en péril les résultats et le patrimoine de la Poste sont l'évolution des conditions-cadres régissant le mandat de service universel, la réglementation des prix et le recul du volume du courrier ainsi que des activités du réseau postal.

En effet, de nombreux services de la Poste relèvent du mandat de service universel, d'où un risque de réglementation qui peut entraîner une diminution du chiffre d'affaires et du résultat. L'absence de flexibilité dans la fixation des prix est également un risque pour le groupe. Enfin, l'évolution technologique, qui va dans le sens d'une numérisation croissante des prestations, renforce la tendance au recul des volumes dans le domaine du courrier ainsi que dans une partie de l'offre des offices de poste.

Risques endogènes

Les principaux risques internes à l'entreprise sont les suivants: sinistres d'assurances de choses ou de responsabilité civile, pannes affectant d'importants centres courrier ou centres logistiques et risques liés aux stratégies de croissance.

Chances

Le domaine d'activité de la Poste est influencé par de nombreux facteurs externes, qui peuvent être synonymes de risques, certes, mais aussi de chances à exploiter. Ces chances sont notamment l'essor du commerce électronique ainsi que la demande croissante de services postaux et bancaires numériques. Les opportunités commerciales qui s'ouvrent aux différentes unités d'entreprise de la Poste sont décrites sous le titre «Stratégie du groupe».

Système de contrôle interne

La Poste dispose d'un système de contrôle interne (SCI) qui lui permet d'identifier à temps les processus financiers présentant des risques en matière de comptabilité et de présentation des comptes, de les évaluer et de les couvrir par des contrôles clés appropriés. Le SCI comprend les procédures et les mesures propres à assurer la régularité tant de la tenue des comptes que de leur présentation et sur lesquelles repose l'établissement des états financiers du groupe. Il est le garant de la qualité élevée de ces derniers. Pour la Poste, le SCI relève de ses tâches d'amélioration permanente des processus.

Conformément à l'article 728a, alinéa 1, chiffre 3, du Code suisse des obligations, l'organe de révision externe vérifie s'il existe un SCI lors de la révision ordinaire des comptes.

Gestion des risques chez PostFinance

Le Conseil d'administration de PostFinance édicte les directives d'ordre supérieur et les principes régissant la gestion des risques financiers, approuve les politiques de placement et de risque et fixe les limites que les services opérationnels sont tenus d'observer dans la gestion des risques financiers.

Organisation

PostFinance dispose d'un système approprié de gestion des risques financiers et opérationnels, conforme à la réglementation bancaire. Les risques métier spécifiques de PostFinance, en particulier les risques de marché et de crédit ainsi que les risques opérationnels, sont gérés au moyen des méthodes et instruments usuels dans la branche.

La gestion des risques de PostFinance identifie, mesure et contrôle les risques et le respect des limites fixées – indépendamment des activités opérationnelles – et rend compte des résultats aux organes de surveillance compétents. Si les limites sont dépassées, des mesures prédéfinies sont immédiatement appliquées.

Méthodes de mesure des risques financiers

Les méthodes d'identification et de contrôle des risques s'appliquent aussi bien au niveau de chaque portefeuille de PostFinance qu'à celui de son bilan dans sa totalité. La limitation et la surveillance des risques de marché, en particulier, sont assurées à l'aide d'un système de limites à plusieurs échelons.

Le comité Asset & Liability Management de PostFinance est responsable du pilotage et de la gestion actifs des risques financiers, dans le respect des conditions-cadres prédéfinies. Il a notamment pour tâches et responsabilité de gérer la structure du bilan, de fixer des sous-limites de risques de marché et de crédit à l'intention des unités chargées du pilotage des risques sur le plan opérationnel et d'établir des portefeuilles de réplication adéquats. Le comité veille également au maintien d'une infrastructure de gestion des risques appropriée à tous points de vue: organisation, personnel, moyens techniques et méthodes.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Les principales grandeurs de mesure et limites s'appliquant au risque de marché au niveau des portefeuilles sont des indicateurs dits de valeur à risque (VàR). La VàR est une estimation statistique de la perte que peut subir un portefeuille d'actifs financiers à la suite de mouvements défavorables du marché. Concrètement, elle décrit la perte maximale prévisible sur un horizon temporel donné (durée de détention) et avec un degré de vraisemblance déterminé (niveau de confiance), dans des conditions de marché normales. La VàR condense les divers effets que peut avoir le risque de prix du marché en une seule grandeur de mesure.

Tous les instruments financiers sont réévalués compte tenu des variations historiques des facteurs de risque (mouvements de taux d'intérêt, variation des marges de crédit en fonction de la notation et cours de change). Le calcul de la VàR intègre ainsi directement la volatilité historique de chaque facteur de risque ainsi que les corrélations qui se sont vérifiées entre eux dans le passé.

PostFinance applique un modèle VàR reposant sur une durée de détention de dix jours et un niveau de confiance de 99% avant que les positions ne puissent être dénouées et présume que les mouvements du marché pendant cette durée de détention seront conformes à ceux simulés par le modèle. En raison du caractère statistique de la VàR, il existe une certaine probabilité (1%) que la perte effective soit supérieure à la perte maximale prévisible. Aux fins d'évaluation des risques, les mouvements simulés des facteurs de risque sont appliqués directement aux positions actuelles.

Risques financiers: catégories et mesure
Les risques ci-après sont surveillés en permanence par PostFinance.

– Environnement de marché et taux d'intérêt
  Bien qu'elle dispose d'une licence bancaire depuis le 26 juin 2013, PostFinance n'a pas le droit, en vertu de la législation postale, d'accorder directement des crédits ou des hypothèques. Les fonds rémunérés des clients ne servent donc pas à financer des crédits hypothécaires, mais sont, comme auparavant, placés sur les marchés monétaire et des capitaux.

  PostFinance continue en l'occurrence d'appliquer une stratégie de placement très prudente, ses critères de décision prioritaires dans ce domaine étant la liquidité et la solvabilité. La légère augmentation des rendements observée depuis l'été 2013 ouvre certes de nouvelles possibilités de placements, mais le niveau historiquement très bas des taux d'intérêt continue de peser lourdement sur les marges.

  Dans ce contexte, une part importante des fonds des clients (37 milliards de francs au jour de clôture du bilan) reste déposée auprès de la BNS en tant qu'avoirs en comptes de virement non rémunérés.

– Risques de taux d'intérêt et de structure du bilan
  Par risque de taux d'intérêt, on entend les effets potentiels d'une variation des taux d'intérêt du marché sur la valeur économique des actifs et des passifs du bilan – effets résultant principalement de l'asymétrie des échéances de ces actifs et passifs – ainsi que sur le résultat des opérations d'intérêts dans le compte de résultat.

  Les opérations de PostFinance figurant au bilan sont une source de revenus essentielle pour la Poste. Or, comme les variations de taux ont un impact direct sur les produits d'intérêts nets, les risques de taux présentent une grande importance. La mesure et le pilotage du risque de variation des taux d'intérêt incombent au comité Asset & Liability Management, qui est chargé de la mise en œuvre tactique des dispositions stratégiques arrêtées par le Conseil d'administration. Le comité bénéficie du soutien de l'unité d'organisation Gestion des risques pour la définition des méthodes de mesure et des paramètres de pilotage et de celui de l'unité Contrôle des risques pour la mesure et la surveillance du risque de taux d'intérêt. De plus, l'unité Contrôle des risques établit chaque semaine à l'intention du comité un rapport présentant les risques de taux et indiquant si les limites sont respectées. Des rapports sur les risques de taux sont en outre présentés mensuellement au comité directeur et trimestriellement au Conseil d'administration.

La plus grande partie des fonds des clients de PostFinance n'est pas rémunérée à taux fixe. En août 2013, PostFinance a suspendu la mesure des risques de variation des taux d'intérêt fondée sur la VàR de taux d'intérêt et sur le portefeuille de réplication des fonds des clients jusqu'au 31 décembre 2013. Il s'agissait en effet de réviser la conception de l'ensemble du processus de pilotage des risques de taux d'intérêt et de procéder à une nouvelle estimation de la réplication des fonds des clients. La méthode de détermination des risques de taux d'intérêt de l'ensemble du portefeuille bancaire appliquée en 2012 a donc aussi été revue. Sont concernés la VàR du portefeuille bancaire, l'analyse des écarts et les revenus à risque. En raison de cette période transitoire, l'effet des risques de taux d'intérêt auxquels était exposée PostFinance fin 2013 n'est illustré que par la mesure de l'effet sur la valeur économique. Le pilotage des risques de taux a donc reposé sur une mesure de sensibilité relative à la valeur économique des fonds propres. Le nouveau concept de pilotage des risques de taux d'intérêt de PostFinance est entré en vigueur le 1er janvier 2014.

L'approche de la valeur économique saisit l'effet net d'une modification de taux sur les fonds propres de PostFinance lors de variations de la courbe de taux au comptant (spot curve). Les flux de fonds à recevoir sont en l'occurrence actualisés conformément à la formule de calcul de la valeur économique ajustée au risque.

En cas d'augmentation parallèle des taux de 100 points de base, le risque global de valeur économique se traduit par une variation négative de la valeur économique des fonds propres de 51 millions de francs (2012: 323 millions). Pour quantifier le risque de valeur économique, on a appliqué aux fonds des clients sans contrainte de taux et de capital déterminée une hypothèse de réplication des fonds convenue avec le régulateur, également utilisée pour établir le rapport trimestriel sur les risques de taux destiné à la BNS.

En complément au scénario de base des taux d'intérêt, l'effet sur les revenus est calculé pour différentes évolutions des taux. L'effet sur les revenus dans un scénario à taux élevés (hausse du niveau des taux de 3,5% sur cinq ans) se traduirait par une augmentation du solde des taux de 35 millions de francs l'exercice suivant. Dans un scénario à taux bas (baisse du niveau des taux de 1% sur cinq ans), cet effet entraînerait une diminution du solde des taux de 44 millions de francs l'exercice suivant.

– Risque de change
Le risque de change découle de la possible variation de la valeur d'un instrument financier en raison de fluctuations des taux de change. A la Poste, sont exposées à ce risque les immobilisations financières et les activités opérationnelles.

Les valeurs présentées dans le tableau ci-après «Instruments financiers par monnaie» correspondent aux valeurs portées au bilan. Le risque de change résultant d'immobilisations financières en monnaie étrangère est neutralisé dans la mesure où les flux de liquidités associés à ces immobilisations (remboursements de coupons et de valeurs nominales) sont couverts par des swaps de devises et des opérations à terme sur devises de même durée. De plus, pour se protéger des effets des variations des taux d'intérêt des marchés monétaires et des cours de change sur les valeurs de marché et couvrir les produits des obligations à taux fixe en monnaie étrangère, la Poste a recours à des swaps de devises et de taux d'intérêt ainsi qu'à des opérations à terme sur devises. Le risque de marché découlant des opérations sur devises est lui aussi mesuré et contrôlé chaque jour à l'aide du modèle VàR, tant au niveau de chacun des portefeuilles qu'à celui du bilan dans sa totalité. Au 31 décembre 2013, la VàR de devises du portefeuille de négoce de PostFinance s'élevait à 4,1 millions de francs (2012: 8,1 millions), abstraction faite des effets de diversification d'autres facteurs de risque. La VàR de devises du portefeuille bancaire fin 2013 n'a pas été calculée, en raison de la suspension provisoire de la mesure décidée par le Conseil d'administration de PostFinance pour les raisons évoquées plus haut.

Dans le tableau ci-après, les chiffres de l'exercice 2012 ne permettent que des comparaisons limitées, car ceux présentés depuis 2013 sont plus détaillés.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Instruments financiers par monnaie (groupe) 31 décembre 2013 En millions de CHF	Monnaie fonctionnelle	Monnaies étrangères					
		CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Actifs							
Avoirs en caisse	1 931	0	127	0	0	0	2 058
Créances sur établissements financiers	42 830	0	281	1 367	24	26	44 528
Créances rémunérées sur clients	541	–	1	0	0	0	542
Créances résultant de livraisons et prestations	753	0	191	2	9	77	1032
Autres créances sans compte de régularisation actif	147	–	3	0	1	1	152
Immobilisations financières	63 608	–	2 386	316	373	164	66 847
Portefeuille de négoce et dérivés	62	–	18	15	0	0	95
Détenu jusqu'à l'échéance	48 171	–	2 109	118	–	–	50 398
Disponible à la vente	2 954	–	205	183	373	164	3 879
Prêts	12 421	–	54	–	–	–	12 475
Fonds de tiers							
Fonds des clients (PostFinance)	104 865	0	2 642	40	1 501	38	109 086
Autres engagements financiers	1 337	–	0	1	1	1	1 340
Engagements résultant de livraisons et prestations	505	0	191	0	1	79	776
Autres engagements sans compte de régularisation passif	169	–	2	0	0	–	171

Instruments financiers par monnaie (groupe) 31 décembre 2012 En millions de CHF	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Actifs						
Avoirs en caisse	2 023	122	0	0	1	2 146
Créances sur établissements financiers	44 856	66	365	33	38	45 358
Créances rémunérées sur clients	93	0	0	0	0	93
Créances résultant de livraisons et prestations	600	323	10	34	78	1 045
Autres créances	887	58	3	8	0	956
Immobilisations financières	64 059	2 512	536	117	133	67 357
Portefeuille de négoce et dérivés	24	50	19	1	0	94
Détenu jusqu'à l'échéance	50 162	2 115	90	–	–	52 367
Disponible à la vente	2 348	289	427	116	133	3 313
Prêts	11 525	58	–	–	–	11 583
Fonds de tiers						
Fonds des clients (PostFinance)	107 601	2 408	454	32	36	110 531
Autres engagements financiers	1 324	46	1	0	1	1 372
Engagements résultant de livraisons et prestations	354	283	2	5	81	725
Autres engagements	766	51	2	8	1	828

– Risque actions
Par risque actions, on entend le risque de perte découlant de la diminution de la valeur d'indices d'actions ou d'actions particulières.

PostFinance a commencé à investir dans des actions en 2005, par souci de diversification. Elle est donc exposée au risque actions, qu'elle surveille et limite au moyen de mesures VàR. La surveillance des limites est exercée quotidiennement. Au 31 décembre 2013, la VàR d'actions du portefeuille bancaire de PostFinance s'élevait à 40,7 millions de francs (2012: 53,4 millions). En 2013 comme en 2012, PostFinance ne détenait pas de portefeuille d'actions destiné au négoce.

La VàR du portefeuille bancaire fin 2013 n'a pas été calculée, en raison de la suspension provisoire de la mesure décidée par le Conseil d'administration de PostFinance pour les raisons évoquées plus haut. Quant à la VàR du portefeuille de négoce, elle se chiffrait, pour tous les facteurs de risque, à

4,1 millions de francs (2012: 8,1 millions). En raison de la suspension de la mesure de la VàR du portefeuille bancaire, la VàR de l'ensemble des risques de marché pesant sur les portefeuilles bancaire et de négoce au 31 décembre 2013 n'a pas pu être déterminée.

– Risque de crédit
Le risque de crédit découle du danger qu'une contrepartie ne puisse plus tenir ses engagements, provoquant ainsi des pertes chez son partenaire. Il croît avec la concentration des contreparties dans une même branche ou dans une même région, du fait que des difficultés économiques affectant la branche ou la région en question peuvent nuire à la solvabilité de tout un groupe de contreparties, par ailleurs indépendantes les unes des autres.

Le risque de crédit lié aux placements effectués par la Trésorerie de PostFinance sur les marchés monétaire et des capitaux est étroitement contrôlé par des prescriptions spéciales en matière de placements et de limites. Ces limites s'appliquent en particulier aux niveaux des contreparties, de la structure des portefeuilles et des notations ainsi que des risques pays. C'est ainsi que les fonds ne peuvent être placés qu'auprès de débiteurs bénéficiant d'une notation et dont la solvabilité est irréprochable.

La mesure du risque de crédit repose sur les règles de Bâle II. Celles-ci définissent, en termes de «fonds propres requis selon les critères de Bâle II», la limite des risques financiers que PostFinance peut assumer. L'exposition maximale de PostFinance au risque dépend en outre de la capacité de la Poste à assumer des risques et de la propension du Conseil d'administration à en prendre.

Les indications ou restrictions de placement reposent sur des notations publiquement accessibles établies par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées.

Structure de la notation des placements financiers à taux fixe [1]

Catégorie de notation, en pour cent	31.12.2013	31.12.2012
AAA	75	77
AA	18	16
A	5	5
< A	2	2

1 Comprend des créances sur établissements financiers (hors prêts couverts) et des immobilisations financières; base: valeur de marché.

La large diversification des placements du point de vue des contreparties permet de limiter opportunément le cumul des risques.

Composition des principales contreparties [1]

En millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012
Banque de lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire SA, Zurich	9 679	9 478
Centrale des lettres de gage des banques cantonales suisses SA, Zurich	4 789	3 139
Confédération suisse, Berne	2 842	2 366

1 Comprend des créances sur établissements financiers (hors prêts couverts) et des immobilisations financières; base: valeur nominale.

Les engagements financiers dans les Etats membres de l'Union européenne les plus touchés par la crise de la dette (pays GIIPS) sont présentés ci-dessous:

Placements financiers dans les pays GIIPS

Valeur comptable en millions de CHF	31.12.2013	31.12.2012
Espagne	586	669
Irlande	222	276
Italie	44	43
Grèce	–	8
Portugal	–	–

En 2013, les remboursements aux échéances ordinaires se sont élevés à 160 millions de francs au total (2012: 208 millions) et ont été effectués dans les délais.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Opérations de crédit

PostFinance n'assume aucun risque de crédit sur les affaires hypothécaires proposées depuis juin 2008 en coopération avec la Münchener Hypothekenbank eG (MHB). Ce risque est entièrement supporté par la banque partenaire. Depuis l'automne 2009, PostFinance collabore en outre avec la banque Valiant dans le domaine du financement des PME. Grâce à cette coopération, elle a pu étoffer son offre sur le marché de détail. En automne 2010, PostFinance a étendu cette collaboration avec la banque Valiant aux affaires hypothécaires conclues avec la clientèle privée. Le risque de crédit résultant de ces deux domaines de coopération est supporté par la banque.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité consiste en l'éventualité de ne pas être à même de remplir des obligations de paiement en temps utile ou de ne pouvoir les remplir que partiellement. PostFinance applique le processus traditionnel de transformation des échéances, en ceci qu'elle comptabilise les fonds des clients systématiquement à l'actif du bilan, sur la base de portefeuilles dits de réplication. Le passif du bilan de PostFinance est constitué à hauteur d'environ 97% (2012: 97%) de produits sans échéance. Or, contrairement aux autres banques, PostFinance n'a pas le droit, pour des raisons légales, d'utiliser les fonds des clients pour accorder des crédits traditionnels, comme des prêts hypothécaires ou des crédits d'entreprise. En revanche, elle peut les placer sur le marché monétaire et sur celui des capitaux. Elle place donc les fonds disponibles à long terme (niveau plancher) sur ce dernier et ceux disponibles à court terme sur le marché repo et dans le négoce interbancaire. L'actif du bilan est donc très liquide. De plus, du fait que les placements jouissent d'une excellente notation de crédit (BBB ou supérieure), les titres peuvent à tout moment être utilisés pour se procurer des liquidités. Voir aussi la note 29, Engagements financiers.

L'actif circulant et les fonds de tiers de PostFinance SA présentent les échéances suivantes:

Actif circulant par type et échéance En millions de CHF, au 31.12.2013 et 31.12.2012		A vue	Résiliable	1 à 3 mois	4 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Liquidités		39 114	–	–	–	–	–	39 114
Créances sur les banques		47	–	6 747	174	1 525	1 440	9 933
Créances sur les clients		263	8	1 166	1 231	3 658	3 568	9 894
Créances hypothécaires		–	–	–	1	–	–	1
Immobilisations financières		793	–	2 084	5 088	31 067	15 422	54 454
Total de l'actif circulant	**31.12.2013**	**40 217**	**8**	**9 997**	**6 494**	**36 250**	**20 430**	**113 396**
	31.12.2012	44 357	3	6 276	6 628	34 757	22 123	114 145
Instruments financiers dérivés	**31.12.2013**	–	–	24	23	17	31	95
	31.12.2012	–	–	44	9	41	0	94

Fonds de tiers par type et échéance En millions de CHF, au 31.12.2013 et 31.12.2012		A vue	Résiliable	1 à 3 mois	4 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Engagements envers les banques		2 380	–	–	–	–	–	2 380
Engagements envers les clients sous forme d'épargne et de placements		–	42 585	–	–	–	–	42 585
Autres engagements envers les clients		64 532	–	2	–	–	–	64 534
Obligations de caisse		–	–	20	46	74	21	161
Total des fonds de tiers	**31.12.2013**	**66 912**	**42 585**	**22**	**46**	**74**	**21**	**109 660**
	31.12.2012	74 095	36 834	75	–	153	40	111 197
Instruments financiers dérivés	**31.12.2013**	–	–	3	1	15	1	20
	31.12.2012	–	–	3	0	27	12	42

Gestion des risques opérationnels chez PostFinance

Définition
PostFinance s'appuie sur la définition des risques opérationnels donnée par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, pour lequel il s'agit de risques de pertes dues à des personnes, processus ou systèmes inadéquats ou défaillants, ou résultant d'événements extérieurs. Les principes régissant le traitement de ces risques sont fixés dans la politique de risque de PostFinance.

Organisation
PostFinance dispose d'un système de gestion des risques opérationnels dirigé par un service spécialisé centralisé, qui non seulement définit le processus de gestion des risques pour toute l'unité, mais encore s'assure que les principaux risques opérationnels sont tous régulièrement et clairement identifiés, mesurés et surveillés, établissant en outre des rapports sur ces risques. Il est également chargé de mettre à disposition les moyens auxiliaires et les instruments nécessaires à ces fins et joue le rôle d'interface entre la hiérarchie et la commission Contrôle interne du comité directeur, responsable de la mise en œuvre efficace de la politique de gestion des risques opérationnels.

Chaque division et service d'état-major possède en outre son propre contrôleur des risques décentralisé. Jouant le rôle de coordinateur pour son unité d'organisation, il a pour mission de se procurer les informations pertinentes, d'identifier et d'évaluer les risques et, le cas échéant, d'enregistrer les pertes.

PostFinance dispose aussi d'un gestionnaire de risques décentralisé pour chacun de ses risques opérationnels les plus importants (2013: sept risques principaux). Celui-ci évalue régulièrement et surveille le risque principal placé sous sa responsabilité et établit des rapports trimestriels à l'intention de la commission Contrôle interne.

Instruments
PostFinance assure la gestion active des risques opérationnels au moyen de divers instruments usuels dans la branche. D'une part, elle recense systématiquement toutes les pertes subies à l'échelle de l'entreprise, ce qui lui permet d'analyser les pertes opérationnelles enregistrées antérieurement, d'en identifier les points communs et de prendre les mesures nécessaires pour en éviter la répétition. D'autre part, elle évalue les scénarios de risques potentiels susceptibles de se réaliser à l'avenir à l'aide d'un processus d'évaluation structurée des risques (autoévaluation). Il en résulte un inventaire des risques qui permet à la commission Contrôle interne de se faire une idée pertinente de la situation de l'entreprise en matière de risques opérationnels.

Enfin, PostFinance exerce une surveillance centralisée de la mise en œuvre des mesures de réduction des risques opérationnels arrêtées par la commission Contrôle interne. Cette surveillance repose notamment sur l'utilisation d'indicateurs de risque précoces dans les services décentralisés, qui permettent de détecter en temps utile toute variation de l'état des risques.

Reporting
Chaque trimestre, un rapport sur l'état des risques principaux est présenté à la commission Contrôle interne, qui prend si nécessaire les mesures adéquates pour réduire ces risques. Le Conseil d'administration de la Poste est lui aussi régulièrement informé de l'état des risques de PostFinance sur la base de ces mêmes informations, par l'intermédiaire de son comité PostFinance.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Gestion du capital de PostFinance SA

Conformément aux exigences de publication liées aux fonds propres dans le secteur bancaire (circulaire FINMA 2008/22), le tableau ci-dessous présente l'état des fonds propres réglementaires de PostFinance SA au 31 décembre 2013.

Présentation des fonds propres En millions de CHF	Base selon OFR	31.12.2013
Fonds propres pris en compte		
Fonds propres de base durs (CET1)		4 882
Fonds propres complémentaires (T2)		90
Total des fonds propres pris en compte (CET1 + T2)		**4 972**
Fonds propres nécessaires		
Risques de crédit	Approche standard internationale (AS-BRI)	1 592
Risques sans contrepartie	Approche standard internationale (AS-BRI)	76
Risques de marché	Approche standard relative aux risques de marché	25
Risques opérationnels	Approche de l'indicateur de base	226
Déductions des fonds propres nécessaires		–
Total des fonds propres minimaux nécessaires	**selon art. 42 OFR**	**1 919**
Volant de fonds propres 80% (pour objectif de fonds propres 14,4%)	**selon FINMA: taux maximal catégorie 2**	**1 536**
Total des exigences de fonds propres (T1 + T2)	**selon art. 45 OFR**	**3 455**

Gestion du capital de la Poste

La Poste entend disposer d'une solide base de fonds propres (capital-actions entièrement libéré et réserves), tout en respectant la politique de dividendes durable visée par le propriétaire. La continuité de l'entreprise doit être assurée à tout moment, avec un rendement approprié des fonds engagés. Des conditions annexes, telles que la fixation d'un plafond d'endettement et la croissance de la valeur de l'entreprise compte tenu du coût du capital, sont par ailleurs garantes de sa pérennité.

Le ratio d'endettement est mesuré en fonction du résultat d'exploitation avant amortissements et impôts (EBITDA) et ne doit pas dépasser la valeur de 1. Or, avec une dette externe – contractée par placement privé – se chiffrant actuellement à 1,28 milliard de francs, cette valeur maximale est loin d'être atteinte, ce qui laisse à la Poste une importante marge de manœuvre financière. Les fonds des clients et les immobilisations financières de PostFinance SA ne sont pas pris en considération aux fins du calcul de ce ratio.

La valeur ajoutée de l'entreprise est calculée quant à elle sur la base des revenus rapportés au coût du capital engagé, ce coût étant lui-même déterminé par le rapport entre fonds propres et fonds de tiers. La Poste présente régulièrement des valeurs positives.

Enfin, la répartition du bénéfice obéit aux prescriptions légales ainsi qu'aux exigences de l'économie d'entreprise, parmi lesquelles l'obtention d'une structure appropriée du capital et le financement des investissements jouent un rôle de premier plan. Après affectation des fonds nécessaires aux réserves, la Poste verse le solde du bénéfice au propriétaire, en application de la politique de dividendes durable voulue par ce dernier.

36 | Périmètre de consolidation

Saisie	Segment	Société	Siège	Capital de base		Participation en pour cent	Participation en pour cent
				Monnaie	En milliers	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
Suisse							
C	7	La Poste Suisse SA (anc. La Poste Suisse)	Berne	CHF	1 300 000		
C	1	Presto Presse-Vertriebs AG	Berne	CHF	100	100	100*
C	1	Epsilon SA	Lancy	CHF	100	100	100*
C	1	PostMail SA	Berne	CHF	100	100	100*
C	1	Direct Mail Company AG	Bâle	CHF	420	100	100*
C	1	Direct Mail Logistik AG	Bâle	CHF	100	100	100
C	1	IN-Media AG	Bâle	CHF	100	100	100
C	1	Swiss Post International Holding SA	Berne	CHF	63 300	100	100*
C	1	Swiss Post International Management SA, en liquidation	Berne	CHF	1 000	100	100
C	1	Prisma Medienservice AG [1]	Saint-Gall	CHF	100	100	–
C	2	Swiss Post Solutions SA	Zurich	CHF	1 000	100	100*
C	2	SwissSign AG	Opfikon	CHF	450	100	100*
C	2	Scalaris AG [2]	Opfikon	CHF	1 000	–	–
C	4	Mobility Solutions SA	Berne	CHF	100	100	100*
C	4	Mobility Solutions Management SA	Berne	CHF	100	85	85*
C	4	PostLogistics SA	Dintikon	CHF	20 000	100	100*
C	4	SecurePost SA	Oensingen	CHF	4 000	100	100*
C	4	Dispodrom SA	Schlieren	CHF	2 000	100	100*
C	4	IT ServiceHouse AG [3], en liquidation	Berne	CHF	100	100	100*
C	4	Swiss Post International Logistics SA	Bâle	CHF	1 000	100	100*
C	4	Swiss Post SAT Holding SA	Berne	CHF	2 000	100	100*
C	5	PostFinance SA [4]	Berne	CHF	2 000 000	100*	100*
C	5	Débiteurs Services SA	Berne	CHF	1 000	100	100*
C	6	CarPostal Suisse SA	Berne	CHF	72 000	100*	100*
C	6	velopass SARL	Lausanne	CHF	21	100	100
C	7	InfraPost SA	Berne	CHF	1 000	100	100*
C	7	Poste Immobilier SA [4]	Berne	CHF	100 000	100*	100*
C	1–7	Poste CH SA [4]	Berne	CHF	500 000	100*	100*
E	1	AZ Vertriebs AG	Aarau	CHF	100	25	25
E	1	search.ch SA [5]	Zurich	CHF	100	25	25*
E	1	SCHAZO AG	Schaffhouse	CHF	300	50	50
E	1	SÜDOSTSCHWEIZ PRESSEVERTRIEB AG	Coire	CHF	100	35	35
E	1	DMB Direct Mail Biel-Bienne AG	Bienne	CHF	100	50	50
E	1	Asendia Holding SA	Berne	CHF	100	50	50
E	4	TNT Swiss Post AG	Buchs (AG)	CHF	1 000	50	50*
E	5	SIX Interbank Clearing SA	Zurich	CHF	1 000	25	25*
E	6	Sensetalbahn AG	Berne	CHF	2 890	34	34
E	6	Société des Auto-transports du Pied du Jura Vaudois S.A.P.J.V. [6]	L'Isle	CHF	1 200	–	35
Allemagne							
C	2	CF Card Factory GmbH	Hessisch-Lichtenau	EUR	500	51	51
C	2	Client Vela GmbH [7]	Munich	EUR	31	–	100
C	2	Fortuna Beteiligungs GmbH	Bamberg	EUR	50	100	100
C	2	Swiss Post Solutions GmbH [8]	Bamberg	EUR	5 000	38,3/60	38,3/60
C	2	Swiss Post Solutions Holding GmbH	Bamberg	EUR	25	100*	100*
C	2	Swiss Post Solutions GmbH (anc. systemform MediaCard GmbH)	Prien	EUR	1 050	100	100
C	2	Swiss Post Solutions GmbH	Pulsnitz	EUR	100	100*	100*
C	4	Trans-Euro GmbH	Weil am Rhein	EUR	25	100	100
C	4	Zollagentur Imlig GmbH	Rheinfelden	EUR	25	100	100*
E	2	eSourceONE GmbH	Hallstadt	EUR	25	50	50
E	2	MEILLERGHP GmbH	Schwandorf	EUR	280	35	35
E	5	Swiss Euro Clearing Bank GmbH [9]	Francfort/Main	EUR	20 000	25	25*

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Saisie	Segment	Société	Siège	Capital de base		Participation en pour cent	Participation en pour cent
				Monnaie	En milliers	Au 31.12.2013	Au 31.12.2012
France							
C	2	Swiss Post Solutions SAS (anc. Swiss Post Solutions Holding SAS) [10]	Paris	EUR	1 587	100	100*
C	4	Société d'Affrètement et de Transit S.A.T. SAS	Bartenheim	EUR	200	100	100
C	4	Société de Transports Internationaux S.T.I. SARL	Bartenheim	EUR	8	100	100
C	4	SCI S.A.T.	Bartenheim	EUR	1	100	100
C	6	CarPostal France SAS	Saint-Priest	EUR	200	100	100
C	6	CarPostal Bourg-en-Bresse SAS	Bourg-en-Bresse	EUR	190	100	100
C	6	CarPostal Haguenau SAS	Haguenau	EUR	464	100	100
C	6	CarPostal Obernai SAS	Obernai	EUR	50	100	100
C	6	CarPostal Interurbain SAS	Voreppe	EUR	250	100	100
C	6	CarPostal Mâcon SAS	Mâcon	EUR	300	100	100
C	6	CarPostal Dole SAS	Dole	EUR	300	100	100
C	6	CarPostal Foncière SCI	Saint-Priest	EUR	50	100	100
C	6	CarPostal Villefranche-sur-Saône SAS	Arnas	EUR	150	100	100
C	6	CarPostal Agde SAS	Agde	EUR	250	100	100
C	6	CarPostal Bourgogne Franche-Comté SAS	Mâcon	EUR	300	100	100
C	6	CarPostal Méditerranée SAS	Agde	EUR	420	100	100
C	6	CarPostal Pyrénées SAS	Saint-Priest	EUR	250	100	100
C	6	Holding Rochette Participations SAS	Montverdun	EUR	400	100	100
C	6	Archimbaud Frères SARL [11]	Juré	EUR	8	–	100
C	6	Rochette Nord SARL [11]	Montverdun	EUR	124	–	100
C	6	Caporin Voyages SARL [12]	Montverdun	EUR	1 680	100	100
C	6	CarPostal Riviera SAS [13]	Menton	EUR	200	100	–
C	6	CarPostal Salon de Provence SAS [14]	Salon-de-Provence	EUR	200	100	–
Royaume-Uni							
C	2	Swiss Post Solutions Ltd	Richmond	GBP	7 272	100	100*
Italie							
C	2	Swiss Post Solutions S.p.A.	Milan	EUR	500	100	100
Irlande							
C	2	Swiss Post Solutions Ireland Limited (anc. FMC Insights Limited)	Cork	EUR	0	100	100*
Liechtenstein							
C	6	PostAuto Liechtenstein Anstalt	Vaduz	CHF	1 000	100	100
C	7	Swiss Post Insurance AG	Vaduz	CHF	30 000	100*	100*
E	7	Liechtensteinische Post AG	Schaan	CHF	5 000	25	25*
Autriche							
C	2	Swiss Post Solutions GmbH [1]	Vienne	EUR	35	–	100
Slovaquie							
C	2	Swiss Post Solutions s.r.o.	Bratislava	EUR	15	100	100
Etats-Unis							
C	2	Swiss Post Solutions Inc.	New York	USD	45	100	100
C	2	Swiss Post US Holding Inc.	New York	USD	10 100	100	100*
Vietnam							
C	2	Swiss Post Solutions Ltd (anc. GHP Far East Co. Ltd)	Hô-Chi-Minh-Ville	VND	1 821 446	86	86

* Participation détenue par La Poste Suisse SA (2012: La Poste Suisse).
1 Achat de parts (100%) au 25.09.2013
2 Achat de parts (100%) au 28.02.2013. Fusion avec Swiss Post Solutions SA au 03.07.2013, avec effet rétroactif au 01.04.2013.
3 Nouveau siège (ancien: Köniz)
4 La transformation de la Poste d'établissement de droit public de la Confédération en société anonyme de droit public, le 26 juin 2013, s'est accompagnée des augmentations de capital-actions suivantes: PostFinance SA: 1 999 900 000 francs; Poste CH SA: 499 900 000 francs; Poste Immobilier SA: 99 900 000 francs.
5 Nouveau siège (ancien: Zoug)
6 Vente de parts au 16.12.2013
7 Fusion avec Swiss Post Solutions GmbH, Bamberg, au 06.06.2013
8 Swiss Post Solutions Holding GmbH détient 38,3% et Fortuna Beteiligungs GmbH 60% des actions de Swiss Post Solutions GmbH, Bamberg. Cette dernière possède 1,7% de ses propres actions.
9 Augmentation du capital de base de 10 millions d'euros (part de la Poste: 25%) au 04.06.2013
10 Diminution du capital de base de 32 125 600 euros au 30.04.2013
11 Fusion avec Caporin Voyages SARL au 01.01.2013
12 Augmentation du capital de base de 1 133 600 euros au 01.01.2013
13 Création le 29.05.2013
14 Création le 13.12.2013

Saisie
C = consolidation intégrale
E = mise en équivalence
Segment
1 = PostMail
2 = Swiss Post Solutions
3 = Réseau postal et vente
4 = PostLogistics
5 = PostFinance
6 = CarPostal
7 = Autres

37 | Modifications du périmètre de consolidation

Exercice 2013

Le 1er janvier 2013, les sociétés Archimbaud Frères SARL et Rochette Nord SARL ont fusionné au sein de Caporin Voyages SARL, ayant son siège à Montverdun (FR).

Le 1er janvier 2013, le capital de base de Caporin Voyages SARL, ayant son siège à Montverdun (FR), a été augmenté de 1,1 million d'euros.

Le 28 février 2013, Swiss Post Solutions SA a acquis la société Scalaris AG, ayant son siège à Opfikon. Grâce à cette acquisition, elle renforce ses activités horizontales d'externalisation de processus d'affaires (business process outsourcing) en s'appuyant sur des solutions informatiques d'avenir. Scalaris AG opère en Suisse et en Allemagne et occupe 90 collaborateurs. Le 3 juillet 2013, la société a fusionné au sein de Swiss Post Solutions SA, ayant son siège à Zurich, avec effet rétroactif au 1er avril.

Le 30 avril 2013, le capital de base de Swiss Post Solutions SAS, ayant son siège à Paris, a été diminué de 32,1 millions d'euros.

Client Vela GmbH, ayant son siège à Munich, a fusionné au sein de Swiss Post Solutions GmbH, ayant son siège à Bamberg, avec effet au 6 juin 2013.

La transformation de la Poste d'établissement de droit public de la Confédération en société anonyme de droit public, le 26 juin 2013, s'est accompagnée des augmentations de capital-actions suivantes, avec effet rétroactif au 1er janvier 2013:

PostFinance SA: environ 2 milliards de francs;
Poste CH SA: environ 500 millions de francs;
Poste Immobilier SA: environ 100 millions de francs.

Le 1er septembre 2013, Swiss Post Solutions Ltd, ayant son siège à Richmond, a repris les services de gestion de courrier interne et de documents de Pitney Bowes Limited au Royaume-Uni et de Pitney Bowes Ireland Limited en Irlande. Ces acquisitions visent à renforcer la présence de Swiss Post Solutions sur les marchés internationaux. Elles incluaient un portefeuille clientèle de première qualité, diverses installations ainsi que l'ensemble du personnel.

Le 25 septembre 2013, Direct Mail Company AG a acquis Prisma Medienservice AG, ayant son siège à Saint-Gall, étendant ainsi ses activités de marketing direct. Prisma Medienservice AG opère en Suisse orientale et dans les régions grisonnes avoisinantes, ainsi que dans la région de Lucerne et la Principauté de Liechtenstein. Elle emploie environ 1100 collaborateurs.

IT ServiceHouse AG et Swiss Post International Management SA sont en liquidation, la première depuis le 23 avril et la seconde depuis le 23 juillet 2013.

Exercice 2012

La Poste a acquis l'intégralité des parts de Direct Mail Company AG et de Direct Mail Logistik AG, dans lesquelles elle détenait déjà une participation de 50%. L'autre moitié des parts appartenaient à Intermail AG. En les lui rachetant, la Poste est devenue actionnaire unique des deux sociétés. A cette occasion, elle a également acheté toutes les parts d'IN-Media AG et la moitié de celles de DMB Direct Mail Biel-Bienne AG. Le groupe Direct Mail Company, ayant son siège principal à Bâle, propose des produits et des services de marketing direct et de distribution d'envois non adressés. Il occupe dans toute la Suisse – sur ses sites de Lausanne, Bienne, Thoune, Zurich, Domat/Ems et Niederbipp – 135 collaborateurs fixes et environ 2500 à temps partiel.

GHP Immobilien Verwaltungs GmbH a été intégrée à Swiss Post Solutions GmbH, Bamberg, le 19 janvier 2012 et GHP Immobilien GmbH & Co. KG a fusionné avec la même Swiss Post Solutions GmbH, Bamberg, le 23 janvier.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Le 9 février 2012, la Poste, qui était déjà actionnaire majoritaire de Swiss Post Porta a Porta S.p.A. avec une participation de 80%, en a racheté les parts restantes (20%), de sorte qu'elle en a détenu tout le capital-actions jusqu'à la sortie de la société en juillet 2012. La différence résultant du rachat de la part minoritaire a été comptabilisée directement dans les fonds propres.

Le 27 février 2012, CarPostal France SAS a repris toutes les parts du groupe d'entreprises Rochette, une exploitation familiale spécialisée dans le transport de voyageurs dans le département de la Loire. Par cette acquisition, elle a renforcé sa présence dans les transports publics urbains en France. Domicilié près de Saint-Etienne, le groupe comprend la société Holding Rochette Participations SAS et les quatre entreprises de transport Archimbaud Frères SARL, Rochette Plaine SARL, Rochette Nord SARL et Caporin Voyages SARL, dont 90% des prestations relèvent du trafic de ligne. Le groupe Rochette emploie quelque 140 collaborateurs.

Le 29 février 2012, Direct Mail Company AG a repris les activités de distribution de AWZ AG et de sa filiale ADZ Agentur für Direktwerbung AG, qui ont cessé d'opérer dans ce domaine à la même date. La partie d'entreprise acquise offre des produits et des services dans le domaine du marketing direct. Elle opère dans les régions de Berne, Argovie/Soleure et Zoug, ainsi qu'au Tessin, et occupe environ 1500 collaborateurs.

Le 3 avril 2012, Intermail AG a fusionné avec Direct Mail Company AG, avec effet rétroactif au 29 février.

Le 25 avril 2012, CarPostal Suisse SA a acquis toutes les parts de velopass SARL, ayant son siège à Lausanne. velopass SARL est actuellement le principal prestataire suisse de vélopartage. Elle exploite pas moins de onze réseaux de location de vélos en libre-service dans plus de 20 villes de Suisse romande et du Tessin. Cette reprise a fait de CarPostal le leader du marché suisse du vélopartage. velopass SARL compte neuf collaborateurs.

Le 22 mai 2012, R & M Routage & Mailing SA a fusionné avec Edigroup SA, avec effet rétroactif au 1er janvier.

Le capital de CarPostal Suisse SA, ayant son siège à Berne, a été augmenté de 47 millions de francs en date du 25 juin 2012.

Le 1er août 2012, Rochette Plaine SARL a fusionné au sein de Caporin Voyages SARL avec effet rétroactif au 1er janvier.

Le 11 septembre 2012, Swiss Post Solutions GmbH, Munich, et Swiss Post Solutions GmbH, Waltershausen, ont fusionné avec Swiss Post Solutions GmbH, Bamberg.

Le 1er novembre 2012, PostLogistics SA a repris les activités de logistique de stockage et d'expédition d'envois de détail de l'entreprise de transport GATRA AG, renforçant ainsi sa présence dans la région zurichoise et le sud de l'Allemagne. La transaction incluait la reprise du portefeuille clientèle et des quelque 20 collaborateurs de la partie d'entreprise concernée.

Le capital de PostAuto Liechtenstein AG a été augmenté de 0,97 million de francs au 20 décembre 2012.

Enfin, le 31 décembre 2012, Swiss Post Solutions SAS, Paris, a fusionné avec Swiss Post Solutions Holding SAS, Paris.

Actifs et engagements résultant des acquisitions

Les acquisitions de sociétés ont entraîné l'inscription de nouveaux actifs et engagements dans les comptes consolidés, sur la base de valeurs provisoires:

Actifs et engagements résultant des acquisitions	2013	2012
En millions de CHF	Juste valeur totale [1]	Juste valeur totale [2]
Liquidités	2	2
Créances résultant de livraisons et prestations et autres créances	25	27
Stocks	2	0
Immobilisations corporelles et incorporelles et participations	28	38
Autres engagements financiers	–	–11
Engagements résultant de livraisons et prestations	–5	–13
Provisions et autres engagements	–27	–25
Juste valeur des actifs nets	**25**	**18**
Goodwill	28	18
Liquidités acquises [3]	–2	–2
Juste valeur des participations existantes [4]	–	–9
Paiements additionnels échéant ultérieurement (earnouts)	–10	0
Paiement d'engagements résultant d'acquisitions des exercices précédents	–	0
Sortie nette de capitaux résultant des acquisitions	**41**	**25**

1 Composition: Scalaris AG, Prisma Medienservice AG, partie d'entreprise de Pitney Bowes Ltd.
2 Composition: Direct Mail Company AG, Direct Mail Logistik AG, IN-Media AG, partie d'entreprise du groupe AWZ, Holding Rochette Participations SAS, Archimbaud Frères SARL, Rochette Plaine SARL, Rochette Nord SARL, Caporin Voyages SARL, velopass SARL, partie d'entreprise de GATRA AG.
3 Composition: avoirs en caisse et créances à court terme sur les banques.
4 Les participations déjà détenues dans Direct Mail Company AG et Direct Mail Logistik AG ont été réévaluées à leur juste valeur en 2012.

Les coûts d'acquisition des sociétés et des parties d'entreprise achetées en 2013 se sont élevés à 53 millions de francs au total. Les paiements additionnels échéant ultérieurement (earnouts) se montent à 10 millions de francs. Le reste a été réglé au moyen de liquidités.

Le goodwill lié à ces transactions est constitué d'actifs non distincts ou ne pouvant pas être déterminés de manière fiable. Il s'agit pour l'essentiel de savoir-faire et d'effets de synergie exploitables au sein du groupe. Le goodwill n'est pas fiscalement déductible.

Les frais d'acquisition directement attribuables aux transactions sont inférieurs à 0,1 million de francs et sont comptabilisés dans le compte de résultat, au poste «Autres charges d'exploitation».

Depuis leur acquisition, les sociétés achetées ont contribué aux produits d'exploitation à hauteur de 49 millions de francs et au résultat d'exploitation à hauteur de 2 millions.

Les effets des acquisitions sur les comptes consolidés sont globalement insignifiants.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Actifs et engagements résultant des ventes

Il n'y a pas eu de ventes de sociétés du groupe durant l'exercice sous revue.

En 2012, les ventes de sociétés du groupe ont entraîné la déconsolidation des actifs et engagements ci-après:

Actifs et engagements résultant des ventes	2013	2012
En millions de CHF	Valeur comptable totale	Valeur comptable totale [1]
Liquidités	–	27
Créances	–	58
Stocks	–	0
Immobilisations corporelles et incorporelles, participations et immobilisations financières	–	62
Autres engagements financiers	–	–9
Engagements résultant de livraisons et prestations	–	–34
Provisions et autres engagements	–	–51
Valeur comptable des actifs nets vendus	–	**53**
Produit des ventes	–	**53**
dont règlements en liquidités	–	–
Paiement compensatoire	–	9
Perte résultant des ventes[2]	–	9

1 Composition: EDS Export & Distribution Services AG, MDS Media Data Services AG, Edigroup SA, Swiss Post International Belgium BVBA, Edigroup Belgique SPRL, Swiss Post International Hong Kong Ltd, Swiss Post International Germany GmbH, Swiss Post International Operations GmbH & Co. KG, Swiss Post International Operations Verwaltungs-GmbH, PrimeMail GmbH, Swiss Post International (France) SAS, G.P.A. Gestion & Promotion d'Abonnements SARL, Swiss Post International (UK) Ltd, Swiss Post Porta a Porta S.p.A., Swiss Post International Malaysia Sdn Bhd, Swiss Post International Netherlands B.V., Swiss Post International Norway AS, Swiss Post International Austria GmbH, Swiss Post International Scandinavia AB, Swiss Post International Singapore Pte Ltd, Allied Business Company of Mail Servicios Postales Internacionales España S.L., Mail Partners Spain S.L., Priority Post Company Inc.
2 La perte résultant des ventes a été comptabilisée comme charges financières dans le compte de résultat.

Les ventes opérées en 2012 ont entraîné une sortie nette de liquidités de 36 millions de francs. Les sociétés du groupe cédées ont été échangées contre la participation dans la coentreprise Asendia. Un paiement compensatoire a été effectué en sus.

Les parts que représentaient les sociétés du groupe cédées dans les différents postes du compte de résultat, de l'état du résultat global et du tableau de financement sont insignifiantes du point de vue de la consolidation.

Créations de sociétés et changements de raison sociale

Exercice 2013
Le 1er mars 2013, FMC Insights Limited a été renommée Swiss Post Solutions Ireland Limited et, le 6 mars 2013, Swiss Post Solutions Holding SAS a aussi changé de raison sociale pour devenir Swiss Post Solutions SAS.

CarPostal Riviera SAS, ayant son siège à Menton (FR), a été créée le 29 mai 2013.

Le 25 novembre 2013, GHP Far East Co. Ltd a été renommée Swiss Post Solutions Ltd.

CarPostal Salon de Provence SAS, ayant son siège à Salon-de-Provence (FR), a été créée le 13 décembre 2013.

Exercice 2012
Poste CH SA et Poste Immobilier SA ont été créées le 8 juillet 2012.

Le 31 décembre 2012, systemform MediaCard GmbH, ayant son siège à Prien, a été renommée Swiss Post Solutions GmbH.

38 | Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants détenus en vue de la vente ne sont plus systématiquement amortis et seront vraisemblablement vendus dans le délai d'un an.

Actifs non courants détenus en vue de la vente En millions de CHF	Immeubles d'exploitation	Autres immobilisations corporelles	Total
Etat au 01.01.2013	**1**	**0**	**1**
Entrées résultant de reclassements selon IFRS 5	0	10	10
Ventes	–1	–10	–11
Etat au 31.12.2013	**–**	**0**	**0**
Etat au 01.01.2012	**0**	**1**	**1**
Entrées résultant de reclassements selon IFRS 5	1	5	6
Ventes	0	–6	–6
Etat au 31.12.2012	**1**	**0**	**1**

39 | Principaux cours de conversion des monnaies étrangères

Les cours de conversion suivants ont été utilisés pour convertir les comptes des sociétés étrangères du groupe en francs suisses:

Cours de conversion		Cours au jour de clôture		Cours moyen de la période se terminant le	
Unité		31.12.2013	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2012
1 euro	EUR	1,23	1,21	1,23	1,21
1 dollar des Etats-Unis	USD	0,89	0,92	0,93	0,94
1 livre britannique	GBP	1,47	1,48	1,45	1,49

40 | Evénements postérieurs à la date de clôture

Ajustement des résultats

Jusqu'à l'approbation des présents comptes annuels consolidés 2013 par le Conseil d'administration de la Poste, le 10 mars 2014, aucun événement n'était connu qui nécessite d'ajuster les valeurs comptables de l'actif et du passif du groupe ou d'être publié dans le présent rapport.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des actionnaires de La Poste Suisse SA, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés
En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de La Poste Suisse SA présentés aux pages 62 à 134, comprenant le compte de profits et pertes, l'état du résultat global, le bilan, l'état des variations des capitaux propres, le tableau de financement et les notes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration
La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et les dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit
Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Orlando Lanfranchi
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Stefan Andres
Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, 10 mars 2014

Comptes annuels de La Poste Suisse SA

Les comptes annuels de La Poste Suisse SA en tant que maison mère du groupe Poste sont conformes à la législation suisse → page 140.

Compte de résultat	138
Bilan	139
Annexe	140
1 I Normes de présentation des comptes	140
2 I Gestion des risques	140
3 I Commentaire	140
Proposition de répartition du bénéfice	142
Rapport de l'organe de révision	143

Compte de résultat

La Poste Suisse SA | Compte de résultat En millions de CHF	2013
Produits	
Produits résultant de livraisons et prestations	22
Total des produits d'exploitation	**22**
Charges	
Charges de personnel	–4
Autres charges d'exploitation	–39
Amortissements	–67
Total des charges d'exploitation	**–110**
Produits des participations	204
Produits financiers	65
Charges financières	–137
Total du résultat financier	**132**
Bénéfice avant impôts	**44**
Impôts de l'exercice sous revue	–4
Bénéfice après impôts	**40**

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Bilan

La Poste Suisse SA | Bilan
En millions de CHF

	31.12.2013
Actifs	
Actif circulant	
Liquidités	508
Créances résultant de livraisons et prestations	
sur des sociétés du groupe	1 386
Autres créances	
sur des tiers	1
sur des sociétés du groupe	41
Total de l'actif circulant	**1 936**
Actif immobilisé	
Participations	7 898
Immobilisations financières	
Prêts à des sociétés du groupe	843
Autres immobilisations financières	12
Immobilisations incorporelles	933
Total de l'actif immobilisé	**9 686**
Total des actifs	**11 622**
Passifs	
Fonds de tiers	
Engagements résultant de livraisons et prestations	
envers des tiers	4
envers des sociétés du groupe	99
Comptes de régularisation passifs	
envers des tiers	3
Engagements financiers à long terme	
envers des tiers	1 280
envers des sociétés du groupe	62
Provisions	9
Total des fonds de tiers	**1 457**
Fonds propres	
Capital-actions	1 300
Réserves légales	
dont réserves générales d'apports en capital	8 825
Bénéfice au bilan	
Bénéfice de l'exercice	40
Total des fonds propres	**10 165**
Total des passifs	**11 622**

Annexe

1 | Normes de présentation des comptes

Les présents comptes annuels de La Poste Suisse SA ont été établis conformément à la législation suisse, en particulier aux dispositions sur la comptabilité commerciale et la société anonyme.

L'ancien établissement autonome de droit public «La Poste Suisse» a été transformé en société anonyme de droit public le 26 juin 2013, avec effet rétroactif au 1er janvier. Cette nouvelle forme juridique découle de la nouvelle législation postale, adoptée par le Parlement en 2010.

2 | Gestion des risques

La Poste Suisse SA est pleinement intégrée au processus d'évaluation des risques du groupe Poste. Appliqué à l'échelle du groupe, ce processus tient compte du genre et de l'étendue des activités exercées par la Poste ainsi que des risques spécifiques auxquels celle-ci est exposée. Pour plus de détails à ce sujet, voir l'annexe des comptes consolidés, note 35, Gestion des risques.

Conformément à l'article 728a, alinéa 1, chiffre 3, du Code des obligations, l'organe de révision externe vérifie s'il existe un système de contrôle interne lors de la révision ordinaire des comptes.

3 | Commentaire

Emprunts par obligations

La Poste Suisse SA est débitrice de plusieurs emprunts par obligations contractés par placement privé pour un montant total de 1,28 milliard de francs. Répartis en onze tranches échéant entre 2018 et 2032 et présentant une durée résiduelle moyenne d'environ dix ans, ces fonds ont été levés sur le marché des capitaux auprès de grands investisseurs privés et institutionnels, suisses pour la plupart. Ils sont rémunérés à un taux d'intérêt moyen de 0,83%.

Transferts d'actifs

Dans le cadre de la transformation et de la restructuration de la Poste, les unités Immobilier et PostFinance ainsi que le secteur des services postaux ont été externalisés moyennant le transfert de leur patrimoine au sein respectivement de Poste Immobilier SA, PostFinance SA et Poste CH SA. Tant la société transférante, à savoir La Poste Suisse SA, que les trois sociétés reprenantes continuent d'exister après le transfert.

1. Transfert de patrimoine: La Poste Suisse SA – Poste Immobilier SA

Poste Immobilier SA a repris les actifs et les passifs de l'unité Immobilier de La Poste Suisse SA – comprenant une partie du portefeuille immobilier, les contrats de l'unité ainsi que la totalité des actions nominatives d'InfraPost SA détenues par La Poste Suisse SA – conformément au contrat de transfert de patrimoine du 26 juin 2013. En vertu de ce contrat, l'unité Immobilier de La Poste Suisse SA a été externalisée au sein de Poste Immobilier SA conformément aux articles 69 ss en relation avec l'article 100, alinéa 2, de la loi sur la fusion, avec effet économique au 1er janvier 2013. Certains biens immobiliers transférés, avec leurs actifs et leurs contrats, à PostFinance SA et à Poste CH SA étaient exclus du contrat de transfert de patrimoine.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Le transfert a eu lieu aux valeurs suivantes:

Valeur comptable de tous les actifs: 1,457 milliard de francs.
Valeur comptable de tous les passifs (fonds de tiers): 36 millions de francs.
Excédent d'actifs: 1,421 milliard de francs.

Le prix de reprise a été fixé d'après l'excédent d'actifs. Il a été acquitté par la remise à La Poste Suisse SA, en tant qu'apporteur de biens en nature, de 99 900 actions nominatives entièrement libérées de Poste Immobilier SA, d'une valeur nominative de 1000 francs chacune, soit une valeur nominative totale de 99,9 millions. Le solde de l'excédent d'actifs, soit 1,321 milliard de francs, a été affecté aux réserves légales de Poste Immobilier SA.

Le transfert de patrimoine ne s'est accompagné d'aucun transfert de rapports de travail de La Poste Suisse SA vers Poste Immobilier SA.

2. Transfert de patrimoine: La Poste Suisse SA – PostFinance SA

PostFinance SA a repris les actifs et les passifs ainsi que les contrats de l'unité PostFinance de La Poste Suisse SA conformément au contrat de transfert de patrimoine du 26 juin 2013. En vertu de ce contrat, l'unité a été externalisée au sein de PostFinance SA conformément à l'article 14 de la loi sur l'organisation de la Poste et, par analogie, aux articles 69 ss en relation avec l'article 100, alinéa 2, de la loi sur la fusion, avec effet économique au 1er janvier 2013.

Le transfert a eu lieu aux valeurs suivantes:

Valeur comptable de tous les actifs: 118,273 milliards de francs.
Valeur comptable de tous les passifs (fonds de tiers): 111,591 milliards de francs.
Excédent d'actifs: 6,682 milliards de francs.

Le prix de reprise a été fixé d'après l'excédent d'actifs. Il a été acquitté par la remise à La Poste Suisse SA, en tant qu'apporteur de biens en nature, de 1 999 900 actions nominatives entièrement libérées de PostFinance SA, d'une valeur nominative de 1000 francs chacune, soit une valeur nominative totale d'environ 2 milliards. Le solde de l'excédent d'actifs, soit 4,682 milliards de francs, a été affecté aux réserves légales de PostFinance SA.

L'externalisation de l'unité PostFinance de La Poste Suisse SA au sein de PostFinance SA s'est accompagnée du transfert des rapports de travail de l'ensemble des collaborateurs de l'unité, avec tous les droits et obligations qui en découlent, de La Poste Suisse SA à PostFinance SA.

3. Transfert de patrimoine: La Poste Suisse SA – Poste CH SA

Poste CH SA a repris les actifs et les passifs ainsi que les contrats du secteur des services postaux de La Poste Suisse SA conformément au contrat de transfert de patrimoine du 26 juin 2013. En vertu de ce contrat, le secteur des services postaux de La Poste Suisse SA a été externalisé au sein de Poste CH SA conformément aux articles 69 ss en relation avec l'article 100, alinéa 2, de la loi sur la fusion, avec effet économique au 1er janvier 2013.

Le transfert a eu lieu aux valeurs suivantes:

Valeur comptable de tous les actifs: 4,647 milliards de francs.
Valeur comptable de tous les passifs (fonds de tiers): 3,647 milliards de francs.
Excédent d'actifs: 1 milliard de francs.

Le prix de reprise a été fixé d'après l'excédent d'actifs. Il a été acquitté par la remise à La Poste Suisse SA, en tant qu'apporteur de biens en nature, de 499 900 actions nominatives entièrement libérées de Poste CH SA, d'une valeur nominative de 1000 francs chacune, soit une valeur nominative totale d'environ 500 millions. Le solde de l'excédent d'actifs, soit 500 millions de francs, a été affecté aux réserves légales de Poste CH SA.

L'externalisation du secteur des services postaux de La Poste Suisse SA au sein de Poste CH SA s'est accompagnée, à quelques exceptions près, du transfert des rapports de travail des collaborateurs du secteur, avec tous les droits et obligations qui en découlent, de La Poste Suisse SA à Poste CH SA.

Engagements conditionnels

Au 31 décembre 2013, le montant total des cautionnements et des engagements de garantie s'élevait à environ 16 millions de francs.

En matière d'imposition de groupe prévue par la loi sur la TVA, La Poste Suisse SA joue le rôle de chef de groupe et répond à ce titre de toutes les sociétés soumises à l'imposition de groupe.

Au 31 décembre 2013, il existait des déclarations de patronage de La Poste Suisse SA vis-à-vis de tiers.

Participations

Voir à ce sujet l'annexe des comptes consolidés, note 36, Périmètre de consolidation. Les participations dans des filiales détenues directement par La Poste Suisse SA sont portées au bilan au coût d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur nécessaires. Les correctifs de valeur sont comptabilisés dans les charges financières.

Engagements envers des institutions de prévoyance

Au 31 décembre 2013, les engagements envers la Caisse de pensions Poste s'élevaient à environ 50 000 francs. De plus, une provision de 20 000 francs était constituée en vue de l'assainissement de ladite caisse de pensions.

Capital-actions et réserves générales d'apports en capital

La Confédération suisse a doté La Poste Suisse SA d'un capital-actions de 1,3 milliard de francs. A ce jour, l'Administration fédérale des contributions n'a pas approuvé les réserves générales d'apports en capital.

Proposition de répartition du bénéfice

Le Conseil d'administration de La Poste Suisse SA propose à l'Assemblée générale, qui se tiendra le 29 avril 2014, d'approuver le versement d'un dividende de 180 millions de francs. Au bénéfice de 40 millions de francs de La Poste Suisse SA s'ajouteront en l'occurrence 140 millions débités des réserves.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de La Poste Suisse SA, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels
En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de La Poste Suisse SA présentés aux pages 138 à 142, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit
Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Orlando Lanfranchi
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Stefan Andres
Expert-réviseur agréé

Gümligen-Berne, 10 mars 2014

Comptes annuels de PostFinance

PostFinance SA rend compte de ses activités au groupe conformément aux IFRS et établit ses comptes selon les «Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes» (DEC) art. 23 à 27 OB (circulaire FINMA 2008/2 «Comptabilité – banques»).

Réconciliation 146

Comptes annuels statutaires de PostFinance SA 147

Bilan 148
Compte de résultat 150
Tableau de financement 151
Répartition du bénéfice 152
Commentaires des comptes annuels 153
1 | Commentaires relatifs à l'activité et à l'effectif 153
2 | Principes comptables et d'évaluation 153
3 | Gestion des risques 158
4 | Présentation des fonds propres 161
Informations se rapportant au bilan 162
5 | Vue d'ensemble de la couverture des prêts et des opérations hors bilan 162
6 | Immobilisations financières et participations 162
7 | Indications relatives aux participations importantes 163
8 | Présentation de l'actif immobilisé 163
9 | Autres actifs et passifs 164
10 | Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété 164
11 | Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle 164
12 | Correctifs de valeur et provisions ainsi que réserves pour risques bancaires généraux 166
13 | Capital social 166
14 | Justification des capitaux propres 167
15 | Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds de tiers 167
16 | Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes 167
17 | Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger 168
18 | Répartition des actifs par pays / groupes de pays 169
19 | Bilan par monnaies 169
Informations se rapportant aux opérations hors bilan 170
20 | Instruments financiers dérivés ouverts 170
Informations se rapportant au compte de résultat 171
21 | Résultat des opérations de négoce 171
22 | Charges de personnel 171
23 | Autres charges d'exploitation 171
24 | Produits et charges extraordinaires 172
25 | Charges d'impôts 172
Rapport de l'organe de révision 173

Réconciliation

PostFinance SA rend compte de ses activités au groupe conformément aux IFRS et établit ses comptes selon les «Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes» (DEC) art. 23 à 27 OB (circulaire FINMA 2008/2 «Comptabilité – banques»). Le tableau ci-dessous présente les différences entre les deux normes de présentation des comptes et réconcilie les bénéfices de l'exercice selon les IFRS et la clôture des comptes conformément aux DEC.

PostFinance SA | Réconciliation des résultats En millions de CHF		2013
Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance conforme aux IFRS avant frais/droits et compensation des coûts nets		**588**
Frais de siège, droits de licence et compensation des coûts nets		129
Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance conforme aux IFRS après frais/droits et compensation des coûts nets		**717**
Résultat des sociétés associées		–2
Résultat d'exploitation des sociétés affiliées		–2
Résultat financier		143
Résultat d'entreprise (EBT)		**856**
Impôts sur le bénéfice		442
Compte rendu des bénéfices de l'exercice de PostFinance SA au groupe conformément aux IFRS		**1 298**
Produits des intérêts et des escomptes	Amortissement d'immobilisations financières réévaluées détenues jusqu'à l'échéance	–88
Divers postes de résultat	Immobilisations financières, principe de la valeur la plus basse selon les DEC	1
Résultat des opérations de négoce	Plus-values réalisées sur ventes (anticipées)	–25
Charges de personnel	Différences d'évaluation IAS 19 et Swiss GAAP RPC 16	–45
Amortissements sur l'actif immobilisé	Immeubles réévalués	–4
	Correctifs de valeur suite à la diminution de la valeur de marché	–11
	Goodwill	–200
Produits extraordinaires	Bénéfice sur vente de la participation Poste Immobilier SA	–145
Impôts	Produits d'impôts différés selon les IFRS	–517
Bénéfice de PostFinance SA conforme aux DEC		**265**

Les principaux postes de la réconciliation des résultats du segment PostFinance selon les IFRS peuvent être définis comme suit:

– Le goodwill activé dans le cadre de la transformation de PostFinance en SA est amorti à hauteur de 200 millions de francs chaque année.

– Les impôts sur le bénéfice de 442 millions de francs comprennent, outre les impôts différés (–517 millions de francs), les charges d'impôts courants de 75 millions de francs.

– La Poste gère désormais ses segments selon les IFRS, sur la base du résultat opérationnel avant les frais de siège, les droits de licence et la compensation des coûts nets. C'est pourquoi la réconciliation des résultats d'exploitation présente un poste de compensation de 129 millions de francs.

Comptes annuels statutaires de PostFinance SA

PostFinance présente pour la première fois des comptes annuels établis conformément aux «Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes» (DEC) art. 23 à 27 OB (circulaire FINMA 2008/2 «Comptabilité – banques»).

Depuis le 26 juin 2013, PostFinance est une société anonyme de droit privé. Disposant d'une autorisation d'exercer une activité de banque et de négociant en valeurs mobilières, elle est soumise à la surveillance de la FINMA.

La présentation des comptes a été adaptée avec effet rétroactif au 1er janvier 2013. Les valeurs présentées à des fins de comparaison dans le bilan et dans les tableaux de l'annexe sont les valeurs du bilan d'ouverture arrêté au 1er janvier 2013, ce qui explique l'absence de valeurs comparatives pour l'exercice précédent.

Bilan

PostFinance SA | Bilan selon les DEC En millions de CHF	Note	31.12.2013	1.1.2013
Actifs			
Liquidités		39 114	44 860
Créances résultant de papiers monétaires		–	–
Créances sur les banques		9 933	4 691
Créances sur les clients	5	9 894	8 485
Créances hypothécaires	5	1	1
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		–	–
Immobilisations financières	6, 20	54 454	56 108
Participations	6	14	298
Immobilisations corporelles	8	954	890
Immobilisations incorporelles		1 800	2 000
Comptes de régularisation		720	783
Autres actifs	9	134	157
Total des actifs		**117 018**	**118 273**
Total des créances de rang subordonné		–	–
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés		2 019	2 213
Passifs			
Engagements résultant de papiers monétaires		–	–
Engagements envers les banques		2 380	6 693
Engagements envers les clients sous forme d'épargne et de placements		42 585	36 834
Autres engagements envers les clients		64 534	67 475
Obligations de caisse		161	195
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts		–	–
Comptes de régularisation		173	105
Autres passifs	9	137	131
Correctifs de valeur et provisions	12	101	158
Réserves pour risques bancaires généraux		–	–
Capital social	13	2 000	2 000
Réserve légale générale	14	4 682	4 682
dont réserves d'apports en capital		*4 682*	*4 682*
Autres réserves		–	–
Bénéfice reporté		–	–
Bénéfice de l'exercice		265	–
Total des passifs		**117 018**	**118 273**
Total des engagements de rang subordonné		–	–
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés		529	561

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

PostFinance SA | Opérations hors bilan

En millions de CHF	31.12.2013	1.1.2013
Engagements conditionnels	–	–
Engagements irrévocables	641	–
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–
Crédits par engagement	–	–
Instruments financiers dérivés: valeurs de remplacement positives	96	94
Instruments financiers dérivés: valeurs de remplacement négatives	20	42
Instruments financiers dérivés: montant du sous-jacent	5 304	4 253
Opérations fiduciaires	–	–

Jusqu'à la date de l'externalisation, le 26 juin 2013, PostFinance SA n'était qu'une «société coquille» sans activité opérationnelle. Le bilan arrêté au 31 décembre 2012 est donc présenté séparément (en milliers de francs), selon une structure conforme aux DEC.

PostFinance SA | Bilan de la «société coquille» selon les DEC

En milliers de CHF	31.12.2012
Liquidités	98
Autres actifs	0
Total des actifs	**98**
Capital-actions	100
Perte reportée	–2
Bénéfice de l'exercice	0
Total des passifs	**98**

Compte de résultat

PostFinance SA | Compte de résultat selon les DEC En millions de CHF	Note	2013[1]
Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire		
Produits des intérêts et des escomptes		222
Produits des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		–
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		995
Charges d'intérêts		–283
Résultat des opérations d'intérêts		**934**
Produits des commissions sur les opérations de crédit		93
Produits des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		37
Produits des commissions sur les autres prestations de services		620
Charges de commissions		–592
Résultat des opérations de commissions et de prestations de services		**158**
Résultat des opérations de négoce	21	**158**
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		15
Produits des participations		1
Résultat des immeubles		52
Autres produits ordinaires		163
Autres charges ordinaires		–6
Autres résultats ordinaires		**225**
Produits d'exploitation		**1 475**
Charges de personnel	22	–471
Autres charges d'exploitation	23	–470
Charges d'exploitation		**–941**
Bénéfice brut		**534**
Bénéfice de l'exercice		
Bénéfice brut		**534**
Amortissements sur l'actif immobilisé		–245
Correctifs de valeur, provisions et pertes		–16
Bénéfice d'exploitation (résultat intermédiaire)		**273**
Produits extraordinaires	24	71
Charges extraordinaires	24	–
Impôts	25	–79
Bénéfice de l'exercice		**265**

1 L'exercice 2013 est le premier pour lequel PostFinance établit des comptes annuels conformes aux DEC, ce qui explique l'absence de valeurs comparatives pour 2012.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Tableau de financement

PostFinance SA | Tableau de financement selon les DEC En millions de CHF	Source des fonds 2013	Emploi des fonds 2013
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)		
Bénéfice de l'exercice	265	–
Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	245	–
Provisions et autres correctifs de valeur	–	4
Variation des correctifs de valeur pour risque de défaillance et des pertes	–	57
Comptes de régularisation actifs	63	–
Comptes de régularisation passifs	68	–
Autres postes [1]	88	–
Solde	**668**	**–**
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres		
Capital-actions [2]	–	–
Agio [2]	–	–
Solde	**–**	**–**
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé		
Participations	284	–
Immeubles	–	85
Autres immobilisations corporelles	–	24
Immobilisations incorporelles	–	–
Solde	**175**	**–**
Flux de fonds de l'activité bancaire		
Engagements envers les banques	–	4 313
Engagements résultant des fonds des clients	2 810	–
Obligations de caisse	–	35
Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés	–	21
Autres engagements	27	–
Créances sur les banques	–	5 242
Créances sur les clients	–	1 409
Créances hypothécaires	–	0
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	–	1
Immobilisations financières	1 570	–
Autres créances	25	–
Solde	**–**	**6 589**
Liquidités		
Liquidités	5 746	–
Solde	**5 746**	**–**
Total	**6 589**	**6 589**

1 Amortissement linéaire de la réévaluation des immobilisations financières comptabilisée dans le bilan d'ouverture arrêté au 1er janvier 2013.
2 La dotation en fonds propres figurait déjà dans le bilan d'ouverture arrêté au 1er janvier 2013, de sorte que l'opération de libération des actions n'apparaît pas dans le tableau de financement.

PostFinance SA | Etat des liquidités En millions de CHF	
Liquidités au 1.1.2013	44 860
Liquidités au 31.12.2013	39 114
Diminution des liquidités	**5 746**

Répartition du bénéfice

PostFinance SA | Bénéfice au bilan En millions de CHF	31.12.2013
Bénéfice de l'exercice	265
Bénéfice reporté	–
Total du bénéfice au bilan	**265**

PostFinance SA | Répartition du bénéfice En millions de CHF	31.12.2013
Affectation à d'autres réserves	–
Distribution de dividendes	240
Bénéfice reporté à nouveau	25
Total du bénéfice au bilan	**265**

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Commentaire des comptes annuels

1 | Commentaires relatifs à l'activité et à l'effectif

PostFinance est l'un des principaux établissements financiers de Suisse. Avec 965 millions de transactions de paiement, elle est leader du secteur sur le marché national. Quelque 2,9 millions de clients lui font confiance et l'afflux de nouveaux capitaux enregistré en 2013 a atteint 4,3 milliards de francs. En 2013, PostFinance a compté en moyenne 3931 collaborateurs, occupant l'équivalent de 3432 postes à plein temps. A la fin de l'exercice, le total du bilan de PostFinance s'élevait à 117 milliards de francs, pour un bénéfice de 265 millions (selon les «Directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes» (DEC) art. 23 à 27 OB, circulaire FINMA 2008/2 «Comptabilité – banques»).

Résultat des opérations d'intérêts

Les opérations sur différentiels de taux d'intérêt constituent la principale source de revenus de PostFinance. Les recettes proviennent pour l'essentiel des marchés partiels des paiements et de l'épargne, et, dans une moindre mesure, des produits de placement et de prévoyance.

Opérations de commissions et de prestations de services

Les recettes que PostFinance comptabilise au titre des opérations de commissions et de prestations de services proviennent principalement des transactions de paiement, de la gestion de comptes et des indemnités versées par des sociétés partenaires. En 2013, la diminution du chiffre d'affaires due au recul des transactions effectuées aux guichets des offices de poste a pu être compensée par la progression des ventes de produits et par leur utilisation plus intensive. La loi sur la poste lui interdisant d'octroyer des crédits et des hypothèques, PostFinance – qui souhaite néanmoins proposer un assortiment complet de produits à ses clients – collabore avec des sociétés partenaires en Suisse et à l'étranger. Les revenus de ces coopérations sont comptabilisés dans le résultat des commissions. Les risques de défaillance sont supportés par les banques partenaires.

Opérations de négoce

La plus grande partie du résultat des opérations de négoce est réalisée sur mandats de clients et les recettes de ce poste proviennent principalement des opérations sur devises. Le négoce pour propre compte n'y contribue qu'à titre secondaire.

Informations se rapportant au compte de résultat, au tableau de financement et à la répartition du bénéfice

L'absence de valeurs comparatives pour 2012 s'explique par le fait que l'exercice 2013 est le premier pour lequel on a établi des comptes annuels conformes aux DEC.

2 | Principes comptables et d'évaluation

Principes généraux

Les principes régissant la tenue des comptes, l'établissement du bilan et l'évaluation reposent sur le code des obligations, sur la loi sur les banques et ses ordonnances, sur les dispositions statutaires et sur les directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Les comptes individuels combinés donnent une image fidèle et correspondant à la réalité du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'entreprise, conformément aux prescriptions régissant la présentation des comptes des banques et des négociants en valeurs mobilières.

Conversion des monnaies étrangères

Les postes du bilan en monnaie étrangère sont convertis au cours en vigueur à la clôture de l'exercice. Les résultats de change (gains et pertes) sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les produits et les charges sont convertis au cours du jour déterminant.

Cours du jour de référence	31.12.2013	31.12.2012
EUR	1,2265	1,2080
USD	0,8901	0,9152
GBP	1,4714	1,4801

Compensation

PostFinance ne pratique pas la compensation, à quelques exceptions près. C'est ainsi que les créances et les engagements ne sont compensés que lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies: les créances et les engagements découlent d'opérations semblables effectuées avec la même contrepartie, dans la même monnaie et avec la même échéance ou une échéance antérieure de la créance, et ne présentent aucun risque de contrepartie. De plus, les valeurs de remplacement positives et négatives avec la même contrepartie sont compensées dans la mesure où une convention bilatérale reconnue juridiquement et applicable a été conclue à cet effet.

Inscription au bilan selon le principe de la date de conclusion/date de règlement

Les opérations sur titres sont en principe comptabilisées à la date de conclusion. Les opérations sur devises et sur le marché monétaire sont portées au bilan à la date de règlement (date de valeur). Jusqu'à cette date, les opérations sur devises sont inscrites au bilan à leur valeur de remplacement sous les autres actifs ou les autres passifs.

Principes d'évaluation généraux

Les postes détaillés présentés dans une rubrique du bilan sont en principe évalués individuellement (évaluation individuelle).

Liquidités, créances résultant de papiers monétaires et créances sur les banques

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur individuels pour les prêts compromis. La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant pouvant probablement être encaissé, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation d'éventuelles sûretés. Les éventuels agios et disagios de créances bancaires sont ajustés à la durée des créances concernées. Les sorties de liquidités résultant d'opérations de prise en pension sont présentées comme créances sur les banques. Les immobilisations financières obtenues à titre de garantie pour ces opérations ne sont en principe pas portées au bilan. Les produits d'intérêts provenant d'opérations de prise en pension sont délimités par période. En ce qui concerne les créances résultant de papiers monétaires détenus jusqu'à l'échéance, l'escompte non encore acquis est ajusté à la durée résiduelle.

Prêts (créances sur les clients et créances hypothécaires)

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur individuels pour les prêts compromis. La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant pouvant probablement être encaissé, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation d'éventuelles sûretés. Les prêts sont classés comme étant compromis au plus tard lorsque les paiements prévus contractuellement au titre du remboursement du capital et/ou des intérêts accusent un retard de plus de 90 jours. Les intérêts impayés depuis plus de 90 jours sont réputés en souffrance.

Les intérêts en souffrance dont la perception est compromise ne sont plus portés en compte lorsque leur recouvrement est tellement douteux qu'il n'est plus considéré judicieux de les délimiter. Les prêts

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

concernés sont alors présentés comme non rémunérés. Si une créance est classée comme entièrement ou partiellement irrécouvrable ou si elle est abandonnée, sa radiation est effectuée à la charge du correctif de valeur correspondant.

Opérations de prêt ou d'emprunt de titres

Les opérations de prêt ou d'emprunt de titres sont comptabilisées à la valeur du dépôt d'espèces reçu ou effectué, y compris les intérêts courus. Les titres empruntés ou reçus en garantie ne sont portés au bilan que si PostFinance obtient le contrôle des droits contractuels liés à ces titres. Inversement, les titres prêtés ou fournis en garantie ne sont supprimés du bilan que si PostFinance perd les droits contractuels liés à ces titres. La valeur de marché des titres empruntés ou prêtés est surveillée quotidiennement, afin, si nécessaire, de fournir ou d'exiger des garanties supplémentaires. La couverture des titres des opérations de prise en pension et des opérations de prêt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les taxes perçues ou payées en relation avec des opérations de prêt ou de pension de titres sont comptabilisées en résultat des opérations de commissions et de prestations de services.

Portefeuilles de titres destinés au négoce

Les portefeuilles de titres destinés au négoce acquis principalement dans le but de réaliser des bénéfices à court terme en exploitant de façon ciblée les variations de cours du marché sont évalués à leur valeur de marché (juste valeur). Les bénéfices et pertes réalisés et non réalisés résultant de ces portefeuilles sont présentés dans le résultat du négoce. Quant aux produits d'intérêts et de dividendes provenant de ces mêmes portefeuilles, ils sont comptabilisés dans le résultat des opérations d'intérêts. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation et l'inscription au bilan ont lieu selon le principe de la valeur la plus basse.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que PostFinance a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont évaluées selon la méthode du coût amorti (accrual method). Cette méthode prévoit la répartition de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (agio / disagio) sur la durée de l'immobilisation concernée, à l'aide de la méthode de la valeur actuelle. La détermination des valeurs de marché d'instruments financiers se fait sur la base des cotations boursières et de modèles d'évaluation (méthode de la valeur actuelle, etc.). La valeur de marché des instruments financiers cotés en bourse correspond donc à leur cours boursier, pour autant que celui-ci soit établi sur un marché liquide et efficient au niveau des prix. Les portefeuilles de titres de participation (actions) sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, de même que les titres de créance acquis sans intention de les détenir jusqu'à l'échéance. PostFinance vérifie régulièrement les immobilisations financières quant à la présence d'indicateurs de dépréciation. Elle s'appuie principalement à cet effet sur l'évolution des valeurs de marché et sur la rétrogradation de la notation de crédit des immobilisations par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées. Si de tels indicateurs existent, elle détermine la valeur réalisable des immobilisations.

Instruments financiers dérivés

Les dérivés qui ne sont pas mis en compte selon les règles de la comptabilité de couverture ou qui n'en remplissent pas les conditions sont traités comme des instruments de négoce. Les instruments financiers dérivés acquis à des fins de négoce sont portés au bilan à leur valeur de marché. Par la suite, ils sont également évalués à leur valeur de marché. Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de marché ou du flux de liquidités des transactions couvertes. L'efficacité des opérations de couverture est vérifiée semestriellement. Les couvertures de juste valeur sont utilisées pour couvrir la valeur de marché d'un actif ou d'un passif. Les variations de valeur aussi bien de l'instrument de couverture que de l'instrument sous-jacent sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les couvertures de cash-flow servent à couvrir les transactions futures attendues. La partie efficace de la variation de valeur est imputée au compte de compensation, tandis que la partie inefficace est comptabilisée avec effet sur le résultat. Enfin, les valeurs de remplacement positives et négatives de tous les instruments financiers dérivés sont présentées à leur juste valeur avec respectivement les autres actifs et les autres passifs.

Participations

Sont comptabilisés en tant que participations tous les titres de participation dans des entreprises que PostFinance a l'intention de détenir durablement. Leur inscription au bilan a lieu à la valeur d'acquisition – sous déduction des amortissements nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise – conformément au principe de l'évaluation séparée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés, et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée. Cette durée est la suivante:

– infrastructure informatique: 3 à 4 ans;
– Postomat: 10 ans;
– immeubles: 10 à 50 ans.

Les immobilisations corporelles liées à l'acquisition, à l'installation et au développement de logiciels de services de paiement sont portées à l'actif si elles présentent une utilité économique mesurable. Leur durée d'utilité est de 13 à 15 ans.

Les immobilisations corporelles sont régulièrement vérifiées quant à la présence d'indices de surévaluation. Le cas échéant, leur valeur comptable est comparée à leur valeur réalisable (valeur la plus élevée entre, d'une part, la juste valeur moins les frais de vente et, d'autre part, la valeur d'utilité). Si la valeur réalisable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation correspondant à l'écart entre les deux valeurs est comptabilisée avec effet sur le résultat. Les bénéfices résultant de la vente d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans les produits extraordinaires et les pertes dans les charges extraordinaires.

Immobilisations incorporelles

Si l'évaluation initiale d'une acquisition d'entreprise met en évidence un excédent d'actif (goodwill), celui-ci est porté au bilan sous les immobilisations incorporelles et amorti sur la durée d'utilité. En l'occurrence, le goodwill inscrit au bilan est amorti linéairement sur dix ans. Si une évaluation à la date de clôture du bilan montre qu'il n'est plus justifié d'y inscrire une part de goodwill, cette part est amortie en sus à cette date. Une telle évaluation est effectuée en présence d'indices de dépréciation (impairment).

Comptes de régularisation

Les intérêts actifs et passifs, les commissions ainsi que les autres produits et charges de la période comptable sous revue sont délimités en fonction de la période, afin de garantir la présentation d'un compte de résultat correct.

Engagements envers les banques, autres engagements envers les clients et obligations de caisse

Les comptes privés et les comptes commerciaux sont portés au bilan à la valeur nominale. Les immobilisations financières transférées en tant que garanties lors d'opérations de mise en pension continuent à être inscrites au bilan en tant qu'immobilisations financières. Les charges d'intérêts résultant des opérations de mise en pension sont délimitées par période. La couverture des titres des opérations de mise en pension et des opérations d'emprunt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les emprunts auprès des banques et les obligations de caisse sont portés au bilan à la valeur nominale.

Correctifs de valeur et provisions

Des correctifs de valeur et des provisions sont constitués selon des critères objectifs pour tous les risques identifiés à la date de clôture du bilan. Ils sont présentés sous les postes concernés du bilan. Pour les créances compromises, la dépréciation de valeur est effectuée directement sur les créances au moyen

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

de correctifs de valeur individuels. Elle correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant pouvant probablement être encaissé, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation d'éventuelles sûretés. En sus des correctifs de valeur individuels, PostFinance constitue des correctifs de valeur forfaitaires destinés à couvrir les pertes déjà subies à la date de clôture du bilan, mais non encore identifiables individuellement. Un ducroire est en outre constitué sur les découverts des clients privés et commerciaux remontant à plus de 60 jours. Les correctifs de valeur qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissous avec effet sur le résultat. Les recouvrements de créances amorties lors des exercices précédents sont imputés sur ce poste du bilan.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont présentés à la valeur nominale dans les opérations hors bilan. Des provisions sont constituées pour couvrir les risques prévisibles de défaillance.

Engagements de prévoyance

Conformément à la circulaire FINMA 2008/2, chiffres marginaux 29j-1 ss, le traitement des engagements de prévoyance de PostFinance se fonde sur la recommandation Swiss GAAP RPC 16. Les collaborateurs de l'entreprise sont assurés auprès de la fondation Caisse de pensions Poste sous un régime à primauté mixte conforme à la LPP. Les plans de prévoyance assurent le personnel contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Les prestations de vieillesse de tous les assurés actifs sont calculées en primauté des cotisations et les prestations de risque (invalidité et décès) en primauté des prestations. Les charges résultant des engagements de prévoyance sont présentées dans les charges de personnel. L'engagement de prévoyance correspond à la valeur actuelle actuarielle des prestations assurées pour la période d'assurance imputable du collaborateur et tient compte de l'avenir par l'intégration de probabilités statistiques concernant notamment l'invalidité et le décès.

Impôts

Les impôts sur le bénéfice sont déterminés en fonction des résultats réalisés durant la période sous revue. Le calcul des impôts différés passifs repose sur le taux d'imposition en vigueur. Les délimitations sont portées au bilan dans les comptes de régularisation actifs ou passifs.

Les effets fiscaux d'écarts temporels entre la valeur des actifs et des engagements figurant au bilan et leur valeur fiscale sont comptabilisés à titre d'impôts différés sous les provisions. Les impôts différés sont calculés séparément pour chaque exercice.

Externalisation de domaines d'activité (outsourcing)

PostFinance a externalisé divers services dans des sociétés du groupe. Des relations d'externalisation essentielles existent en particulier avec Poste CH SA dans les domaines des services de paiement, des services financiers et des services informatiques et avec Swiss Post Solutions SA pour l'impression et l'expédition de documents de compte ainsi que pour la solution e-facture. Les contrats concernés remplissent toutes les exigences de la FINMA, notamment en matière de secret bancaire et de protection des données.

Modifications de la présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent

L'exercice 2013 est le premier pour lequel PostFinance établit des comptes annuels conformes aux DEC. Les principes comptables et d'évaluation n'ont pas changé par rapport au bilan d'ouverture.

Evénements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif requérant d'être porté au bilan et/ou commenté dans l'annexe n'est survenu entre le 31 décembre 2013 et le moment où les comptes ont été établis.

3 | Gestion des risques

PostFinance dispose d'un système approprié de gestion des risques financiers et opérationnels, conforme à la réglementation bancaire. Les risques métier spécifiques de PostFinance, en particulier les risques de marché et de crédit ainsi que les risques opérationnels, sont gérés à l'aide des méthodes et instruments usuels dans la branche, qui incluent en particulier l'utilisation de solutions logicielles modernes. Pour garantir sa capacité de risque, PostFinance réalise chaque mois des tests de résistance reposant sur des scénarios macroéconomiques pluriannuels plausibles. Il convient en outre de rappeler que, même si elle dispose d'une licence bancaire depuis le 26 juin 2013, PostFinance n'a pas le droit, en vertu de la législation postale, d'accorder directement des crédits ou des hypothèques. Les fonds rémunérés des clients ne servent donc pas à financer des crédits hypothécaires, mais sont, comme auparavant, placés sur les marchés monétaire et des capitaux. Or, la stratégie de placement de PostFinance est très prudente et les critères de décision prioritaires dans ce domaine sont la liquidité et la solvabilité. Une part importante des fonds des clients est en outre déposée auprès de la Banque nationale suisse, en tant qu'avoirs en comptes de virement non rémunérés.

Organisation

Le Conseil d'administration de PostFinance réalise chaque année une évaluation des risques, édicte les directives d'ordre supérieur et les principes régissant la gestion des risques financiers et opérationnels, approuve la politique de risque et fixe les limites que les services opérationnels sont tenus d'observer dans la gestion de ces risques. Ces limites sont conformes à l'approche standard adoptée dans la réglementation internationale et correspondent au niveau maximal de risque que PostFinance peut prendre, exprimé en «fonds propres requis selon les dispositions réglementaires». L'exposition maximale de PostFinance au risque dépend en outre de sa capacité à assumer des risques et de la propension du Conseil d'administration à en prendre. Le comité directeur de PostFinance délègue la responsabilité du pilotage et de la gestion actifs des risques financiers au comité Asset & Liability Management, dans la limite des conditions-cadres applicables. Ce comité a notamment pour tâches et responsabilités de gérer la structure du bilan et de fixer des sous-limites de risques de marché et de crédit à l'intention des unités opérationnelles chargées du pilotage de ces risques. Le comité veille également au maintien d'une infrastructure de gestion des risques appropriée à tous points de vue: organisation, personnel, moyens techniques et méthodes. La section Gestion des risques est responsable de l'identification, de la mesure et de l'agrégation des risques courus par PostFinance. Dans le cadre du processus stratégique, elle analyse les allocations de risques possibles pour différentes options stratégiques, avec pour priorité de garantir la capacité de risque de PostFinance, compte tenu des actifs de couverture disponibles, de la propension au risque définie ainsi que des objectifs de rendement des capitaux. Il incombe par ailleurs à la section Contrôle des risques de définir des processus appropriés d'identification, de mesure, d'évaluation et de contrôle des risques courus par PostFinance. En tant que service centralisé, elle surveille les autres sections et s'assure que les données de risque sont systématiquement relevées et que les informations qui en ressortent sont dûment traitées, intégrées et transmises aux échelons prévus. Si les limites sont dépassées, des mesures prédéfinies sont immédiatement appliquées.

Gestion des risques financiers

PostFinance suit, mesure, pilote et surveille en permanence les risques financiers suivants:

Risques de taux d'intérêt et de structure du bilan
Par risque de taux d'intérêt, on entend les effets potentiels d'une variation des taux d'intérêt du marché sur la valeur de marché des actifs et des passifs figurant au bilan – qui résultent principalement de l'asymétrie des échéances de ces actifs et passifs – ainsi que sur le résultat des opérations d'intérêts dans l'état du résultat global. Les opérations figurant au bilan sont une source de revenus essentielle pour PostFinance. Or, comme les variations de taux ont un impact direct sur les produits d'intérêts nets, les risques de taux présentent une grande importance. Les fonds des clients sont majoritairement libres de toute contrainte fixe de taux d'intérêt. Leur contrainte de taux est transformée en tranches renouvelables à échéances différentes, sur la base d'un modèle de portefeuille de réplication ainsi que d'investissement. Le modèle de réplication doit refléter les différents produits clients avec des échéances aussi symétriques que possible et moyennant une réduction de la volatilité des marges de chaque produit. A l'aide du modèle d'investissement, le comité Asset & Liability Management fixe les échéances des placements sur les marchés monétaire et des capitaux à l'intention de la section

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Trésorerie. Le déséquilibre entre les contraintes de taux d'intérêt des passifs et des actifs correspond à la transformation des échéances, que le comité Asset & Liability Management pilote dans une double perspective de valeur économique et de revenus. L'approche de la valeur économique saisit l'effet net d'une modification de taux sur les fonds propres de PostFinance lors de variations de la courbe des taux. Les flux de fonds à recevoir sont en l'occurrence actualisés conformément à la formule de calcul de la valeur économique ajustée au risque. La sensibilité est déterminée compte tenu, d'une part, d'un mouvement parallèle de la courbe des taux et, d'autre part, de chocs de taux isolés à différentes maturités (taux directeurs). De plus, au-delà des indicateurs de sensibilité, PostFinance examine, à l'aide d'un indicateur de valeur à risque (VàR), si les placements opérés par la section Trésorerie respectent l'échéancier prescrit par le comité Asset & Liability Management. La méthode utilisée à cet effet est celle de la simulation historique, assortie d'un niveau de confiance prudent. Au contraire de la perspective de la valeur économique, celle des revenus analyse les répercussions de plusieurs scénarios de taux potentiels s'étendant sur plusieurs périodes sur les futurs résultats des opérations d'intérêts de PostFinance. La couverture du risque de variation des taux est assurée, dans une mesure limitée, au moyen de swaps de taux d'intérêt, cela au niveau des positions individuelles et non à celui du portefeuille. La section Contrôle des risques établit chaque semaine à l'intention du comité Asset & Liability Management un rapport présentant les risques de taux et indiquant si les limites sont respectées. Des rapports sur les risques de taux sont en outre présentés mensuellement au comité directeur et trimestriellement au Conseil d'administration.

Risque de change

Le risque de change découle de la possible variation de la valeur d'un instrument financier en raison de fluctuations des taux de change. Chez PostFinance, sont exposées à ce risque les immobilisations financières et les activités opérationnelles. Pour se protéger des effets des variations des taux d'intérêt du marché monétaire ainsi que des taux de change sur les valeurs de marché et couvrir les produits des obligations à taux fixe en monnaie étrangère, PostFinance a recours à des swaps de devises et à des opérations à terme sur devises. Le risque de marché découlant des opérations sur devises est mesuré et contrôlé chaque jour à l'aide du modèle VàR, au niveau de l'ensemble du bilan. Comme pour la VàR des taux d'intérêt, la méthode utilisée est celle de la simulation historique, assortie d'un niveau de confiance prudent.

Risque actions

Par risque actions, on entend le risque de perte découlant de la diminution de la valeur d'indices d'actions ou d'actions particulières. PostFinance a commencé à investir dans des actions en 2005, par souci de diversification. Elle est donc exposée au risque actions, qu'elle surveille et limite au moyen de mesures VàR. Comme pour la VàR des taux d'intérêt et celle des devises, la méthode utilisée est celle de la simulation historique, assortie d'un niveau de confiance prudent. Outre les actions, l'indicateur VàR inclut les fonds d'obligations, car ceux-ci sont portés au bilan à la valeur de marché. La surveillance des limites est assurée quotidiennement. Pour mesurer et piloter les effets comptables des fluctuations des valeurs de marché, on fixe un seuil d'annonce des pertes, qui se rapporte aux pertes de valeur de marché avec effet sur le résultat cumulées dans l'année civile. Si les pertes dépassent ce seuil d'annonce, des mesures prédéfinies sont mises en œuvre. En 2013 comme en 2012, PostFinance ne détenait pas de portefeuille d'actions destiné au négoce.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle du danger qu'une contrepartie ne puisse plus tenir ses engagements, provoquant ainsi des pertes chez son partenaire. Il croît avec la concentration des contreparties dans une même branche ou dans une même région, du fait que des difficultés économiques affectant la branche ou la région en question peuvent nuire à la solvabilité de tout un groupe de contreparties, par ailleurs indépendantes les unes des autres. Le risque de crédit lié aux placements effectués par la Trésorerie de PostFinance sur les marchés monétaire et des capitaux est étroitement contrôlé par des prescriptions spéciales en matière de placements et de limites. Ces limites s'appliquent en particulier au niveau des contreparties ainsi qu'à celui de la structure des portefeuilles et des notations. Des placements ne peuvent par exemple être effectués qu'auprès de débiteurs bénéficiant d'une très bonne notation. Des limites sont également fixées pour les risques pays. Les indications ou restrictions de placement reposent sur des notations publiquement accessibles établies par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées et sont adaptées en permanence aux variations de solvabilité des contreparties. Le respect des limites de risque de crédit est contrôlé quotidiennement, avec rapport aux services compétents.

Opérations de crédit
PostFinance n'assume aucun risque de crédit sur les affaires hypothécaires proposées depuis juin 2008 en coopération avec la Münchener Hypothekenbank eG (MHB). Ce risque est entièrement supporté par la banque partenaire. Depuis l'automne 2009, PostFinance collabore en outre avec la banque Valiant SA dans le domaine du financement des PME. Grâce à cette coopération, elle a pu étoffer son offre sur le marché des services financiers grand public. En automne 2010, PostFinance a étendu cette collaboration avec la banque Valiant aux affaires hypothécaires conclues avec la clientèle privée. Le risque de crédit résultant de ces deux domaines de coopération est supporté par la banque.

Risque de liquidité
Le risque de liquidité consiste en l'éventualité de ne pas être à même de remplir des obligations de paiement en temps utile ou de ne pouvoir les remplir que partiellement. Il est géré à court, moyen et long termes. On définit en particulier des volants de liquidité, qui peuvent être mis à contribution en cas de sorties de paiements inattendues. Ces volants de liquidité doivent aussi être utilisables dans des situations de crise ne permettant plus de se procurer des liquidités sur un marché interbancaire déstabilisé. Pour garantir la liquidité à court terme, on fixe un montant minimal que les volants de liquidité doivent respecter. On se fonde à cet effet sur le volume journalier des sorties de paiements. Le respect de ce montant minimal est contrôlé quotidiennement, avec rapport aux services compétents. Pour garantir la liquidité à moyen et à long termes, on élabore des scénarios de crise de liquidité s'étendant sur au moins trois mois et propres à prévenir toute situation d'illiquidité. Enfin, des tests de résistance sont effectués mensuellement et leurs résultats communiqués au Conseil d'administration au moins une fois l'an.

Risque de concentration dans le domaine des sûretés
Le risque de concentration dans le domaine des sûretés (collateral) peut résulter des opérations repo (placement monétaire contre sûretés) et des opérations de prêt de titres (prêt de titres contre sûretés). Les sûretés protègent PostFinance contre le risque de défaillance de la contrepartie, puisqu'elles peuvent être réalisées au cas où ce risque se concrétiserait. Les concentrations élevées dans le portefeuille de sûretés sont surveillées et si nécessaire limitées, car des pertes de valeur significatives de ces sûretés peuvent entraîner l'insolvabilité des contreparties qui les ont fournies. La mesure et la surveillance du risque de concentration dans le domaine des sûretés sont assurées mensuellement pour chaque jour du mois écoulé. En cas de dépassement de la limite de concentration, il incombe au comité directeur de prendre les mesures appropriées. Le Conseil d'administration est informé trimestriellement du niveau de concentration.

Gestion des risques opérationnels chez PostFinance

Définition
PostFinance s'appuie sur la définition des risques opérationnels donnée par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, pour lequel il s'agit de risques de pertes dues à des personnes, processus ou systèmes inadéquats ou défaillants, ou résultant d'événements extérieurs. Les principes régissant le traitement de ces risques sont fixés dans la politique de risque de PostFinance.

Organisation
PostFinance dispose d'un système de gestion des risques opérationnels piloté techniquement par un service spécialisé centralisé. Ce service non seulement définit le processus de gestion des risques pour toute la banque, mais encore s'assure que les principaux risques opérationnels sont tous régulièrement et clairement identifiés, mesurés et surveillés, établissant en outre des rapports sur ces risques. Il est également chargé de mettre à disposition les moyens auxiliaires et les instruments nécessaires à ces fins et joue le rôle d'interface entre la hiérarchie et la commission Contrôle interne du comité directeur, responsable de l'efficacité et de l'efficience du système de gestion des risques opérationnels. Chaque section et service d'état-major possède en outre son propre contrôleur des risques décentralisé. Jouant le rôle de coordinateur pour son unité d'organisation, il a pour mission de se procurer les informations pertinentes, d'identifier et d'évaluer les risques et, le cas échéant, d'enregistrer les pertes. PostFinance dispose aussi d'un gestionnaire de risque décentralisé pour chacun de ses risques opérationnels les plus importants (2013: sept risques principaux). Celui-ci évalue régulièrement et surveille le risque principal placé sous sa responsabilité et établit des rapports trimestriels à l'intention de la commission Contrôle interne.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Instruments

PostFinance assure la gestion active des risques opérationnels au moyen des instruments usuels dans la branche. D'une part, elle recense systématiquement toutes les pertes subies à l'échelle de l'entreprise, ce qui lui permet d'analyser les pertes opérationnelles enregistrées antérieurement, d'en identifier les points communs et de prendre les mesures nécessaires pour en éviter la répétition. D'autre part, elle évalue les scénarios de risques potentiels susceptibles de se réaliser à l'avenir à l'aide d'un processus d'évaluation structurée du risque (autoévaluation). Il en résulte un inventaire des risques qui permet à la commission Contrôle interne de se faire une idée pertinente de la situation de la banque en matière de risques opérationnels. Enfin, PostFinance exerce une surveillance centralisée de la mise en œuvre des mesures de réduction des risques opérationnels arrêtées par la commission Contrôle interne. Cette surveillance repose notamment sur l'utilisation d'indicateurs de risque précoces dans les services décentralisés, qui permettent de détecter en temps utile toute variation de l'état des risques.

Reporting

Chaque trimestre, un rapport sur l'état des risques principaux est présenté à la commission Contrôle interne, qui prend si nécessaire les mesures adéquates pour réduire ces risques. Le Conseil d'administration est lui aussi régulièrement informé de l'état des risques de PostFinance sur la base de ces mêmes informations.

4 I Présentation des fonds propres

Présentation des fonds propres En millions de CHF	Base selon OFR	31.12.2013
Fonds propres pris en compte		
Fonds propres de base durs (CET1)		4 882
Fonds propres complémentaires (T2)		90
Total des fonds propres pris en compte (CET1 + T2)		**4 972**
Fonds propres nécessaires		
Risques de crédit	Approche standard internationale (AS-BRI)	1 592
Risques sans contrepartie	Approche standard internationale (AS-BRI)	76
Risques de marché	Approche standard relative aux risques de marché	25
Risques opérationnels	Approche de l'indicateur de base	226
Déductions des fonds propres nécessaires		–
Total des fonds propres minimaux nécessaires	**selon art. 42 OFR**	**1 919**
Volant de fonds propres 80% (pour objectif de fonds propres 14,4%)	**selon FINMA: taux maximal catégorie 2**	**1 536**
Total des exigences de fonds propres (T1 + T2)	**selon art. 45 OFR**	**3 455**

Indication complémentaire conforme à la circulaire FINMA 2008/22, chiffre marginal 51:

Les informations relatives aux fonds propres sont publiées sur le site Internet www.postfinance.ch.

Informations se rapportant au bilan

5 | Vue d'ensemble de la couverture des prêts et des opérations hors bilan

Couverture des prêts et des opérations hors bilan Au 31.12.2013 et 1.1.2013 En millions de CHF		Type de couverture Couverture hypothécaire	Autre couverture	Sans couverture	Total
Prêts					
Créances sur les clients [1]		–	–	9 894	9 894
Créances hypothécaires		1	–	–	1
Immeubles d'habitation		1	–	–	1
Total des prêts	**31.12.2013**	**1**	**–**	**9 894**	**9 895**
	1.1.2013	1	–	8 485	8 486
Hors bilan					
Engagements irrévocables		–	–	641	641
Total hors bilan	**31.12.2013**	**–**	**–**	**641**	**641**
	1.1.2013	–	–	–	–

Prêts compromis En millions de CHF	31.12.2013	1.1.2013
Montant brut	0	–
Valeur estimée de réalisation des sûretés [2]	–	–
Montant net	0	–
Correctifs de valeur individuels	0	–

1 Prêts à des communes, des villes et des cantons bénéficiant d'une notation établie par une agence de notation reconnue par la FINMA.
2 Crédit ou valeur d'aliénation par client: la valeur la plus petite est déterminante.

6 | Immobilisations financières et participations

Immobilisations financières	Valeur comptable		Juste valeur	
En millions de CHF	31.12.2013	1.1.2013	31.12.2013	1.1.2013
Titres de créance				
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	53 665	55 324	55 630	58 105
Titres de participation				
dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse	789	784	897	784
Total des immobilisations financières	**54 454**	**56 108**	**56 527**	**58 889**
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidité	42 592	pas disp.	–	–

Participations En millions de CHF	31.12.2013	1.1.2013
Participations		
avec valeur boursière	–	–
sans valeur boursière	14	298
Total des participations	**14**	**298**

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

7 | Indications relatives aux participations importantes

Participations importantes En millions de CHF ou EUR, %	Activité	Monnaie	Capital social	Taux de participation 31.12.2013	Taux de participation 1.1.2013
Participations entièrement consolidées					
Débiteurs Services SA, Berne, Suisse	Gestion des débiteurs	CHF	1	100%	100%
Participations importantes non consolidées					
SECB Swiss Euro Clearing Bank GmbH, Francfort-sur-le-Main (DE)	Services de paiement en EUR pour établissements financiers suisses	EUR	20	25%	25%
SIX Interbank Clearing SA, Zurich	Services de paiement pour établissements financiers	CHF	1	25%	25%

Indications complémentaires relatives aux comptes individuels combinés, conformément à la circulaire FINMA 2008/2, chiffre marginal 27a:
Si la méthode de la mise en équivalence était appliquée à ces participations, le total du bilan augmenterait de 7 millions de francs, de même que le bénéfice de l'exercice.

8 | Présentation de l'actif immobilisé

Présentation de l'actif immobilisé En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 1.1.2013	Changements d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	Valeur comptable 31.12.2013
Participations									
Autres participations	298	–	298	–	–	–284	–	–	14
Total des participations	**298**	**–**	**298**	**–**	**–**	**–284**	**–**	**–**	**14**
Immobilisations corporelles									
Immeubles									
Immeubles à l'usage de la banque	141	–	141	–	–	–	–3	–	138
Autres immeubles	720	–51	669	–	52	–	–23	–	698
Autres immobilisations corporelles	257	–186	71	–	43	–	–19	–	95
Autres (logiciels)	9	–	9	–	14	–	–	–	23
Total des immobilisations corporelles	**1 127**	**–237**	**890**	**–**	**109**	**–**	**–45**	**–**	**954**
Immobilisations incorporelles									
Goodwill	2 000	–	2 000	–	–	–	–200	–	1 800
Total des immobilisations incorporelles	**2 000**	**–**	**2 000**	**–**	**–**	**–**	**–200**	**–**	**1 800**
Valeur d'assurance incendie									
Immeubles									1 176
Autres immobilisations corporelles									83

Engagements de leasing futurs pour leasing d'exploitation En millions de CHF	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Engagements de leasing futurs	18	17	2	1	0	0

9 | Autres actifs et passifs

Autres actifs et passifs	31.12.2013		1.1.2013	
En millions de CHF	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
Valeur de remplacement résultant d'instruments financiers dérivés, de devises et de titres de participation				
Contrats pour propre compte	94	19	94	41
Contrats en qualité de commissionnaire	2	1	0	0
Total des instruments financiers dérivés	**96**	**20**	**94**	**41**
Compte de compensation	–	8	–	3
Impôts indirects	35	57	34	84
Autres actifs et passifs	3	52	29	3
Total des autres actifs et des autres passifs	**134**	**137**	**157**	**131**

10 | Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

Montant total des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété [1]	
En millions de CHF	31.12.2013
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	1
Engagements effectifs	0

1 Sans opérations de prêt et de pension de titres.

Opérations de prêt et de pension de titres		
En millions de CHF	31.12.2013	1.1.2013
Créances découlant de la mise en gage de dépôts d'espèces lors de l'emprunt de titres ou d'opérations de prise en pension	–	–
Engagements découlant de la réception de dépôts d'espèces lors du prêt de titres ou d'opérations de mise en pension	–	30
Titres détenus pour propre compte prêtés lors de prêts de titres, fournis en qualité de sûretés lors d'emprunts de titres ou transférés lors d'opérations de mise en pension	–	8 513
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	–	8 513
Titres reçus en qualité de sûretés lors de prêts de titres ainsi que titres obtenus lors d'emprunts de titres et lors d'opérations de prise en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou à une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	7 150	10 125
dont ceux pour lesquels il a été procédé à une aliénation ou à une mise en gage subséquente	–	–

11 | Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Engagements de prévoyance

PostFinance ne dispose pas de ses propres institutions de prévoyance professionnelle. Ses collaborateurs sont assurés exclusivement auprès de la Caisse de pensions Poste. En cas de découvert de cette dernière, l'employeur peut être tenu de verser des contributions d'assainissement.

Les engagements supplémentaires résultant de la prévoyance invalidité sous la forme de rentes AI transitoires (rentes complémentaires AI jusqu'à l'âge de 65 ans pour les hommes et de 64 ans pour les femmes) ainsi que les bons pour le personnel sont présentés dans les comptes annuels.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Engagements envers les propres institutions de prévoyance selon la Swiss GAAP RPC 16

Toutes les contributions ordinaires de l'employeur prévues dans le plan de prévoyance sont comptabilisées par période dans les charges de personnel. En application de la recommandation Swiss GAAP RPC 16, on examine chaque année s'il existe, pour PostFinance, un avantage ou un engagement économique résultant de l'institution de prévoyance. L'examen se fonde sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance et d'autres calculs présentant la situation financière, l'excédent de couverture ou le découvert de cette dernière, conformément aux règles de présentation des comptes de la Swiss GAAP RPC 26. PostFinance n'a pas l'intention d'utiliser un éventuel avantage économique résultant d'un excédent de couverture pour réduire ses contributions d'employeur. C'est pourquoi un futur avantage économique ne serait pas porté à l'actif du bilan, alors qu'un engagement économique serait inscrit au passif. Comptant 44 829 assurés actifs et 36 981 rentiers (état au 1er octobre 2013), la Caisse de pensions Poste disposait au 31 décembre 2013 d'une fortune globale de 15,286 milliards de francs (fin 2012: 14,009 milliards). Selon les principes de présentation des comptes que la Caisse de pensions Poste doit appliquer, son degré de couverture est de 102,3% (2012: 98,8%). Abstraction faite de la réserve de contributions de l'employeur avec renonciation à l'utilisation, le degré de couverture est de 98,5% (2012: 95%). Etant donné que la réserve de fluctuation de valeurs de la Caisse de pensions Poste n'atteint pas encore la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture. La réserve de contributions de l'employeur s'élève à 1,110 milliard de francs, dont 550 millions assortis d'une renonciation à l'utilisation (2012: 1,110 milliard, dont 550 millions assortis d'une renonciation à l'utilisation). Le calcul du capital de couverture des rentes repose sur un taux d'intérêt technique de 3% (2012: 3,5%) et sur les bases techniques LPP 2010 (2012: LPP 2010). Une évaluation globale n'a mis en évidence aucune incidence économique sur la banque. De plus, les comptes de la Caisse de pensions Poste établis conformément à la Swiss GAAP RPC 26 ne présentent ni fonds libres, ni – compte tenu de la réserve de contributions de l'employeur avec renonciation à l'utilisation – de découvert. Il n'existe pas d'institutions de prévoyance patronales.

L'avantage et l'engagement économique ainsi que les charges de prévoyance se présentent comme suit:

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance	Excédent de couverture/découvert	Part économique de PostFinance aux actifs/provision		Variation par rapport à l'exercice précédent comptabilisée dans les charges de personnel	Contributions ordinaires	Contributions extraordinaires	Total contributions	Charges de prévoyance
En millions de CHF	31.12.2013	31.12.2013	1.1.2013	1.1.2013	2013	2013	2013	2013
Caisse de pensions Poste	17	–	–6	–5	34	2	36	31
Bons pour le personnel	–4	–4	–3	1	0	–	0	1
Rentes d'invalidité	–1	–1	–1	0	–	–	–	0
Total RPC 16	**12**	**–5**	**–10**	**–4**	**34**	**2**	**36**	**32**

La réserve de contributions de l'employeur de la Caisse de pensions Poste est affectée à PostFinance SA sur la base de la part que le capital de prévoyance de cette dernière représente en pour cent du capital de prévoyance total. Il en résulte le tableau suivant:

Réserve de contributions de l'employeur	Valeur nominale	Renonciation à l'utilisation	Autres correctifs de valeur	Bilan (provisions)/actifs		Résultat réserve de contributions de l'employeur dans les charges de personnel
En millions de CHF	31.12.2013	31.12.2013	31.12.2013	31.12.2013	1.1.2013	2013
Caisse de pensions Poste	57	–28	–	29	32	3
Bons pour le personnel	–	–	–	–	–	–
Rentes d'invalidité	–	–	–	–	–	–
Total RPC 16	**57**	**–28**	**–**	**29**	**32**	**3**

12 | Correctifs de valeur et provisions ainsi que réserves pour risques bancaires généraux

Correctifs de valeur et provisions En millions de CHF	Etat 1.1.2013	Utilisation conforme à leur but[1]	Recouvrements, intérêts en souffrance, écarts de change	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat 31.12.2013
Correctifs de valeur et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	248	3	–	10	66	189
Provisions pour engagements de prévoyance	9	–	–	–	4	5
Autres provisions	5	3	–	5[2]	2	5
Total des correctifs de valeur et des provisions	262	6	–	15	72	199
Moins correctifs de valeur directement compensés par des actifs	–104	–3	–	–5	–8	–98
Total des correctifs de valeur et des provisions selon bilan	158	3	–	10	64	101
Réserves pour risques bancaires généraux	–	–	–	–	–	–

1 Il n'y a pas eu de modifications de l'affectation.
2 Y compris la constitution d'une provision de 2,5 millions de francs pour les frais de procédure dans le programme fiscal américain.

Aucune provision n'a été constituée pour une éventuelle amende résultant du programme fiscal américain. Cette appréciation se fonde notamment sur la réserve concernant un passage ultérieur de la catégorie 2 à la catégorie 3, adressée par écrit à l'autorité judiciaire américaine.

13 | Capital social

PostFinance SA appartient entièrement à La Poste Suisse SA.

Capital social	31.12.2013			1.1.2013		
En millions de CHF; nombre en millions	Valeur nominale totale	Nombre	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre	Capital donnant droit au dividende
Capital-actions	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000
Total du capital social	**2 000**	**2**	**2 000**	**2 000**	**2**	**2 000**

Propriétaires de capital importants et groupes de propriétaires de capital liés par des conventions de vote	31.12.2013			1.1.2013		
En millions de CHF; nombre en millions	Nominal	Nombre	Participation en %	Nominal	Nombre	Participation en %
La Poste Suisse SA	2 000	2	100	2 000	2	100

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

14 | Justification des capitaux propres

Justification des capitaux propres au 1.1.2013 et 31.12.2013 En millions de CHF	2013
Capital-actions	2 000
Réserve légale générale	4 682
Total des capitaux propres au 1.1.2013 (avant répartition du bénéfice)	**6 682**
Bénéfice de l'exercice sous revue	265
Total des capitaux propres au 31.12.2013 (avant répartition du bénéfice)	**6 947**
Capital-actions	2 000
Réserve légale générale	4 682
Bénéfice de l'exercice	265

15 | Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds de tiers

Actif circulant par type et échéance En millions de CHF, au 31.12.2013 et 1.1.2013		A vue	Résiliable	Jusqu'à 3 mois	4 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Immobilisé	Total
Liquidités		39 114	–	–	–	–	–	–	39 114
Créances sur les banques		47	–	6 747	174	1 525	1 440	–	9 933
Créances sur les clients		263	8	1 166	1 231	3 658	3 568	–	9 894
Créances hypothécaires		–	–	–	1	–	–	–	1
Immobilisations financières		793	–	2 084	5 088	31 067	15 422	–	54 454
Total de l'actif circulant	**31.12.2013**	**40 217**	**8**	**9 997**	**6 494**	**36 250**	**20 430**	**–**	**113 396**
	1.1.2013	44 356	3	6 276	6 628	34 757	22 123	–	114 145

Fonds de tiers par type et échéance En millions de CHF, au 31.12.2013 et 1.1.2013		A vue	Résiliable	Jusqu'à 3 mois	4 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Immobilisé	Total
Engagements envers les banques		2 380	–	–	–	–	–	–	2 380
Engagements envers les clients sous forme d'épargne et de placements		–	42 585	–	–	–	–	–	42 585
Autres engagements envers les clients		64 532	–	2	–	–	–	–	64 534
Obligations de caisse		–	–	20	46	74	21	–	161
Total des fonds de tiers	**31.12.2013**	**66 912**	**42 585**	**22**	**46**	**74**	**21**	**–**	**109 660**
	1.1.2013	74 095	36 834	75	–	153	40	–	111 197

16 | Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes

Sociétés liées et crédits aux organes

Sont réputées sociétés liées les sociétés sœurs ainsi que les filiales placées directement ou indirectement sous la direction d'une société sœur. Toutes les transactions entre PostFinance et les sociétés liées ont lieu aux conditions du marché.

Créances/engagements sociétés liées au 1.1.2013 et 31.12.2013 En millions de CHF	31.12.2013	1.1.2013
Créances sur des sociétés liées	26	–
Engagements envers des sociétés liées	439	605

Par crédits aux organes, on entend toutes les créances de PostFinance sur les membres de son comité directeur, de son Conseil d'administration et de son organe de révision ainsi que ses créances sur la Direction du groupe et sur le Conseil d'administration de La Poste Suisse SA. La définition s'étend également aux personnes contrôlées par les membres des organes.

PostFinance n'accorde de crédits et d'hypothèques qu'à la faveur de coopérations. Ces crédits et hypothèques ne sont pas considérés comme des crédits aux organes au sens strict et ne sont donc pas présentés dans le rapport de gestion.

Parties liées

Hormis celles effectuées avec les membres du comité directeur et de la direction (cadres supérieurs et titulaires de fonctions d'experts particulières de PostFinance SA), toutes les transactions (telles qu'opérations sur titres, services de paiement, octroi de crédits et rémunération de dépôts) avec des parties liées sont réalisées aux conditions applicables aux tiers.

Pour le comité directeur et les membres de la direction, PostFinance applique les conditions préférentielles usuelles dans la branche.

17 | Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger

Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger En millions de CHF	31.12.2013		1.1.2013	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Actifs				
Liquidités	39 090	24	44 837	23
Créances sur les banques	3 546	6 387	3 564	1 127
Créances sur les clients	9 893	1	8 484	1
Créances hypothécaires	1	–	1	–
Immobilisations financières	23 041	31 413	20 370	35 738
Participations	10	4	294	4
Immobilisations corporelles	954	–	890	–
Immobilisations incorporelles	1 800	–	2 000	–
Comptes de régularisation	367	353	357	426
Autres actifs	95	39	84	73
Total des actifs	**78 797**	**38 221**	**80 881**	**37 392**
Passifs				
Engagements envers les banques	2 274	106	6 599	94
Engagements envers les clients sous forme d'épargne et de placements	41 016	1 569	35 807	1 027
Autres engagements envers les clients	62 737	1 797	66 088	1 387
Obligations de caisse	161	–	195	–
Comptes de régularisation	173	0	105	0
Autres passifs	133	4	131	0
Correctifs de valeur et provisions	101	–	158	–
Capital social	2 000	–	2 000	–
Réserve légale générale	4 682	–	4 682	–
Bénéfice de l'exercice	265	–	–	–
Total des passifs	**113 542**	**3 476**	**115 765**	**2 508**

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

18 | Répartition des actifs par pays / groupes de pays

Répartition des actifs par pays/ groupes de pays En millions de CHF, %	31.12.2013 Valeur absolue	31.12.2013 Part en %	1.1.2013 Valeur absolue	1.1.2013 Part en %
Actifs				
Suisse	78 796	67,3	80 881	68,4
Europe	33 434	28,6	32 529	27,5
Amérique du Nord	2 783	2,4	3 166	2,7
Autres pays	2 005	1,7	1 697	1,4
Total des actifs	**117 018**	**100,0**	**118 273**	**100,0**

19 | Bilan par monnaies

Bilan par monnaies Au 31.12.2013 En millions de CHF	CHF	EUR	USD	GBP	JPY	Autres	Total
Actifs							
Liquidités	38 971	143	–	–	–	–	39 114
Créances sur les banques	8 235	282	1 367	24	5	20	9 933
Créances sur les clients	9 881	13	0	0	0	0	9 894
Créances hypothécaires	1	–	–	–	–	–	1
Immobilisations financières	51 376	2 288	526	123	44	97	54 454
Participations	10	4	–	–	–	0	14
Immobilisations corporelles	954	–	–	–	–	–	954
Immobilisations incorporelles	1 800	–	–	–	–	–	1 800
Comptes de régularisation	683	36	1	0	–	0	720
Autres actifs	132	1	0	1	0	0	134
Total des positions portées à l'actif	**112 043**	**2 767**	**1 894**	**148**	**49**	**117**	**117 018**
Prétentions à la livraison découlant d'opérations sur devises	1 113	233	55	18	2	26	1 447
Total des actifs	**113 156**	**3 000**	**1 949**	**166**	**51**	**143**	**118 465**
Passifs							
Engagements envers les banques	2 109	217	52	1	0	1	2 380
Engagements envers les clients sous forme d'épargne et de placements	41 510	1 075	–	–	–	–	42 585
Autres engagements envers les clients	61 652	1 355	1 449	41	6	31	64 534
Obligations de caisse	155	6	–	–	–	–	161
Comptes de régularisation	173	0	0	0	–	0	173
Autres passifs	137	–	0	–	–	–	137
Correctifs de valeur et provisions	101	–	–	–	–	–	101
Capital social	2 000	–	–	–	–	–	2 000
Réserve légale générale	4 682	–	–	–	–	–	4 682
Bénéfice de l'exercice	265	–	–	–	–	–	265
Total des positions portées au passif	**112 784**	**2 653**	**1 501**	**42**	**6**	**32**	**117 018**
Engagements de livraison découlant d'opérations sur devises	357	349	388	56	45	95	1 290
Total des passifs	**113 141**	**3 002**	**1 889**	**98**	**51**	**127**	**118 308**
Position nette par devise	**15**	**–2**	**60**	**68**	**–**	**16**	**157**

Informations se rapportant aux opérations hors bilan

20 | Instruments financiers dérivés ouverts

Instruments financiers dérivés ouverts		Instruments de négoce			Instruments de couverture		
Au 31.12.2013 En millions de CHF		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant du sous-jacent	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Montant du sous-jacent
Instruments de taux							
SWAPS IRS		–	–	–	48	16	3 857
Devises / métaux précieux							
Contrats à terme		4	3	666	11	0	516
SWAPS CCIRS		1	1	121	32	–	144
Total des instruments financiers dérivés ouverts							
Avant impact des contrats de netting	**31.12.2013**	5	4	787	91	16	4 517
	1.1.2013	14	2	761	80	40	3 492
Après impact des contrats de netting	**31.12.2013**	5	4	787	91	16	4 517
	1.1.2013	14	2	761	80	40	3 492

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Informations se rapportant au compte de résultat

L'absence de valeurs comparatives pour 2012 s'explique par le fait que l'exercice 2013 est le premier pour lequel on a établi des comptes annuels conformes aux DEC.

21 | Résultat des opérations de négoce

Résultat des opérations de négoce En millions de CHF	2013
Négoce de devises et de billets	158
Négoce de dérivés sur taux d'intérêt	0
Négoce de titres	–
Négoce de métaux précieux [1]	–
Total du résultat du négoce	**158**

1 PostFinance ne pratique pas le négoce de métaux précieux.

22 | Charges de personnel

Charges de personnel En millions de CHF	2013
Salaires et allocations (y c. jetons de présence et indemnités aux organes de la banque)	369
Prestations sociales	37
Contributions aux institutions de prévoyance professionnelle	47
Autres charges de personnel	18
Total des charges de personnel	**471**

23 | Autres charges d'exploitation

Autres charges d'exploitation En millions de CHF	2013
Coûts des locaux et énergie	57
Coûts de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et autres installations	152
Autres charges d'exploitation	261
Total des autres charges d'exploitation	**470**

24 | Produits et charges extraordinaires

Produits extraordinaires En millions de CHF	2013
Reprises de dépréciations	71
Autres produits extraordinaires	0
Total des produits extraordinaires	**71**

Charges extraordinaires En millions de CHF	2013
Pertes résultant de la vente d'immobilisations	–
Autres charges extraordinaires	–
Total des charges extraordinaires	**–**

La structure de notation et les spreads de crédit représentent les principaux facteurs influant sur la constitution et la dissolution de correctifs de valeur du portefeuille d'immobilisations. Lors des exercices précédents, des dépréciations forfaitaires ont été comptabilisées principalement sur les obligations détenues jusqu'à l'échéance. Compte tenu de l'évolution positive, 64 millions de francs ont pu être dissous avec effet sur le résultat en 2013. Les variations de valeur des découverts des comptes postaux et les correctifs de valeur individuels ont également contribué au résultat.

25 | Charges d'impôts

Les charges d'impôts résultant des impôts sur le bénéfice et le capital s'élèvent à 79 millions de francs. L'impôt sur le bénéfice a été calculé avec un taux d'imposition de 22%.

RAPPORT DE SITUATION
6 Activités
11 Organisation
12 Stratégie du groupe
20 Gestion financière
22 Evolution de l'activité
40 Rapport sur les risques
45 Perspectives

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
48 Structure du groupe et actionnariat
48 Comptes réglementaires
49 Structure du capital
49 Conseil d'administration
54 Direction du groupe
57 Indemnités
59 Organe de révision
59 Politique d'information

COMPTES ANNUELS
61 Groupe
137 La Poste Suisse SA
145 PostFinance SA

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale des actionnaires de PostFinance AG, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de PostFinance AG, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe (pp 148 à 172) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux directives régissant l'établissement des comptes pour les banques, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit
Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes pour les banques, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels défini conformément aux prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG AG

Kurt Stoll
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jakub Pesek
Expert-réviseur agréé

Berne, 28 février 2014